

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

FRANCE TERRE D'ASILE



Camp de réfugiés syriens au Liban
(Vallée de la Bekaa), mars 2014



Dans un contexte difficile, France terre d'asile a poursuivi son activité en 2013. Un peu plus de 5 000 personnes (mineurs isolés étrangers, demandeurs d'asile, réfugiés) ont été accueillies chaque jour par nos équipes. Plus d'un million de journées d'hébergement ont été réalisées. Des milliers de personnes ont été accompagnées juridiquement. La contrainte budgétaire, toujours plus pesante compte tenu de la précarité de nos publics, induit une tension grandissante sur le sens même du travail social et interroge les pratiques professionnelles. Commande publique incertaine, solidarité en berne, financements exsangues rendent plus difficile au quotidien le pilotage d'une entreprise sociale comme France terre d'asile. Mais nous ne saurions renoncer à ce qui fait notre objet social.

L'asile et l'immigration sont des sujets complexes trop souvent instrumentalisés et impensés, ce qui impose, en ces temps troublés, vigilance dans la défense des droits et pédagogie dans l'explication envers l'opinion publique. Un exercice rendu de plus en plus difficile en ces temps de crise mais indispensable à mener en toutes circonstances si notre société veut conserver un sens aux valeurs du vivre ensemble et à leur promotion. La fraternité, la solidarité, la laïcité sont les outils de notre liberté.

France terre d'asile est d'abord une idée qui appartient au patrimoine commun, qui relève de l'universel et historique message de notre pays. À chacun des membres de la communauté « *France terre d'asile* » de le faire vivre avec raison.

L'implication des salariés, des bénévoles, l'action éclairée du conseil d'administration, le soutien renouvelé de nos donateurs, la confiance des financeurs ont permis une nouvelle fois la réalisation d'un travail d'ampleur.

À chacune, à chacun, merci !

Pierre HENRY
Directeur général

FRANCE TERRE D'ASILE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

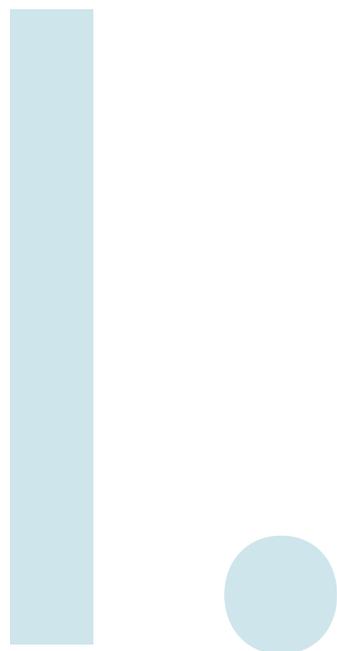
2013

Éditorial	3
I. Présentation générale de France terre d'asile	9
L'association	10
Les chiffres clés de France terre d'asile en 2013	10
L'historique de France terre d'asile	11
Les missions de notre association	13
Le bilan de l'asile en France et en Europe	14
Les instances	17
Le bilan politique 2013 : les actions de France terre d'asile en France, en Europe et à l'international	18
France terre d'asile en Tunisie – La Maison du droit et des migrations	20
France terre d'asile dans les médias en 2013	21
La direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile (DAHA)	22
La direction de la protection des mineurs isolés étrangers (DPMIE)	26
La direction de l'intégration emploi-logement (DIEL)	28
La direction des ressources humaines et de la formation (DRH-F)	32
Contexte et activités des ressources humaines en 2013	32
Contexte et activités du centre de formation en 2013	34
II. L'action de France terre d'asile sur le terrain	37
Aquitaine	40
24 Dordogne	40
Cada de Périgueux	40
33 Gironde	40
Cada de Bègles	40
Auvergne	41
15 Cantal	41
Cada d'Aurillac	41
Le dispositif HUDA	42
Le dispositif Reloref	42

Basse-Normandie	42
14 Calvados	42
Cada de Caen	42
La plate-forme d'accueil de Caen	43
Le SAMIE de Caen	43
50 Manche	44
Cada de Saint-Lô	44
Le service de domiciliation de Saint-Lô	45
Le dispositif Relais-insertion	45
Le dispositif Reloref	45
Centre	46
41 Loir-et-Cher	46
Cada de Blois	46
Le service de domiciliation de Blois	46
Le service d'insertion en milieu ouvert de Blois	46
Le dispositif Reloref	47
Cada de Romorantin-Salbris	47
Le dispositif Reloref	48
Cada de Vendôme	48
Le dispositif Reloref	48
Champagne-Ardennes	49
52 Haute-Marne	49
Cada de Chaumont	49
Le service d'accueil et d'orientation - SAO de Chaumont	49
Haute-Normandie	50
27 Eure	50
Cada d'Évreux	50
Le pôle insertion d'Évreux	50
Le dispositif Reloref	51
76 Seine-Maritime	51
Cada de Rouen	51
La plate-forme d'accueil de Rouen	52
Le dispositif HUDA	52
Le dispositif CERF – Conseil emploi réfugié formation	52
Le dispositif Reloref	53
Service d'aide aux étrangers retenus du centre de rétention administrative d'Oissel	53
Île-de-France	54
75 Paris	54
Cada de Paris	54
La plate-forme d'accueil de Paris – Le SASA	55
Le Kiosque - France terre d'asile / Emmaüs Solidarité	55
Le dispositif d'hébergement des adultes isolés – HAI	56
Le dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires - DPHRS	56
Le programme d'autonomisation des régularisés de l'asile – PARA	57
La résidence sociale	57
Le dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers de Paris - DAMIE 75	58
La maison du jeune réfugié - Mise à l'abri	58
La maison du jeune réfugié - Le Pôle asile	58
La maison du jeune réfugié - Le centre de formation	59
L'accueil des mineurs isolés étrangers - AMIE 75	59
La permanence d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers - PAOMIE	60
L'espace de mise à l'abri inconditionnelle - L'EMA	60
Le dispositif de mise à l'abri des mineurs isolés étrangers - Le Foyer DMA Stendhal	61

77 Seine-et-Marne	61
Cada de Melun	61
Le dispositif HUDA	62
Le dispositif Reloref	62
78 Yvelines	62
Service d'aide aux étrangers retenus du centre de rétention administrative de Plaisir	62
91 Essonne	63
Cada de Massy	63
Cada de l'Orge	64
Le dispositif Reloref	64
Service d'aide aux étrangers retenus du centre de rétention administrative de Palaiseau	65
92 Hauts-de-Seine	65
Cada de Châtillon	65
Cada d'Asnières	66
93 Seine-Saint-Denis	67
Cada de Saint Denis	67
Le dispositif HUDA	67
Cada de Stains	68
94 Val-de-Marne	68
Cada et Centre de transit de Créteil - Centre Miguel Angel ESTRELLA	68
La plate-forme d'accueil de Créteil	69
Le dispositif HUDA	69
Le pôle insertion - Centre provisoire d'hébergement de Créteil	70
Le dispositif Reloref	70
L'accueil des mineurs isolés étrangers - AMIE de Créteil	71
Le pôle d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers - PEOMIE	71
Le centre d'accueil et d'orientation des mineurs isolés demandeurs d'asile - Le CAOMIDA	72
95 Val d'Oise	72
Cada de Sarcelles	72
Le dispositif Reloref	73
Languedoc-Roussillon	73
48 Lozère	73
Cada de Chambon-le-Château	73
Le dispositif Reloref	74
Midi-Pyrénées	74
32 Gers	74
Cada d'Auch	74
Nord-Pas-de-Calais	75
62 Pas-de-Calais	75
Le bureau d'information de France terre d'asile/UNHCR	75
La maison du jeune réfugié de Saint-Omer	76
Service d'aide aux étrangers retenus du centre de rétention administrative de Coquelles	76
Pays de la Loire	77
49 Maine-et-Loire	77
Cada d'Angers	77
L'antenne de Saumur	77
Le dispositif HUDA	78
Le dispositif Cap'Intégration - CAP'I de Maine-et-Loire	78
Le dispositif CERF - Conseil emploi réfugié formation	78
Le dispositif ASLL	79
Le dispositif Reloref	79

53 Mayenne	79
Cada de la Mayenne	79
La plate-forme d'accueil de Laval	80
Le dispositif HUDA	80
Le dispositif APRES	81
Le dispositif Reloref	81
Picardie	81
60 Oise	81
Cada de Creil	81
Le dispositif Reloref	82
80 Somme	83
Le dispositif d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers - DAOMIE d'Amiens	83
Poitou-Charentes	83
79 Deux-Sèvres	83
Cada de Niort Mahyar MONSHIPOUR KERMANI	83
Le dispositif Reloref	84
Provence-Alpes-Côtes d'Azur	84
05 Hautes-Alpes	84
Cada de Gap	84
Le dispositif HUDA - Projet APPUR et HOTUR	85
Le dispositif d'aide administrative et juridique auprès des étrangers - AAJE	85
Le dispositif d'aide administrative et juridique auprès des étrangers - AAJE (volet asile)	86
Le dispositif Reloref	86
83 Var	86
Cada de Toulon	86
Le dispositif Reloref	87
III. Les comptes annuels 2013	89
Le bilan et compte de résultat	90
Les annexes au bilan	96
Annexes	110
La liste des acronymes	110
Les publications : les cahiers du social	111
Les bulletins d'adhésion, de soutien et d'abonnement	112



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE FRANCE TERRE D'ASILE

Les chiffres clés de France terre d'asile en 2013

Créée en 1971,

France terre d'asile agit aujourd'hui dans :

- 14 régions et 36 villes en France
- 1 implantation à l'international en Tunisie

Au 31 décembre 2013, l'association compte plus de 560 salariés et 204 bénévoles

29 centres d'accueil pour demandeurs d'asile représentant une capacité de 2 963 places

1 122 places d'hébergement d'urgence en 2013

5 plates-formes d'accueil pour demandeurs d'asile primo-arrivants
avec 7 876 personnes accueillies à Paris et 3 067 à Créteil

4 services d'aide aux étrangers retenus en centre de rétention administrative

7 dispositifs pour mineurs isolés étrangers

1 725 jeunes ont bénéficié d'une mise à l'abri, dont 1 246 d'une mise
à l'abri d'urgence

313 mineurs ont bénéficié d'une prise en charge au sein de nos services

1 536 évaluations sociales ont été réalisées

4 établissements pour l'intégration représentant 650 places

3 projets européens dédiés à l'intégration des primo- arrivants

2 projets transnationaux dédiés à la réintégration dans les pays d'origine

1 projet d'animation d'un réseau national insertion d'une centaine de professionnels

Chaque jour plus de 5 000 personnes sont prises en charge par l'organisation.

L'historique de France terre d'asile

« DE LA DÉFENSE DU DROIT D'ASILE ET DU DROIT DES ÉTRANGERS »

France terre d'asile a été créée en 1971 afin de promouvoir et de défendre le droit d'asile, une spécialisation jusqu'alors inédite dans le paysage des structures militantes pour les droits de l'homme. Issus de milieux intellectuels provenant de la Résistance, mais aussi du réseau Curriel, d'associations chrétiennes et laïques, ses fondateurs s'engagent dans un rôle de médiation avec les pouvoirs publics. Ils insufflent également à l'association une forte volonté d'agir sur le terrain en faveur des nombreux réfugiés qui affluent au gré de l'actualité.

1971-1980 :

la mise en place de l'action de France terre d'asile et du dispositif national d'accueil

Lors du coup d'Etat au Chili de septembre 1973, France terre d'asile se mobilise et propose à des associations de se regrouper au sein d'un comité de coordination pour l'accueil des réfugiés du Chili qui permettra de rassembler plus de 25 associations et groupements pendant plus de deux ans. Dans ce même temps, elle participe à la mise en place d'un dispositif d'accueil au titre de l'aide sociale dans les centres provisoires d'hébergement (CPH). De nombreuses nationalités d'Amérique latine sont dénombrées parmi ces arrivées officielles auxquelles s'ajoutent les arrivées spontanées. Fin 1974, ce sont près de 30 CPH qui ont été mobilisés ou créés pour l'accueil de ces populations.

Ayant prouvé ses compétences dans le domaine de l'accueil d'urgence, France terre d'asile est missionnée en 1975 pour organiser, aux côtés d'autres structures partenaires, l'accueil des nombreux réfugiés provenant de l'Asie du Sud-est. France terre d'asile se voit confier la responsabilité des centres de transit, de la prospection en vue de l'ouverture des centres d'hébergement et du contrôle du processus de première insertion. De mai 1975 à la fin février 1980, 63 056 réfugiés originaires pour la presque totalité des trois pays de l'ancienne Indochine sont accueillis officiellement en France.

Ces deux missions ont permis de renforcer le rôle de coordinateur et la position de médiateur privilégié de France terre d'asile avec le gouvernement durant cette période de mise en place du dispositif national d'accueil (DNA) dont la gestion lui est confiée.

1980-1998 :

France terre d'asile au cœur de la réorganisation du dispositif national d'accueil

En 1990, France terre d'asile gère depuis plus de 10 ans le dispositif national d'accueil et tient toujours le secrétariat de la Commission nationale d'admission. Cette commission a pour objet de répartir les réfugiés des centres de transit vers les CPH. Impliquée très fortement dans la Commission de sauvegarde du droit d'asile, France terre d'asile milite pour que la France respecte ses obligations en matière d'asile. Cet engagement de l'Etat nécessite impérativement qu'il se constitue partie prenante dans l'organisation et le financement d'un dispositif d'accueil permettant de pérenniser une action qui ne pourrait l'être si elle dépendait uniquement des dons.

En 1991, le gouvernement scinde le DNA en deux et retire le droit au travail aux demandeurs d'asile. Les structures existantes vont ainsi transformer leur statut en CPH réservés aux réfugiés ou en centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). Le dispositif tel que nous le connaissons actuellement se constitue donc à cette période ainsi que la définition du statut de demandeurs d'asile. Le Cada France terre d'asile de Créteil ouvre ses portes en 1991 et conserve en parallèle son activité de transit. En 1993, un CPH d'une capacité de 50 places s'ajoute aux activités de l'établissement. En 1995, France terre d'asile ouvre un deuxième Cada dans la commune de Senlis.

Contrairement à ce que le gouvernement pensait, la demande d'asile, qui avait fortement augmenté en 1990-1991, chute spectaculairement entre 1992 et 1996 pour se stabiliser, en 1997, à 17 000 demandes. Cependant, à la fin de la décennie, la crise des Balkans et l'intervention de l'Otan vont entraîner le déplacement de centaines de milliers de réfugiés aux portes de l'Europe. La demande repart à la hausse dans toute l'Europe.

1998-2006 :

la nationalisation du secteur de l'asile et l'influence croissante de l'Union européenne

En mars 1999, le dispositif national d'accueil compte 63 Cada dont deux centres de transit et 28 CPH répartis sur l'ensemble du territoire français, pour une capacité d'environ 4 000 places. Il est insuffisant pour faire face à plus de trente mille demandes d'asile annuelles.

Pendant ce temps, France terre d'asile se mobilise fortement en faveur des mineurs isolés demandeurs d'asile dont les flux augmentent en 1996-1997. France terre d'asile travaille alors activement sur cette nouvelle problématique et fonde, en 1999, le Caomida, l'unique centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers demandeurs d'asile en France. Par ailleurs, donner un contenu social au droit d'asile a toujours été une préoccupation de France terre d'asile. Avec la création d'un département Intégration, c'est une action concrète en faveur des réfugiés et des migrants de droit qui est entreprise avec la mise en place de dispositifs originaux d'accompagnement à l'emploi, au logement, à la formation, à la mobilité géographique et professionnelle.

Les équilibres négociés durant les années 1980 et la répartition des missions entre les associations intervenant sur le champ de l'asile sont questionnées dès 2000 et imposent une modification du fonctionnement des organisations. France terre d'asile se professionnalise tout en conservant sa fonction de porte-voix des exilés. L'association entend également une politique d'implantation en province. Entre 2001 et 2006, France terre d'asile ouvre 26 structures sur l'ensemble du territoire.

Fin 2003, la mission d'animation et de coordination du DNA que France terre d'asile assumait depuis 30 ans est transférée à l'Office des migrations internationales (OMI) aujourd'hui l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii). Le ministère des Affaires sociales confie de nouvelles missions à France terre d'asile, portant principalement sur l'intégration des réfugiés. Entre 2003 et 2005, l'Union européenne adopte une série de directives et de règlements afin d'harmoniser l'exercice du droit d'asile en Europe. Parallèlement, France terre d'asile renforce son action européenne, notamment par le biais du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), le principal réseau d'associations européennes d'aide aux réfugiés.

2007-2013 :

le transfert du secteur de l'asile au ministère de l'Intérieur

En 2007, le secteur de l'asile, de l'accueil à l'intégration en passant par la procédure, passe sous la seule autorité du ministère de l'Immigration. Le remaniement de novembre 2010 parachève un mouvement initié dès 2002 et transfère les questions d'asile au ministère de l'Intérieur. Au niveau local, la régionalisation du premier accueil des demandeurs d'asile et la réorganisation des services déconcentrés de l'Etat, en particulier la disparition des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, entraîne une grande confusion sur fond de réduction des crédits et de remise en question des missions des opérateurs de l'asile. A la suite des élections présidentielle et législatives de 2012, les secteurs de l'asile et de l'intégration sont maintenus dans le champ de compétence du ministère de l'Intérieur. Cependant, face à la crise accrue de l'accueil, les autorités décident de l'ouverture de 4 000 places de Cada supplémentaires en 2013. Des consultations sont également lancées sur des questions liées à l'immigration, la rétention mais plus particulièrement sur l'asile qui annonce une réforme en profondeur du régime français.

Ce mouvement de plus grand contrôle des demandeurs d'asile se déroule dans un contexte européen où souffle le vent de la fermeture des frontières et de transfert de responsabilité vers les pays tiers. Les propositions de 2008 de la Commission européenne visant à la mise en place d'une procédure commune et d'un statut uniforme sont rejetées par les Etats membres, mise à part la création du bureau d'appui européen pour l'asile qui ouvre ses portes en 2011. Les négociations sur le paquet asile qui s'achèvent en 2013 consacrent indirectement la remise en cause du processus d'harmonisation des conditions d'exercice du droit d'asile dans l'Union européenne.

Dans ce contexte, France terre d'asile continue de diversifier son champ d'action. Elle renforce son activité auprès des mineurs isolés étrangers en participant au dispositif parisien de mise à l'abri et d'orientation et en créant des services d'accueil de ces mineurs. A partir de 2008, France terre d'asile participe activement à l'accueil et à l'intégration des réfugiés accueillis en France par le biais de programmes de réinstallation. Depuis le 1er janvier 2010, France terre d'asile intervient dans les centres de rétention administrative, aux côtés de quatre autres associations, en vue de garantir l'exercice effectif des droits des étrangers retenus. En 2012, France terre d'asile a ouvert une maison du droit et des migrations à Tunis visant à renforcer les capacités de la société civile tunisienne et à initier un dialogue avec les autorités. Enfin en 2012, France terre d'asile a fait son entrée aux Nations unies par l'attribution du statut consultatif spécial au Conseil économique et social.

La montée du populisme et du sentiment anti-immigré ainsi que la crise économique et politique de l'Europe constituent les principaux défis qui s'imposent aujourd'hui à France terre d'asile pour offrir aux réfugiés et aux migrants de droit des conditions d'accueil décentes. Il s'agit d'une page de l'histoire de l'asile qui s'écrit et à laquelle France terre d'asile prendra toute sa part avec force, fidèle à l'état d'esprit de ses fondateurs.

Les missions de notre association

Promouvoir le droit d'asile et le droit des étrangers en France et en Europe

France terre d'asile mène un travail juridique et politique, des actions d'information, des démarches ainsi que des interventions auprès des organismes publics et privés concernés. Membre du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), France terre d'asile intervient régulièrement auprès des plus hautes instances françaises et européennes pour la défense du droit d'asile et du droit des étrangers.

Accueillir et informer les demandeurs d'asile et les migrants de droit

France terre d'asile accueille, informe et oriente les demandeurs d'asile en fonction des besoins repérés (hébergement d'urgence, point repas, vestiaire, etc.). Elle leur apporte une aide administrative et sociale, du début de la procédure jusqu'à la détermination ou non de la qualité de réfugié. Elle accompagne les demandeurs d'asile qui sollicitent un hébergement dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) et les assiste dans l'élaboration de leur demande. Par ailleurs, France terre d'asile soutient les primo-arrivants dans leurs premières démarches administratives par la délivrance d'une domiciliation postale, l'ouverture d'un compte postal en vue de recevoir l'allocation temporaire d'attente, l'ouverture des droits pour l'immatriculation à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ainsi que l'ouverture des droits à la couverture médicale universelle (CMU).

Héberger et accompagner les demandeurs d'asile et les réfugiés dans des structures spécialisées

France terre d'asile gère quatre plates-formes et plusieurs points d'information à destination des demandeurs d'asile et réfugiés ainsi que vingt-neuf centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). Les demandeurs d'asile hébergés dans les Cada bénéficient d'une assistance sociale et juridique ainsi que des animations socioculturelles et un accompagnement vers la scolarisation pour les enfants. Les réfugiés et régularisés sont hébergés et accompagnés dans des dispositifs temporaires d'hébergement et d'accompagnement socioprofessionnel.

Conduire des projets d'insertion professionnelle des réfugiés et des migrants de droit

France terre d'asile œuvre pour que la question de l'intégration de ceux à qui notre pays a accordé sa protection et qui sont destinés à demeurer durablement en France, soit partie prenante dans le droit d'asile. A ce titre, la direction de l'Intégration Emploi-Logement a mis en place plusieurs dispositifs ayant l'objectif de prévenir l'exclusion sociale et professionnelle des réfugiés et des migrants de droit.

Accueillir et protéger les mineurs isolés étrangers

France terre d'asile gère cinq centres d'accueil pour mineurs isolés. Ces centres accueillent et apportent une aide spécifique liée à la demande d'asile et à la protection de l'enfance. À Paris, le dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers 75 regroupe quatre structures destinées à l'accueil, l'hébergement, l'évaluation des situations, l'accompagnement et l'orientation des mineurs isolés étrangers vers les services sociaux du département.

Former les professionnels du secteur

France terre d'asile propose aux travailleurs sociaux et à l'ensemble des professionnels confrontés aux problématiques migratoires des formations sur les différents aspects de l'accompagnement juridique, social et psychologique des demandeurs d'asile, ainsi que sur l'insertion socioprofessionnelle des réfugiés.

Le bilan de l'asile en France et en Europe

La demande d'asile en France

L'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) a enregistré 66 251 demandes d'asile en 2013¹. La demande d'asile a augmenté pour une sixième année consécutive (+7,8 % par rapport à 2012). Cette hausse a été particulièrement marquée durant le premier semestre 2013, les demandes ont ensuite fléchi durant le deuxième semestre. Le nombre de premières demandes a augmenté en 2013 (+11,3 %), alors que les demandes de réexamen sont en baisse par rapport à 2012 (-6,8 %).

Comme en 2012, la grande majorité des demandes d'asile (65 %) déposées sur le territoire national sont concentrées principalement dans cinq régions. Le pourcentage de demandeurs d'asile présents en Île-de-France continue de baisser en 2013 (40 % par rapport à 45 % en 2011), mais celle-ci reste toutefois la première région d'accueil des primo-demandeurs d'asile, suivie, par ordre décroissant, de la région Rhône-Alpes, des départements d'outre-mer, puis des régions Alsace et PACA. La demande d'asile a fortement augmenté dans les régions Franche-Comté, Nord Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon et Lorraine.

L'Europe reste en 2013 la principale région de provenance des demandeurs d'asile (39 %), devant l'Afrique (35 %) et l'Asie (23 %). La liste des dix premiers pays de provenance

des demandeurs d'asile a subi quelques changements en 2013. Le premier pays de provenance reste la République démocratique du Congo (3 966 demandes, -1,1 %). Les demandes de protection de ressortissants du Kosovo (3 514, +68,6 %) et de l'Albanie (3 288, +94,8 %) ont fortement augmenté, plaçant ces deux pays en deuxième et troisième position, tout comme celles en provenance du Bangladesh (2 921, +192,4 %). Enfin, la Russie (2 609, -9,2 %) se place en cinquième position des principaux pays de provenance.

Concernant la composition sociodémographique de la demande d'asile, la part des femmes a reculé de 37 % en 2012 à 35,9 % en 2013. Comme les années précédentes, l'âge moyen des demandeurs reste de 32 ans. Alors que les hommes sont majoritairement célibataires, les femmes sont majoritairement mariées ou en rupture familiale. Par ailleurs, le nombre de mineurs isolés étrangers continue sa forte baisse en 2013 (367 premières demandes, -25,4 % par rapport à 2012).

En 2013, 13 254 demandeurs d'asile ont été placés en procédure prioritaire, en baisse de 10 % par rapport à 2012, représentant ainsi 25,6 % de l'ensemble des demandes d'asile. Cette baisse est due aux demandes de réexamen en baisse et la non inscription de nouveaux États sur la liste des pays sûrs depuis la fin de l'année 2012. Les demandes en rétention représentent 8 % des procédures prioritaires.

La demande d'asile en France et dans l'Union européenne depuis 2003 (Sources : Ofpra, Eurostat)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Demandes d'asile France⁽¹⁾	61 993	65 614	59 221	39 332	35 520	42 599	47 686	52 762	57 337	61 468	66 251
Premières demandes France⁽²⁾	52 204	50 547	42 578	26 269	23 804	27 063	33 235	36 931	40 464	41 254	45 925
Accords protection France⁽³⁾	9 790	11 292 ⁽⁴⁾	13 770 ⁽⁵⁾	7 354 ⁽⁶⁾	8 781 ⁽⁷⁾	11 441 ⁽⁸⁾	10 373 ⁽⁹⁾	10 340 ⁽¹⁰⁾	10 702 ⁽¹¹⁾	9 976 ⁽¹²⁾	11 371 ⁽¹³⁾
Demandes d'asile Union européenne⁽¹⁴⁾	344 800	276 675	234 675	197 410	222 635	238 365	260 730	257 815	301 375	331 975	434 160

1. Demandes globales comprenant les mineurs accompagnants et les demandes de réexamen.

2. Hors mineurs accompagnants.

3. Statuts de réfugiés et protections subsidiaires à partir de 2004.

4. Dont 84 protections subsidiaires.

5. Dont 557 protections subsidiaires.

6. Dont 554 protections subsidiaires.

7. Dont 706 protections subsidiaires.

8. Dont 1 793 protections subsidiaires.

9. Dont 2 449 protections subsidiaires.

10. Dont 2 035 protections subsidiaires.

11. Dont 2 464 protections subsidiaires.

12. Dont 2 562 protections subsidiaires.

13. Dont 2 282 protections subsidiaires.

14. UE27 de 2003 à 2012 et UE28 en 2013.

11 371 personnes ont été admises sous la protection de la France en 2013, soit une hausse par rapport à 2012 (+11,3 %). Pour la première fois depuis 2004, la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) n'est plus le premier acteur de la protection internationale en France. L'Ofpra a rendu 5 978 décisions positives alors que la CNDA en a rendu 5 393. Le taux d'accord en première instance s'est élevé à 12,8 %, soit 3,4 points de plus qu'en 2012. Le taux global d'admission est de 24,4 % en 2013. Les admissions à la protection subsidiaire sont en baisse par rapport à 2012 : 2 282 contre 2 562 en 2012. Celles-ci représentent 20 % des décisions d'admission.

Au 31 décembre 2013, 186 234 personnes se trouvaient sous la protection de la France, soit une hausse de 5,2 % dont 12 892 au titre de la protection subsidiaire. Les Sri Lankais (13,1 %), les personnes originaires de République démocratique du Congo (7,7 %) et les Cambodgiens (7,4 %) constituent les trois premières communautés de personnes protégées en France, suivies de près par les personnes originaires de Russie (7 %). Comme en 2012, bien que les femmes représentent 41 % des personnes protégées, elles restent les principales bénéficiaires de la protection subsidiaire (56 %).

La demande d'asile dans l'Union européenne

En 2013, selon les données publiées par Eurostat, les 28 États membres de l'Union européenne ont enregistré 434 160 demandes contre 331 975 recensées en 2011², soit une augmentation de plus de 30 %. La grande majorité des demandes est concentrée dans cinq États membres principaux, qui concentrent à eux seuls 70 % de la demande d'asile en Europe, soit près de 304 000 demandes au total. La France reste le second pays d'accueil dans l'Union (64 160), loin derrière l'Allemagne (126 705). Suivent la Suède (54 270), le Royaume-Uni (29 875) et l'Italie (27 930). Cependant, par rapport au nombre d'habitants, la Suède, Malte, l'Autriche, le Luxembourg, ainsi que la Hongrie et la Belgique sont les pays où la charge des demandeurs d'asile est la plus importante.

Les citoyens de Syrie sont devenus les plus représentés parmi les demandeurs d'asile : 50 000 demandes ont été enregistrées, soit 12 % de l'ensemble des demandeurs. Viennent ensuite les Russes (10 %), les Afghans (6 %), puis les Serbes, les Pakistanais et les Kosovars (chacun à 5 %).

La demande d'asile a donc considérablement augmenté en 2013. Les disparités en matière de conditions d'accueil, de procédure et de taux d'accès à une protection internationale sont toujours aussi fortes en Europe.

L'adoption du paquet asile en juin 2013 et la transposition de ces textes en droit national

La refonte des instruments législatifs en matière d'asile est restée au cœur des discussions au sein des institutions de l'Union européenne durant le premier semestre 2013. Après d'intenses négociations entre le Conseil et le Parlement européen, la deuxième phase d'harmonisation visant à la mise en place d'un Régime d'asile européen commun a abouti, avec la publication au journal officiel des nouveaux textes du paquet asile le 26 juin 2013.

Suite à la publication du paquet asile au journal officiel de l'Union européenne, les États membres ont un délai de transposition de deux ans (sauf pour les délais d'examen prévus dans la directive procédures devant être harmonisés d'ici à 2018). La directive qualification, adoptée en 2011, devait, elle, être transposée d'ici à décembre 2013. Le paquet asile continue de laisser une marge de manœuvre importante aux États, en particulier en matière de rétention des demandeurs d'asile, de garanties procédurales et de prise en compte des besoins spécifiques.

1. Demandes globales comprenant les mineurs accompagnants et les demandes de réexamen.

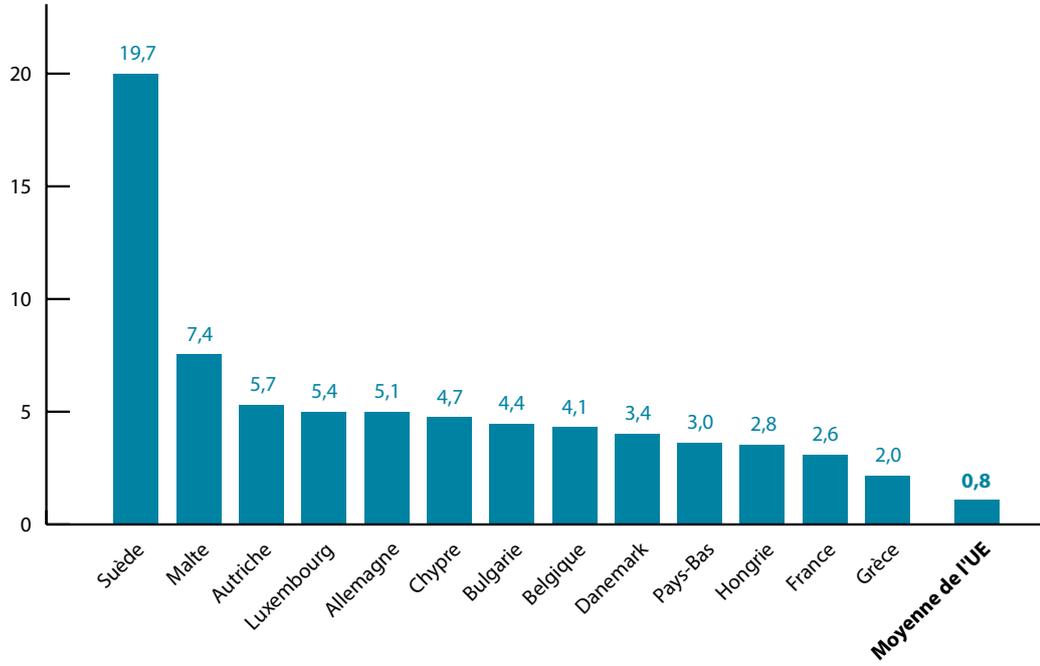
2. Demandes globales comprenant les mineurs accompagnants et les demandes de réexamen.

En 2011, les demandes ont été comptabilisées pour les 27 États de l'Union européenne.

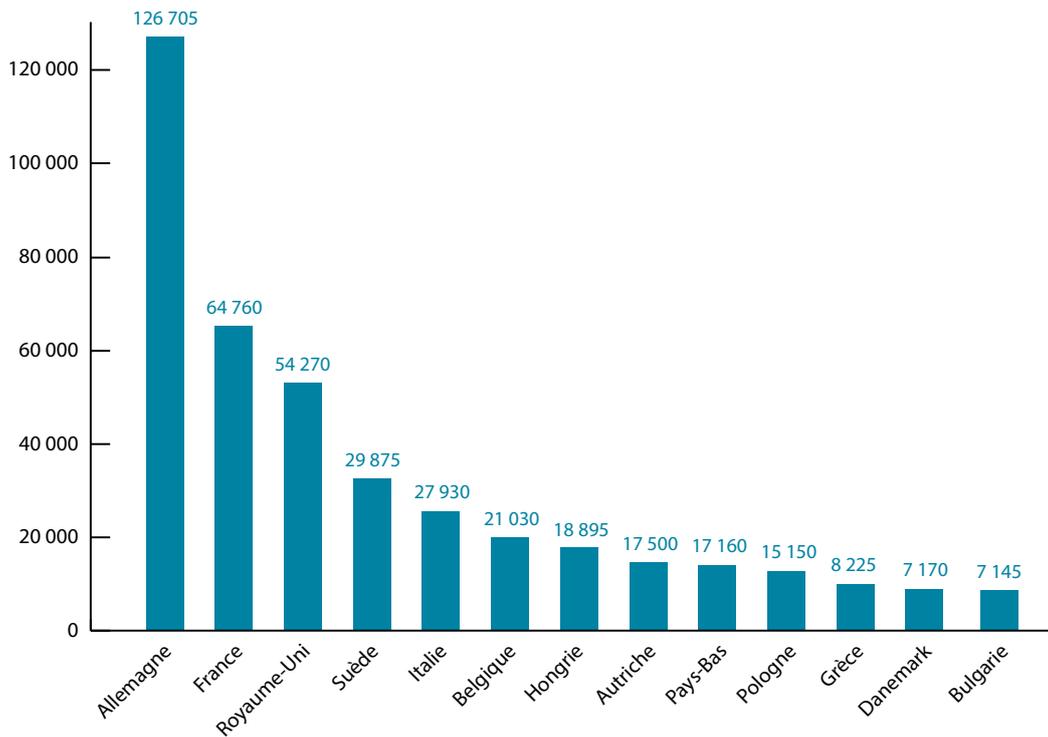
Principales nationalités accédant à une protection internationale en France (Sources : rapports d'activité Ofpra, 2009-2013)

2009		2010		2011		2012		2013	
Sri Lanka	1 843	Sri Lanka	1 587	Sri Lanka	1 237	Russie	1 006	Russie	1 121
Russie	1 073	Russie	1 180	Russie	1 234	Sri Lanka	851	Congo RDC	985
Mali	677	Mali	612	Kosovo	810	Congo RDC	737	Sri Lanka	979
Congo RDC	621	Congo RDC	608	Congo RDC	616	Bangladesh	492	Syrie	861
Guinée	506	Guinée & Turquie	495	Guinée	570	Afghanistan	484	Afghanistan	651

Nombre de demandeurs d'asile pour 1 000 habitants en 2013 Source : Eurostat



La demande d'asile dans l'UE en 2013 (premières demandes et mineurs accompagnants) Source : Eurostat



Les instances

Le 6 juillet 2013 s'est déroulée la 43^{ème} assemblée générale à l'issue de laquelle les rapports d'activité et financiers ont été adoptés à l'unanimité.

Lors de cette assemblée générale, le conseil d'administration a été élu pour trois ans, la composition de ses membres est la suivante :

Dominique ATTIAS, Jacqueline BENASSAYAG, Serge BLISKO, Jacqueline COSTA-LASCOUX, Georges DAGHER, Paulette DECREAENE, Hélène DELMOTTE, Patrick DENELE, François-Xavier DESJARDINS, Aimée DUBOS, Romuald DZOMO, Patrice FINEL, Jean-Luc GONNEAU, Jean-Pierre LE BONHOMME, Alain LE CLEAC'H, Michèle PAUCO, Serge PORTELLI, Nicole QUESTIAUX, Jacques RIBS, Frédéric TIBERGHEN, Philippe WAQUET, Catherine WIHTOL DE WENDEN, Iradj ZIAI.

Le conseil d'administration de France terre d'asile s'est réuni, à quatre reprises en 2013, sous la présidence de Monsieur Jacques RIBS.

Le bureau est constitué des membres suivants :

Jacqueline BENASSAYAG, Jacqueline COSTA-LASCOUX, Paulette DECREAENE, Jean-Luc GONNEAU, Alain LE CLEAC'H, Nicole QUESTIAUX, Jacques RIBS, Frédéric TIBERGHEN, Catherine WIHTOL DE WENDEN.

Le bureau s'est réuni à treize reprises en 2013.

Pierre HENRY, Directeur général, participe aux réunions du bureau et du conseil d'administration.

La réforme de l'asile

En juillet 2013, le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls a installé un comité regroupant des élus, des représentants de l'administration, de collectivités locales, d'institutions, d'associations et du HCR en vue de l'organisation d'une concertation sur l'asile présidée par les parlementaires Létard et Touraine. À cette occasion, France terre d'asile a publié ses constats, réflexions et propositions pour une réforme de l'asile ambitieuse et respectueuse des droits des réfugiés, et a animé et participé aux commissions mises en place par les pouvoirs publics. Cette concertation s'est achevée en octobre 2013. Un projet de loi est attendu pour l'été 2014.

La nécessité d'une évaluation partagée entre l'État et les acteurs de terrain

Pour établir une réforme ambitieuse, pérenne et équitable du système d'asile, il nous est apparu nécessaire de procéder à une **évaluation partagée entre l'état et les acteurs de terrain** des politiques et des pratiques en matière d'asile. Une concertation est une première étape en vue de ce diagnostic, que l'on doit cependant combiner à une **évaluation quantitative et qualitative** des politiques publiques en matière d'asile pour mettre en œuvre une réforme de qualité.

Le conseil d'administration a retenu deux principes qui devraient selon lui structurer la réforme :

- Un accès à la procédure rapide et simplifiée est une garantie de justice et d'équité ;
- La dignité de l'hébergement et la qualité de l'accompagnement sont des exigences de justice et d'efficacité.

Ces principes se déclinent évidemment en plusieurs mesures opérationnelles. France terre d'asile, dans la logique de dialogue qui a toujours été sienne, veillera à faire valoir ses analyses auprès des pouvoirs publics dans un contexte budgétaire et politique pour le moins complexe.

Le bilan politique 2013 : les actions de France terre d'asile en France, en Europe et à l'international

Le plaidoyer en France

France terre d'asile a poursuivi son dialogue avec les autorités au niveau national et local sur les questions relatives à l'asile, à l'intégration et à la protection des mineurs isolés étrangers. France terre d'asile a été auditionnée à plusieurs reprises par des parlementaires. L'association a également été entendue par plusieurs ministères, en particulier le ministère de l'Intérieur, le ministère des Droits des femmes, le ministère de la Justice ou le ministère du Logement.

L'année 2013 a été marquée par une série de consultations lancées par les autorités au cours desquelles France terre d'asile est activement intervenue. L'association a ainsi fait part de ses constats et propositions au député Matthias Fekl dans le cadre de sa mission relative à la sécurisation des parcours de séjour des étrangers. France terre d'asile a pris part aux réunions de la consultation sur la rétention administrative lancée par le ministère de l'Intérieur en mars 2013. Sur tout, France terre d'asile a activement participé à la concertation sur l'asile. En amont, France terre d'asile avait publié ses constats, réflexions et propositions pour donner de l'ambition à la réforme de l'asile. Cette concertation a abouti à la rédaction d'un rapport en novembre 2013 par les parlementaires Valérie Létard et Jean-Louis Touraine. L'association était représentée dans les quatre groupes de travail de cette concertation. Le directeur général a co-présidé le groupe sur les procédures d'asile. L'ensemble de ces échanges doivent conduire à des propositions législatives en 2014.

La situation des réfugiés syriens

Au cours de l'année 2013, France terre d'asile s'est particulièrement préoccupée de la situation des 2,5 millions de réfugiés syriens qui constitue, selon le Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, la pire crise humanitaire depuis le Rwanda. France terre d'asile a alerté toute l'année les médias, l'opinion publique et les autorités sur l'urgence des mesures de protection à adopter. Elle a notamment publié un numéro spécial de sa lettre bimestrielle sur cette question et a organisé en septembre 2013 un petit déjeuner sur les réfugiés syriens avec le HCR, le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE) et l'association Revivre. Cette action s'est poursuivie et renforcée en 2014 avec l'organisation d'une campagne européenne.

Les publications de France terre d'asile

France terre d'asile a poursuivi en 2013 ses efforts de sensibilisation sur les questions d'asile et d'immigration par la production d'expertise et de publications à destination du public. La lettre d'information bimestrielle de France terre d'asile constitue un outil de sensibilisation, d'information et d'expertise. Coordinée par le secrétariat administratif général, cette publication est le fruit d'un travail de mise en commun de l'expertise acquise à travers trois projets portés par France terre d'asile. Six numéros ont été publiés en 2013. Par ailleurs, une étude, menée conjointement avec la Caisse nationale d'assurance vieillesse, a été réalisée sur les réfugiés âgés et les problématiques particulières auxquels ils sont confrontés. Elle a été publiée en mars 2013 dans la collection « Les Cahiers du social ». La revue ProAsile, revue scientifique spécialisée sur la problématique du droit d'asile, a été publiée en juin 2013. Intitulé « Changer de regard sur les migrations », ce numéro visait à contribuer à la dédramatisation des migrations et positionner l'association en tant que force de proposition en matière de réforme des politiques publiques migratoires.

Les rencontres européennes de France terre d'asile, Label Paris Europe 2012

France terre d'asile a organisé deux réunions publiques dans le cadre du projet « Rencontres européennes » soutenu par la Mairie de Paris (Label Paris Europe 2012). Les thématiques étaient les suivantes :

- **L'harmonisation européenne en matière de regroupement familial : quels enjeux pour la France en 2013 ?** Cette rencontre, organisée le 26 avril 2013, a réuni Joanna Pétin, doctorante du Centre de documentation et de recherches européennes de l'Université de Pau, Daphné Bouteillet-Paquet, chargée de mission immigration et asile à Caritas Europe (Belgique) et Stefan Maier, administrateur chargé de la protection au sein du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés.
- **L'aide au retour volontaire : l'importance de l'accompagnement socioprofessionnel des migrants.** Cette rencontre, organisée le 15 mai 2013, a réuni Anne Le Bihan, directrice adjointe de l'international, du retour et de la réinsertion de l'Office français de l'immigration et l'intégration

(Ofii), Anne Dussart, chef des programmes sociaux pour Caritas International Belgique et Dallé Biack du Centre de création d'entreprises de Yaoundé (CCEY) au Cameroun.

Le plaidoyer européen

France terre d'asile a suivi avec attention les négociations autour du paquet asile, son adoption en juin 2013, et la phase de transposition des textes en droit national dans les différents États membres. France terre d'asile a participé à une réunion de représentants associatifs actifs dans le domaine de l'asile organisée par la Commission européenne dans les locaux de France terre d'asile dans le but de faire un état des lieux du système d'asile français en amont de la transposition du paquet asile. France terre d'asile a également participé aux travaux de la CNCDH en vue de l'adoption d'un avis sur la transposition du paquet asile. France terre d'asile publie par ailleurs une veille bimensuelle sur l'actualité juridique et sociale en Europe, accessible sur le site internet de l'association, répertoriant les développements sociaux, politiques et juridiques en Europe. France terre d'asile a également produit un état des lieux des procédures de regroupement et de rapprochement familial en France, basé sur des cas concrets rencontrés par les usagers et les structures de France terre d'asile, afin de contribuer au processus de rédaction de lignes directrices sur le regroupement familial lancé par la Commission européenne.

Les collaborations de France terre d'asile au niveau européen

La coopération avec le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), un réseau de 80 organisations d'aide aux réfugiés dans plus de 30 pays, est au cœur de l'activité européenne de France terre d'asile. France terre d'asile a pris part au groupe de travail d'ECRE sur les systèmes d'asile qui est un lieu d'échange et qui conseille le secrétariat sur ses stratégies de plaidoyer. Elle participe également aux échanges et réunions sur la réinstallation, la dimension extérieure de l'asile et la question des mineurs isolés étrangers. ECRE a également apporté son concours à France terre d'asile dans le cadre de nos réflexions sur la transposition du paquet asile en France. Par ailleurs, France terre d'asile a participé à la réunion des directeurs et des présidents d'ECRE en mai à Bruxelles et à l'assemblée générale qui s'est tenue à Prague en octobre. Enfin, le directeur général représente depuis 2009 la région Méditerranée au sein du bureau d'ECRE.

France terre d'asile a poursuivi et renforcé sa coopération avec le *Migration Policy Group*, un *think tank* européen sur l'intégration et la lutte contre les discriminations. Un manuel sur l'accès à la nationalité et son impact sur l'intégration des immigrés en France a notamment été publié avec l'Institut universitaire de Florence.

France terre d'asile a par ailleurs participé à une initiative lancée par ECRE et le Bureau Europe de la Croix rouge visant à répertorier les problématiques rencontrées par les personnes souhaitant recourir au regroupement familial dans les différents pays de l'Union européenne.

France terre d'asile a développé ses échanges avec des associations dans les autres pays européens, notamment en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Belgique et au Royaume-Uni.

La coopération européenne en matière de réinstallation

Outre la participation aux travaux d'ECRE sur cette question, France terre d'asile a poursuivi son partenariat avec la Commission catholique des migrations internationales (ICMC) dans le cadre du projet « *Cities that care, cities that share* » qui vise à renforcer les échanges et partager les bonnes pratiques entre les municipalités et les autorités locales/régionales engagées ou souhaitant s'engager dans la réinstallation. France terre d'asile a participé aux réunions et conférences d'ICMC et a organisé une série de rencontres avec la ville de Paris. Enfin, France terre d'asile a reçu une délégation du comté de Gävleborg en Suède pour deux journées d'échange sur l'accueil des réfugiés réinstallés en France.

L'action internationale de France terre d'asile

France terre d'asile a renforcé son dialogue avec les organes des Nations unies, plus particulièrement le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Outre les rencontres régulières avec les représentations française et tunisienne, France terre d'asile a participé aux consultations du HCR avec les ONG et aux consultations annuelles tripartites sur la réinstallation qui se tiennent à Genève.

Grâce au soutien de l'Ambassade de France à Washington, France terre d'asile a publié avec le Migration Policy Group et l'Immigration Policy Center, une organisation américaine de défense des migrants, une étude comparative sur les politiques migratoires en France et aux États-Unis. Les conclusions de ce rapport ont été présentées au Congrès américain à Washington et un échange a été organisé à l'Ambassade de France avec des associations et des représentants de l'administration américaine.

France terre d'asile a participé au Forum social mondial organisé à Tunis en avril 2013.

Enfin, France terre d'asile a poursuivi son action en Europe et en Afrique du Nord avec la coalition internationale contre la détention (IDC), un réseau d'ONG œuvrant contre le recours croissant à la rétention administrative.

France terre d'asile en Tunisie – La Maison du droit et des migrations

En octobre 2012, grâce à l'obtention d'un financement européen, l'association a ouvert une Maison du droit et des migrations en Tunisie, dédiée aux étudiants, associations, journalistes, et de manière générale aux acteurs de la société tunisienne. Ce projet intervient en soutien au processus de transition en cours dans le pays, à la suite de l'arrivée massive de réfugiés et de migrants en provenance de Libye, qui a contribué à rendre désormais plus visible et concrète en Tunisie la double problématique de société d'accueil et de société d'émigration que connaît ce pays depuis particulièrement le début des années 2000.

Composée d'une équipe de quatre personnes, la Maison du droit et des migrations se compose d'un espace de travail pour l'équipe projet et d'un espace ressources-formations-réunions, mis à la disposition particulièrement des associations et des étudiants.

Le projet est soutenu financièrement par la Délégation de l'Union européenne en Tunisie ainsi que par l'Ambassade de France à travers l'Institut français de Tunis. Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'est porté partenaire associé. Les deux partenaires exécutifs de la Maison du droit et des migrations sont le Conseil tunisien pour les réfugiés et les migrants (CTRM) et l'Association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie (Aesat).

Les activités de la Maison du droit et des migrations en 2013

En 2013, la Maison du droit et des migrations a organisé six formations pour les associations sur les thèmes suivants :

- Les instruments de protection des réfugiés dans le monde, en Afrique et en Tunisie (avril 2013),

- Les instruments internationaux et tunisiens de défense des droits des migrants (mai 2013),
- Le système d'allégation aux procédures spéciales des Nations unies (juin 2013),
- La protection des femmes migrantes et réfugiées victimes de violences (juillet 2013),
- L'accompagnement et la prise en charge des mineurs isolés étrangers (octobre 2013),
- L'accompagnement social et juridique des migrants et réfugiés (novembre 2013).

Deux formations pour des étudiants tunisiens ont été organisées en avril et en mai 2013 sur les instruments de protection des réfugiés et les instruments de défense des droits des migrants.

La Maison du droit et des migrations a également organisé deux petits-déjeuners débats sur le partenariat pour la mobilité Tunisie-UE (avril 2013) et sur la question du racisme et les outils de lutte contre les discriminations (juin 2013). Un colloque international sur le thème « *Pour un partenariat fort et équilibré en matière de circulation dans l'espace euro-méditerranéen* » a été organisé le 25 octobre 2013 à Tunis, rassemblant environ 80 participants.

Au cours de l'année 2013, la Maison du droit et des migrations a été au cœur des débats sur les questions migratoires en Tunisie et a fréquemment servi d'intermédiaire entre les différents acteurs nationaux.

Un site Internet (www.maison-migrations.tn) a été créé en 2013. Il propose une veille sur l'actualité des questions migratoires dans la région Méditerranée et une information sur les droits des migrants et des réfugiés en Tunisie.



France terre d'asile dans les médias en 2013

Concertation sur la réforme asile, protection des mineurs isolés étrangers, assouplissement des conditions d'accès à la nationalité, accueil des réfugiés syriens, drame de Lampedusa... France terre d'asile est intervenue sur tous les sujets et événements qui ont fait l'actualité du secteur en 2013 à travers une grande diversité de médias (agences, presse écrite, pure players, blogs, radios nationales et régionales, télévisions régionales, nationales et internationales) :

20 Minutes, Actualités sociales hebdomadaires, Al Jazeera, All gov, AFP, Afrik.com, Angers Mag, BBC, BFM TV, Capital, Come4news, Dauphiné Libéré, Directions, Docnews, El Watan, Espoir d'asile, Europe1, Excite-actu, France 2, France 3, France 5, France 24, France Info, France Inter, France tv info, France Bleue, Fréquence protestante, Gazette des communes, Gazette santé social, Golem Treize, Irin, Grand Périgueux, Journal de la Haute-Marne, I-télé, La Croix, La Dépêche, La Nouvelle république, La Mayenne on adore, La Montagne, La Vie, La Voix du Nord, LCI, La chaîne parlementaire, L'Indépendant, Le Courrier de l'Atlas, Le courrier de la Mayenne, Le Courrier des maires, L'Express, Le Figaro, Le Journal du dimanche, Le Monde, Le Midi libre, Le Nouvel Observateur, Le Parisien, Le Pèlerin, Le Plus, Le Point, Le Progrès, Le Vif, Les Echos, Les Inrockuptibles, Libération, Maires de France, Marianne, Ma Ville, Médiapart, Metronews, Midi Libre, Migration Expert, My Europ, Nord Littoral Ouest France, Paris Normandie, Reuters, RCF, RFI, RMC, RTL, RTBF, Sciences et Avenir, Scoop it, Stratégies, Sud Ouest, TF1, Trending evolution, TV5 Monde, Union sociale, Voila, Vosges Matin, WMC, Yabiladi.

La Croix, Tribune, le 19/03/2013

Droit d'asile : refonder et préserver le modèle français

Des files d'attente interminables devant les préfectures et les associations, des demandeurs d'asile abandonnés à la solidarité communautaire ou livrés à l'exploitation, des procédures trop longues et des recours massif à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) : le régime français de l'asile est à bout de souffle. La France n'est pourtant pas envahie de demandeurs d'asile, et la dégradation assumée des conditions d'accueil ne dissuadera pas les réfugiés de fuir les persécutions et les guerres.

Il est vrai que tous les demandeurs d'asile ne relèvent pas du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire. Mais il revient à une procédure d'asile efficace et juste d'en décider. Il est pour cela nécessaire que les demandeurs d'asile bénéficient d'un accueil digne et d'un accompagnement social et juridique de qualité qui leur permette de faire valoir complètement leurs droits.

Le Nouvel Observateur, Interview de Pierre Henry, le 16/05/2013

La consultation ne suffit pas, il faut une vraie concertation

Depuis l'arrivée du Parti socialiste au pouvoir, le discours s'est apaisé, c'est une bonne chose. Néanmoins le droit d'asile et les migrations restent largement impensés au sein de l'exécutif. Pour

construire sur le long terme, il faut d'abord établir un diagnostic partagé entre l'État et les acteurs de terrain. Cette réforme ne pourra se faire sans l'expertise des associations. Manuel Valls a évoqué une consultation au mois de juillet, il faut davantage, une véritable concertation afin de reconstruire le système ensemble.

Le Nouvel Observateur, 08/08/2013

Accueil des mineurs isolés étrangers : « saturation » ou « égoïsme » ?

Du côté de France terre d'asile, l'argument de la saturation a du mal à passer. «Qu'ils ne viennent pas nous dire que la Mayenne est débordée», s'agace son directeur général Pierre Henry. Qui va jusqu'à dénoncer «une volonté, qui fait le jeu du FN, de déclencher la polémique autour de la question de l'immigration». Pour l'association, qui rappelle que sur l'ensemble des mineurs pris en charge, seuls 3 % sont étrangers, leur nombre est stable depuis 10 ans. Et nul besoin de verser dans la guerre des chiffres : en plus d'être «discriminatoire», la mesure fait payer aux plus faibles le prix de querelles politiciennes. «S'attaquer aux enfants, c'est avancer sur le chemin de la barbarie», regrette France terre d'asile.

Libération, Interview de Pierre Henry, le 18/09/2013

« Le rejet industriel des demandes de naturalisation est terminé »

La politique de naturalisation avait été très impactée par les circulaires du gouvernement précédent. Rappelons qu'entre 2002 et 2011, six lois durcissant les conditions d'accès avaient été votées. Cela avait abouti à une forme de soupçon et à une chute brutale - près de 40% - des naturalisations, ainsi qu'à un examen très arbitraire des dossiers. Nous ne sommes plus dans la période des rejets industriels des demandes, comme c'était le cas en 2010-2011. Des tas de dossiers étaient ajournés au prétexte qu'une personne, vivant en France depuis des années, n'avait pas payé une taxe d'habitation dix ans plus tôt. On ne peut donc que se féliciter des annonces de Manuel Valls et de la remontée des chiffres, même si ça paraît de très bas.

Le Monde, Tribune, 24/10/2013

Des valeurs fondatrices sont en jeu à Bruxelles

Une surveillance renforcée ne dissuadera jamais ces gens, Syriens, Erythréens, mais aussi Soudanais qui n'ont que leur peau à sauver, de la risquer en mer. Elle renforcera en revanche les juteux trafics d'êtres humains qui alimentent des achats d'armes et l'insécurité. Pour sauver les réfugiés de la double peine de mort - la menace dans leur pays, la noyade aux portes de l'Europe - et renouer avec ses valeurs fondatrices, l'UE doit réorienter les budgets qu'elle consacre - sans résultats notables - à renforcer ses fortifications, vers la protection des réfugiés, l'intégration des migrants et le renforcement des actions de développement dans les pays d'origine.

La direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile (DAHA)

Le contexte général de l'asile en France en 2013

Fin 2012, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault avait annoncé la création de 4 000 places d'hébergement pour demandeurs d'asile sur 2013 et 2014. Conformément à cette annonce, l'année 2013 a vu la création de 2 000 places de centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) supplémentaires pour tenter de répondre aux besoins d'hébergement des demandeurs d'asile en cours de procédure.

En parallèle, le ministère de l'Intérieur a lancé en juillet 2013 une concertation nationale sur l'asile, regroupant représentants de l'Etat et acteurs de la société civile. Cette concertation a été un exercice constructif de dialogue entre les différents acteurs institutionnels et associatifs de l'asile qui se sont réunis plusieurs fois entre le mois de septembre et de novembre 2013. Ces réunions ont servi de base aux travaux des parlementaires Valérie Létard et Jean-Louis Touraine. Cette concertation a ainsi abouti à un rapport des parlementaires publié le 28 novembre 2013 dont les principales conclusions ont été considérées comme insuffisantes par les acteurs de terrain et des organisations de défense des droits de l'homme.

Le bilan d'activité de la direction

L'activité de France terre d'asile en matière d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement des demandeurs d'asile est pilotée par une direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile (Daha). Cette direction a pour objectif d'appuyer les dispositifs de France terre d'asile dans le respect de la réglementation liée à l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile ainsi que dans leur accès aux droits. La direction développe également l'expertise et des partenariats au profit des demandeurs d'asile. Cette activité se divise en différentes actions.

L'activité opérationnelle : l'accueil des demandeurs d'asile dans le dispositif France terre d'asile

L'accueil, l'information, la domiciliation, l'aide sociale et administrative en plates-formes

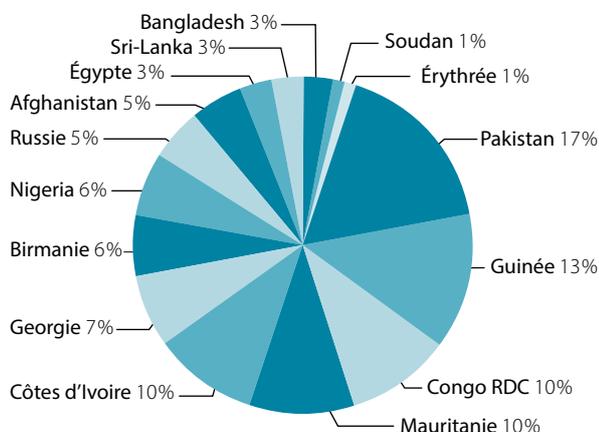
L'objectif global du dispositif d'accueil, d'information, de domiciliation et d'assistance sociale et administrative de France terre d'asile est de permettre aux demandeurs d'asile sans domicile stable d'accéder à la procédure d'asile et à leurs droits sociaux, en attendant de pouvoir être pris en charge en Cada. Il s'agit d'un dispositif central dans la préservation du droit d'asile. Tous les services sont gratuits et délivrés par des professionnels. Il faut rappeler que deux tiers des demandeurs d'asile ne parviennent pas à accéder à un Cada. La majorité des demandeurs d'asile sont donc aidés par ces plates-formes, financées par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) et le fonds européen pour les réfugiés (FER), ou par des points d'accueil développés dans certains départements via d'autres financements.

Du fait des conditions de départ et d'accueil, très peu de demandeurs d'asile disposent de réseaux pour se faire aider. Ils sont bien souvent hébergés de manière aléatoire, dans des squats, chez des marchands de sommeil ou sont victimes d'exploitation. Des situations de traite des êtres humains ont continué à être détectées cette année. Dans ces conditions, l'aide d'une plate-forme ou d'un point d'accueil est essentielle bien que limitée à l'urgence. Il s'agit de délivrer en un guichet unique spécialisé une information claire et objective, d'informer les personnes sur leurs droits et de les aider à y accéder, malgré des moyens réduits en termes d'accompagnement.

Les points d'accueil et les plates-formes ont reçu 8 555 nouveaux demandeurs d'asile, représentant une file active de 12 327 personnes au 31 décembre 2013. 98 % de ces demandeurs d'asile étaient des personnes isolées et des couples sans enfants. Les plates-formes ont permis d'accompagner directement plus de 2 337 demandeurs d'asile dans leur procédure d'asile et plus de 6 000 demandeurs dans l'accès aux soins et aux droits sociaux (ATA, CMU, AME). Tous les demandeurs d'asile reçus dans ces dispositifs ont bénéficié d'une information, d'une aide ou d'une orientation pour pouvoir accéder à leurs droits.

Les plates-formes doivent faire face à des situations complexes du fait de leur rôle d'accueil d'urgence sans

Principales nationalités accueillies



hébergement. Les intervenants constatent des situations sanitaires et sociales ou juridiques qui se dégradent rapidement du fait de l'attente d'une place d'hébergement, ou du refus, de plus en plus fréquent, de certains avocats acceptant l'aide juridictionnelle de rédiger le recours auprès de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA).

L'accueil, l'accompagnement et l'hébergement en centres d'accueil pour demandeurs d'asile

L'objectif des Cada de France terre d'asile est, au-delà de l'hébergement, d'offrir une prise en charge sociale et administrative globale prenant en compte la spécificité de ce public en exil forcé. Les projets d'établissement sont axés autour des besoins spécifiques dans le cadre de la demande d'asile et de la recherche de l'autonomie des personnes en vue de la fin de la procédure.

France terre d'asile a choisi de développer des centres dits éclatés afin d'assurer la qualité de l'accueil et d'éviter notamment la stigmatisation. Tous les centres ouverts depuis 2001 sont des établissements comprenant des bureaux centraux et des appartements en location pour l'hébergement des demandeurs d'asile en famille, ou des personnes isolées, en cohabitation.

Depuis 2007, la pratique de la cohabitation a été réfléchi et encadrée afin de préserver l'intimité des personnes tout en favorisant la solidarité. En effet, l'expérience démontre que les structures éclatées permettent à l'utilisateur de prendre conscience du caractère temporaire de la prise en charge tout en permettant une appropriation de l'espace, une restauration de la vie familiale et la préservation de l'intimité. De plus, elles permettent tout autant, sinon plus, que les structures collectives de préparer la sortie des déboutés ou des réfugiés de manière individualisée.

Le dispositif Cada de France terre d'asile prévoit tout au long de la prise en charge, la mise en œuvre d'un programme global d'autonomisation (PGA). Ce projet consiste à mettre à profit le temps d'attente de la procédure pour favoriser des actions d'autonomisation autour d'activités d'apprentissage ou de renforcement de la langue française tout en faisant bénéficier les personnes de compétences nouvelles et utiles notamment en vue de la fin de la procédure.

Un nouveau centre d'accueil a ouvert ses portes en juillet 2013 à Asnières dans les Hauts-de-Seine, portant le nombre de Cada gérés par France terre d'asile à 29. Ces 29 centres représentent 2 958 places, soit environ 12,6 % du dispositif national d'accueil. En 2013, France terre d'asile a augmenté la capacité d'accueil de son dispositif Cada de 379 places soit une augmentation de près de 13 %.

L'activité de centre ressources, d'expertise et d'appui

Ouvert d'abord aux salariés de l'association en charge de l'accueil, de l'hébergement et de l'accompagnement des demandeurs d'asile, mais aussi aux professionnels du secteur de l'asile, le centre ressources a permis de répondre à de nombreuses questions. La majeure partie de celles-ci concernaient la procédure d'asile, les droits sociaux, la prise en charge des usagers ou le fonctionnement des Cada, des plates-formes et du dispositif national d'accueil.

De nombreuses interventions ont été réalisées pour des cas individuels. De même, des rencontres avec des partenaires et des institutions ont été effectuées afin de présenter la situation des demandeurs d'asile et les problématiques spécifiques dans le but de trouver un accord pour lever les obstacles, que ce soit devant les préfetures, des CPAM, des agences de Pôle emploi, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides ou la Cour nationale du droit d'asile. Ces appuis ont pu servir, par exemple, à clarifier un certain nombre de pratiques locales ou généralisées entravant l'accès des demandeurs d'asile à leurs droits comme la délivrance de documents officiels non conformes, l'absence d'offre de prise en charge pour les « ex-Dublin », les entraves aux conditions minimales d'accueil, le refus de délivrance de récépissés, des erreurs d'interprétation de la réglementation, des erreurs de courriers provoquant la forclusion de certains dossiers, etc.

Afin que le réseau des Cada et plates-formes de l'association reste toujours informé de l'actualité du secteur, la direction a diffusé plus de 80 notes de veille réglementaire.

En terme de pilotage interne, outre le suivi mensuel des indicateurs de pilotage des Cada et l'élaboration des tableaux de bord d'activité, de nombreux appuis ont été effectués au cours de l'année : réponses aux appels à projets d'ouverture ou d'extensions de places Cada, réponses aux appels à projets pour les plates-formes, contentieux relatif à la tarification des établissements. Sur ce dernier sujet, France terre d'asile a été contrainte d'introduire quatre recours en 2013 (8 en 2012). Enfin, plusieurs procédures de sortie des établissements ont dû être portées devant la justice.

Concernant les plates-formes, outre le suivi de la mise en œuvre de la convention entre France terre d'asile et l'Ofii et des indicateurs d'activité, la direction a poursuivi la réorganisation sensible du service à Paris afin d'améliorer la qualité du service rendu. Le développement d'une application informatique permettant aux plates-formes de disposer d'un outil efficace à la fois en termes de suivi des personnes et de pilotage a été poursuivi, mais reste en attente d'une autorisation de la Cnil. Un travail sur la question de la « priorisation » des demandeurs d'asile les plus vulnérables a été initié.

Le développement de l'expertise et du partenariat

L'échange au niveau national pour promouvoir un dispositif national d'accueil digne

La réflexion sur le système d'accueil français a été poursuivie, avec un travail de scénarios divers et de propositions afin de participer au débat sur la réforme du système d'accueil des demandeurs d'asile.

La participation au dialogue avec les acteurs institutionnels et juridictionnels de l'asile

Suite à la demande collective des grands gestionnaires de Cada de travailler sur un référentiel de prestations des centres afin de compléter le référentiel des coûts, France terre d'asile a participé aux groupes de travail inter-opérateurs visant à définir une liste de prestations socle. La direction a notamment piloté le groupe sur l'accompagnement social et administratif. Ce travail collectif a été remis au service de l'asile et aux parlementaires chargés de la concertation sur la réforme de l'asile en fin d'année.

Les projets en partenariat pour faciliter le quotidien des demandeurs d'asile et sensibiliser l'opinion à leur problématique

Les partenariats développés depuis plusieurs années ont été renouvelés et approfondis. La convention avec La Poste a été renouvelée pour la période 2014-2018 afin de faciliter l'accès au courrier et à un compte bancaire pour les demandeurs d'asile ainsi que de sensibiliser et former les agents de cette administration. Le partenariat avec la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou à Paris a été maintenu pour informer et orienter les étrangers en exil fréquentant cet établissement et informer ses agents. Des partenariats ont également été développés sur les thèmes des femmes victimes de traite et de l'accès aux soins. Le partenariat avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'est poursuivi avec l'action du bureau commun à Calais (maraudes, information, orientation, aide administrative ou juridique) ainsi qu'avec Emmaüs Solidarité (accueil, orientation et accompagnement des demandeurs d'asile isolés en errance sur le territoire du 10^e arrondissement de Paris).

Prendre en compte la santé mentale des demandeurs d'asile

Le partenariat initié avec le centre de santé mentale et de réadaptation de la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN) depuis plusieurs années s'est renforcé, permettant à de nombreux demandeurs d'asile en Ile-de-France de bénéficier d'une orientation rapide et de qualité, améliorant l'accès aux soins et les conditions d'accompagnement global des personnes.

Par ailleurs, comme en 2012, la direction a poursuivi l'expérimentation du questionnaire PROTECT et a participé activement au projet PROTECT ABLE (Processus de reconnaissance et d'orientation des victimes de torture dans les pays européens pour faciliter le soin et le traitement¹). Ce projet, coordonné par Parcours d'Exil, a pour objectif de diffuser au sein des États membres de l'Union une procédure de détection précoce et d'orientation des demandeurs d'asile victimes de traumatismes sévères (torture, viol et autres formes de violence physique, psychologique et sexuelle).

Le bilan général de l'asile à France terre d'asile

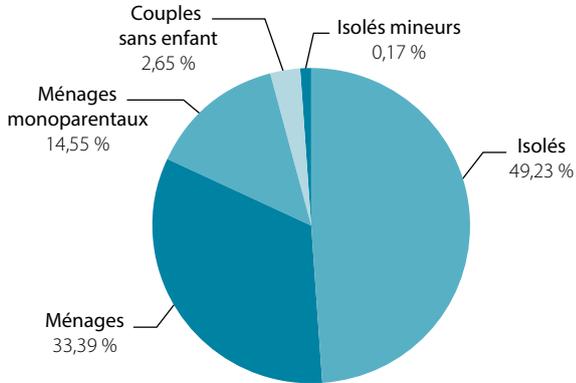
Au cours de la période, 4 456 personnes ont été accompagnées dans les centres de France terre d'asile, dont 1 908 nouvelles personnes entrées. 62 nationalités différentes ont été accueillies dans le dispositif en 2013. 50,59 % des personnes accueillies étaient en famille (avec ou sans enfant) et 49,23 % étaient des isolés.

Le taux de reconnaissance d'une protection internationale dans les Cada de France terre d'asile était de 44,08 % en 2013, ce qui est au-dessus du taux de reconnaissance national. Parmi les personnes ayant obtenu une protection internationale, 1 sur 2 l'a obtenu suite à une décision de la CNDA. La durée moyenne de traitement des dossiers est en augmentation de 29 jours devant l'Ofpra (334 en 2013 contre 305 en 2012) et en baisse de 30 jours pour la CNDA (309 en 2013 contre 339 en 2012).

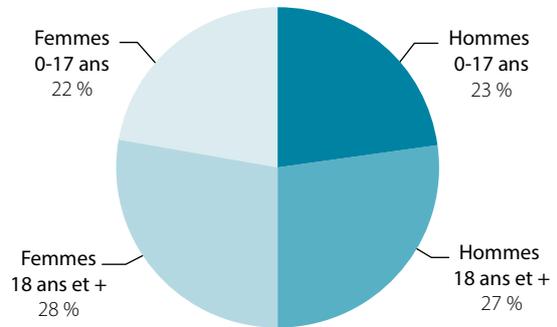
La durée moyenne de séjour dans les centres de France terre d'asile était de 589 jours en 2013. De manière générale, les indicateurs de gestion des sorties sont très bons même s'il existe des disparités selon les départements et l'environnement du centre. Malgré tout, France terre d'asile compte un nombre très faible de présences indues dans ses établissements.

1. Projet transnational financé par la Commission européenne, auquel France terre d'asile participe activement aux côtés de l'association Parcours d'Exil. C'est la suite du projet PROTECT (2010-2012), qui a permis de construire à travers des recherches, des échanges de pratiques et un travail en commun avec 5 pays membres, un outil d'identification précoce et des victimes de torture ou de forme sérieuse de violence psychologique, physique ou sexuelle en vue de leur orientation.

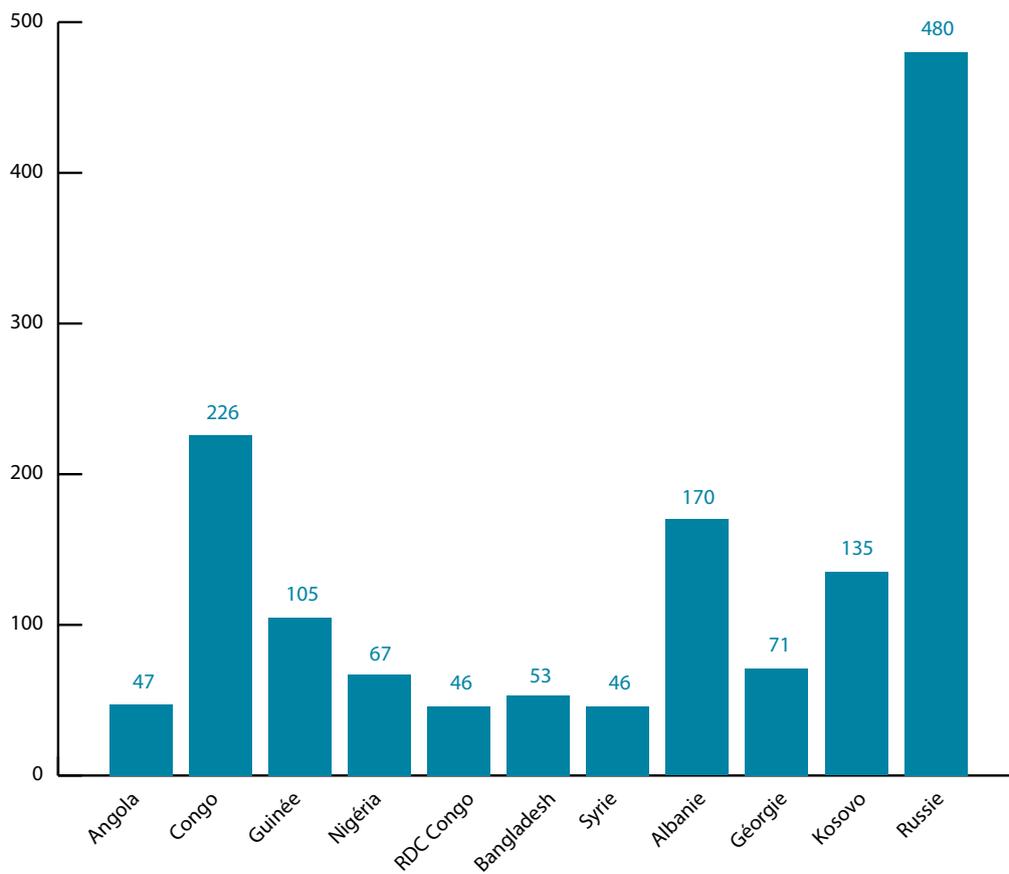
Répartition par type de ménages



Répartition par genre et par âge



Principales nationalités entrées en CADA en 2013



La direction de la protection des mineurs isolés étrangers

Le contexte général de la protection des mineurs isolés étrangers en France en 2013

La protection des mineurs isolés étrangers (MIE), en France, a connu une actualité particulièrement dense en 2013. Elle a été en premier lieu marquée par la signature d'un protocole d'accord entre le Gouvernement et l'Assemblée des départements de France, suivie de la publication, le 31 mai 2013, d'une circulaire de la Garde des sceaux relative au dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des jeunes isolés étrangers. Ce texte organise, pour la première fois au niveau national, le premier accueil et la prise en charge de ce public. Il préconise une procédure à mettre en œuvre pour une harmonisation des pratiques de détermination de l'âge, consacre un engagement financier de l'État pour la phase de détermination de la minorité et de l'isolement – les cinq premiers jours – et prévoit une répartition géographique des mineurs isolés étrangers pour mieux équilibrer l'accueil entre les conseils généraux.

Ce texte a considérablement impacté l'action des différents acteurs institutionnels et associatifs en direction des mineurs isolés étrangers. Il a permis la création d'une cellule nationale en charge de la répartition des mineurs isolés étrangers, gérée par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), la généralisation de la méthode d'évaluation sociale de l'âge que France terre d'asile met en œuvre depuis 2011, la collecte de statistiques précises sur les nouvelles arrivées de MIE au niveau national. Il a conduit des départements jusque là peu concernés par l'accueil de ce public à mettre en place des solutions de prise en charge. C'est à travers ce nouveau schéma que 2 280 nouveaux mineurs isolés étrangers ont été pris en charge en France entre juin et décembre 2013.

Ce dispositif ne va pas sans poser d'importantes difficultés : disparités d'application entre conseils généraux et entre juridictions, difficultés financières ou matérielles pour les départements davantage sollicités en matière d'accueil, délais et insécurité supplémentaires pour les jeunes... Il a surtout donné lieu à d'importantes réactions politiques de la part d'élus départementaux, allant de l'arrêté suspendant l'accueil de nouveaux mineurs isolés étrangers au recours contre la circulaire du 31 mai 2013. Les efforts en vue de sa mise en œuvre effective et harmonisée se poursuivront en 2014, parallèlement à un processus d'évaluation du dispositif. L'ensemble de ces événements a contribué à créer un climat tendu autour de la question de l'accueil des mineurs isolés étrangers, et a eu des conséquences contrastées sur l'activité de la Direction de la protection des mineurs isolés étrangers de France terre d'asile : extension des missions de certaines structures, intense activité de plaidoyer, et confrontation à l'évolution des contextes locaux avec une application différenciée du nouveau cadre réglementaire.

Le bilan d'activité de la Direction

La Direction a poursuivi son activité de support et de développement de l'expertise au sujet de la prise en charge des mineurs isolés étrangers.

En direction des établissements, l'activité de support s'est concentrée sur la transversalité, l'harmonisation des pratiques et le développement d'outils communs.

Dans le but de capitaliser l'expérience acquise lors de l'ouverture de trois nouveaux établissements entre septembre 2012 et janvier 2013, un guide de procédure pour l'ouverture d'un établissement accueillant des MIE a été élaboré, abordant les différentes étapes de la création, de l'appel à projet à l'habilitation, au recrutement du personnel et à l'aménagement des locaux.

Le développement d'outils s'est également orienté vers l'activité d'évaluation sociale, avec la refonte de la trame d'évaluation commune aux différents établissements, s'adaptant au cadre prévu par la circulaire du 31 mai 2013, et la rédaction d'un guide de l'évaluation sociale pour formaliser les bonnes pratiques en la matière. Parallèlement, un module spécifique sur l'évaluation sociale a été conçu en lien avec le Centre de formation de France terre d'asile. Une première session de formation à destination de professionnels externes et internes a été mise en œuvre en octobre 2013. Les troisièmes journées des professionnels de la DPMIE, organisées en octobre 2013, ont contribué à nourrir la réflexion sur l'évaluation en mettant à l'ordre du jour le thème de l'observation dans le cadre du travail social. Leur objet s'étendait néanmoins au-delà de cette problématique et concernait chaque professionnel dans la diversité de ses missions.

Le travail autour des projets éducatifs des structures de la Direction de la protection des mineurs isolés étrangers s'est poursuivi, dans le souci d'offrir un cadre et des principes communs déclinés par chaque établissement en fonction des spécificités de son action. Il a mobilisé, dans la concertation, les chefs de service éducatif, les équipes éducatives et les chargés de mission de la Direction.

Un autre axe important de l'activité de support en 2013 a été le développement de réunions thématiques transversales entre les établissements : une réunion rassemblant régulièrement les intervenants sociaux en charge du suivi juridique, une autre associant les professionnels enseignant le français au sein des structures et une troisième concernant les conseillers d'insertion ont permis l'échange d'outils et de pratiques entre salariés exerçant des fonctions proches dans des contextes divers.

La Direction de la protection des mineurs isolés étrangers a, enfin, poursuivi son travail de relation avec les tutelles des établissements.

En matière de plaidoyer et d'expertise, l'abondante actualité sur l'accueil des mineurs isolés étrangers, en particulier suite à la publication de la circulaire du 31 mai 2013, a donné lieu à de nombreux articles de presse sur le sujet. La participation à la rédaction des articles de la lettre d'information bimensuelle de France terre d'asile a constitué une autre occasion d'approfondir des dimensions spécifiques de la problématique : nouvelles méthodes de détermination de l'âge, mineurs isolés étrangers dans les camps de réfugiés syriens, problématique des mineurs déclarés majeurs suite à l'évaluation de l'âge...

Pour rendre accessible à tous une information précise et synthétique sur l'accueil et la prise en charge des mineurs isolés étrangers en France, la Direction a travaillé à la production d'une brochure d'information accessible à tous les contacts extérieurs : journalistes, chercheurs, étudiants, nouveaux professionnels... Sa diffusion sera assurée en 2014.

La DPMIE a continué à s'impliquer dans le traitement de la problématique à l'échelle européenne, en participant au groupe de travail sur l'évaluation de l'âge organisé par le Bureau d'appui européen en matière d'asile (Malte) et en s'investissant en tant que partenaire dans un projet d'étude européen sur l'application du règlement Dublin aux mineurs non accompagnés en vue d'une réunification familiale.

Le bilan général de la protection des mineurs isolés étrangers à France terre d'asile

L'activité des établissements accueillant des mineurs isolés étrangers a continué à s'étoffer et à s'enrichir tout au long de l'année 2013.

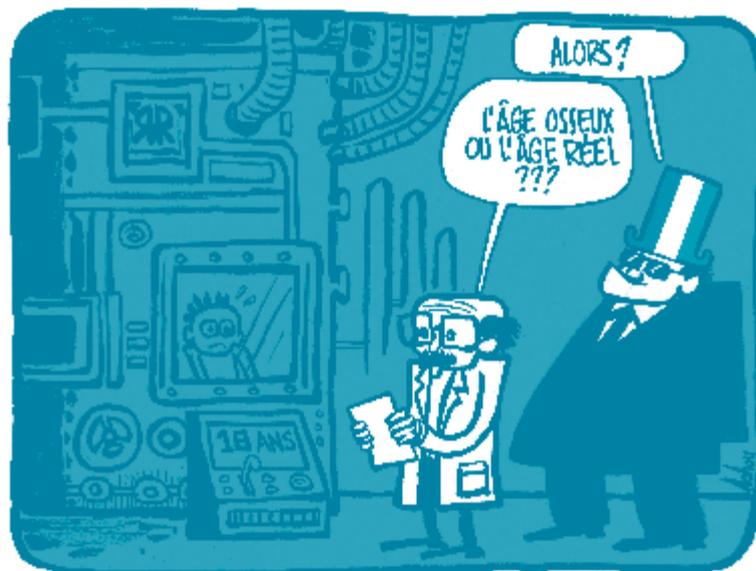
Tout d'abord à travers la création de nouvelles structures : le Dispositif d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers (Daomie) a ouvert ses portes à Amiens le 1^{er} janvier 2013 ; il a rapidement élargi son action au-delà du premier accueil des mineurs isolés étrangers par le département, procédant à leur évaluation et à une prise en charge sur un délai plus important.

Puis, en novembre 2013, le Pôle d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers (Peomie) a ouvert à Créteil, assurant l'évaluation sociale et la mise à l'abri des primo-arrivants pour le département du Val-de-Marne et organisant l'acheminement des jeunes reconnus mineurs isolés par les institutions judiciaires vers d'autres départements, le cas échéant.

Les établissements existants ont poursuivi leur activité avec un souci accru de qualité et de cohérence. Certains ont également étendu leur activité. Au Centre d'accueil et d'orientation des mineurs isolés demandeurs d'asile (Caomida) situé à Boissy Saint-Léger (Val-de-Marne), la visite de la commission de sécurité a permis l'élargissement de la capacité en vue de l'accueil de nouveaux jeunes. À Saint-Omer, le dispositif de mise à l'abri a inauguré ses nouveaux locaux, tandis que le bilan très positif de l'action menée pendant la première année d'exercice conduisait le Conseil général à envisager, fin 2013, une extension de la capacité de prise en charge pérenne.

Le bilan de la première année de fonctionnement de l'Accueil pour mineurs isolés étrangers (Amie) Miguel Angel Estrella, à Créteil, est très positif. Tous les jeunes accueillis ont réussi à trouver une formation en apprentissage et un employeur, conformément à l'objectif de formation, d'autonomisation et d'intégration poursuivi par cette structure financée par l'Aide sociale à l'enfance de Paris.

La mise en œuvre de la circulaire du 31 mai 2013 a inévitablement influé sur les contextes locaux de nos départements d'intervention, conduisant les établissements à s'y adapter de manière continue. C'est en particulier le cas à Paris, où les dispositifs de mise à l'abri ont vu évoluer leur vocation et leurs modes d'action. C'est également le cas à Caen, où le Service d'accueil des mineurs isolés étrangers (Samie) reçoit des mineurs isolés étrangers orientés vers le Calvados dans le cadre de la répartition nationale. Cette dynamique se poursuivra tout au long de l'année 2014.



La direction de l'intégration emploi-logement (DIEL)

Le contexte général de la politique d'intégration en France en 2013

L'année 2013 a été marquée par la volonté du gouvernement de travailler à la refondation de la politique d'intégration et à une réforme de l'asile. Début 2013, deux rapports ont été remis celui de Thierry Tuot, « *La grande Nation : pour une société inclusive* » et celui de Matthias Fekl, « *Sécuriser les parcours des ressortissants étrangers en France* » afin d'ouvrir la voie à une large consultation nationale en la matière.

Il est à souligner également qu'une modification législative a eu lieu fin 2013. Grâce à la transposition de la directive européenne 2011/51/UE adoptée le 11 mai 2011, les bénéficiaires de la protection subsidiaire peuvent désormais obtenir une carte de résident mention « *résident de longue durée CE* ». En outre, la période de la demande d'asile est comprise dans le calcul des cinq années nécessaires pour pouvoir déposer la demande. En effet, l'accès à la carte de résident facilite considérablement les démarches d'inclusion sociale (recherche d'un emploi et d'un logement, accès au crédit, etc.). Par ailleurs, les conditions d'accès à la nationalité ont davantage été clarifiées par le biais d'une circulaire rendue publique le 21 juin 2013. Un décret a également assoupli les modalités d'évaluation du niveau linguistique pour certaines catégories d'étrangers (personnes âgées, souffrant d'un handicap ou d'un état de santé déficient chronique et personnes titulaires d'un diplôme délivré dans un pays francophone). Enfin, une expérimentation relative à la régionalisation du dépôt des demandes de naturalisation a été mise en place.

Les activités transversales et la contribution au travail de plaidoyer

L'année 2013 a été marquée par la participation active de France terre d'asile aux différentes concertations et par la production d'un plaidoyer sur les conditions de sécurisation des parcours des ressortissants étrangers. France terre d'asile a pris part aux réunions de travail sur les modalités de la refonte globale de la politique d'intégration mais aussi à celle concernant plus spécifiquement l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale.

France terre d'asile a également apporté sa contribution à une étude du bureau parisien du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), intitulé « *Vers un nouveau départ : l'intégration de réfugiés en France* » publiée en septembre 2013.

Enfin, France terre d'asile a poursuivi ses travaux sur la thématique transversale du genre. Elle a notamment formulé des propositions dans le cadre de l'élaboration de la loi sur l'égalité femmes-hommes et de lutte contre les violences

faites aux femmes. Elle a participé aux travaux sur le genre et l'asile de la commission internationale du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la concertation portant sur « *les droits des femmes immigrées* » présidé par Olivier Noblecourt à la demande de la ministre des Droits des femmes. France terre d'asile a pris part au collectif « *Excision, parlons-en !* » devant aboutir à l'organisation de deux colloques en 2014. France terre d'asile est également intervenue lors d'une session de formation « *Protection des droits de l'homme* » de l'ENA sur la thématique du genre et de l'asile et sur celle de l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale. Enfin, la directrice de l'intégration de France terre d'asile a été nommée à la commission d'orientation de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof).

La mise en œuvre de projets transnationaux en faveur de la réintégration dans les pays d'origine

Depuis 2011, France terre d'asile a élargi son champ de compétences au retour volontaire et à la réinsertion dans le pays d'origine. Dans ce cadre, France terre d'asile était partenaire de deux projets soutenus par la Commission européenne et terminés le 31 décembre 2013.

Initié en 2011, le projet ERSO III avait pour objectif d'assurer un accompagnement social aux migrants de nationalité marocaine, togolaise, sénégalaise, camerounaise ou sierraléonaise dans leur pays d'origine après l'arrivée. À ce projet s'ajoutait depuis avril 2012 le projet RN LATAM II qui visait à accompagner les nationaux de sept pays d'Amérique latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Équateur, Pérou et Uruguay) ainsi qu'à développer une méthodologie commune d'accompagnement vers le retour et la réinsertion économique.

Les deux projets ont permis à France terre d'asile de développer une connaissance plus approfondie en matière d'accompagnement au retour volontaire. Dans le cadre des projets, 12 parcours de réintégration ont été mis en œuvre et une méthodologie d'accompagnement a été élaborée. Les projets ont également permis d'organiser des réunions d'échange sur le thème du retour volontaire avec des associations de migrants en France.

Grâce à ces projets, France terre d'asile est aujourd'hui identifiée par des ambassades, des associations de migrants et des migrants eux-mêmes en tant qu'acteur associatif dans ce domaine. Par ailleurs, France terre d'asile a adhéré au réseau ERSO, un groupement d'associations européennes travaillant sur le retour volontaire.

La mise en œuvre de projets nationaux en faveur de l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés – Reloref

Le projet national Reloref vise, d'une part, à contribuer à la fluidité du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile et des dispositifs d'hébergement d'accueil d'urgence pour demandeurs d'asile, notamment par la mobilisation et la gestion d'un parc de logements-relais. Reloref participe ainsi à la mise en œuvre de la logique du logement d'abord à la sortie des centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada), en offrant un délai supplémentaire aux ménages pour renforcer et sécuriser leur parcours d'autonomisation.

D'autre part, le projet aspire à favoriser l'accès à l'emploi et au logement des bénéficiaires d'une protection internationale par le biais de la sensibilisation des acteurs du logement et de l'emploi sur la spécificité du public cible, de la participation à l'élaboration des politiques publiques et du développement de partenariats avec des acteurs de l'emploi et du logement.

Enfin, le projet a pour objectif d'apporter une expertise aux acteurs de l'asile et de l'intégration, en matière d'accès à l'emploi et au logement des bénéficiaires d'une protection internationale par la production d'outils, d'une information spécialisée, de la formation et du transfert de compétences. Reloref bénéficie du soutien du fonds européen pour les réfugiés.

Principaux chiffres

- 850 personnes soit 283 ménages ont bénéficié du projet ;
- Près des deux tiers ont été hébergés en logements-relais ;
- 182 ménages soit 569 personnes ont accédé à un logement pérenne ;
- L'objectif consistant en la mobilisation de 140 logements a été dépassé de 24 % : 184 logements mobilisés dont 182 logements pérennes et 2 nouveaux logements-relais ;
- Au 31 décembre 2013, le parc de logements-relais est composé de 80 logements soit 386 places ;
- 185 ménages, hébergés en logement-relais, ont bénéficié d'un accompagnement global dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur parcours d'intégration ;
- Près de 50 % des ménages hébergés en logement-relais sont sortis en 2013 avec un emploi ;
- Organisation de 4 journées d'échanges des pratiques (101 participants) permettant aux intervenants sociaux du réseau insertion d'échanger sur leurs pratiques, de rencontrer divers acteurs du secteur social, de l'emploi et du logement et d'optimiser au mieux les ressources pédagogiques disponibles ;

- Organisation de 16 réunions territoriales permettant de dresser un état des lieux de la situation à l'échelle locale et des problématiques rencontrées et déterminer des actions afin de faciliter l'intégration des bénéficiaires ;
- Participation à l'élaboration de 6 lettres d'informations destinées aux acteurs institutionnels et de terrain et diffusion de fiches expériences, FAQ et notes d'information.

Quelques événements à retenir

- Une centaine d'offres d'emploi et de formation diffusées grâce au partenariat avec FACE et CREPI-IDF ;
- Avenant à la convention de partenariat locale avec TISSECO 77 et avec le GARIE ;
- Avenant à la convention de partenariat régional avec CHANTIER école Ile-de-France ;
- Obtention de l'agrément en qualité de prescripteur IAE dans les départements du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis ;
- Convention de partenariat nationale avec le Relais ;
- Convention de partenariat avec le SIAO Val d'Oise et celui de la Seine-et-Marne ;
- Formation du réseau insertion à l'utilisation du Kit « ateliers recherche emploi logement » (AREL) élaboré en 2012. ;
- Elaboration du « Guide de l'accès aux droits des bénéficiaires d'une protection internationale » ;
- Travaux de veille et d'analyse afin d'alimenter la participation de France terre d'asile aux différentes concertations mises en place : asile, refondation de la politique d'intégration et droits des femmes migrantes ;
- Participation aux réflexions des commissions nationales et locales DALO sur l'amélioration des pratiques et l'évolution de la législation.

Centre d'accueil et de préparation à l'intégration des réfugiés – CAP' intégration

Le projet CAP' Intégration, lancé en 2012, bénéficie du soutien du fonds européen pour les réfugiés et de la Direction régionale et interdépartementale pour l'hébergement et le logement de Paris.

Il vise à favoriser l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale dans la société d'accueil. Il s'agit de permettre aux personnes accueillies d'élaborer et de réaliser un projet d'autonomie par l'accès à l'emploi et à l'habitat en Île-de-France et/ou en province, associé à une meilleure appréhension de leur environnement social, de leurs droits, de leurs devoirs et des codes culturels du pays d'accueil.

Le projet est organisé autour de deux pôles (accueil de jour et hébergement), d'un parcours transversal d'autonomisation par la dynamique de groupe et d'une action autour de l'insertion par la mobilité géographique via le programme Clef de France.

Principaux chiffres

- 1 340 personnes soit 928 ménages ont été accompagnés ;
 - 299 personnes ont bénéficié d'une prestation d'accueil, de diagnostic, d'information et d'orientation ;
 - 190 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches d'accès aux droits et d'insertion en Île-de-France ;
 - 183 personnes ont intégré le pôle hébergement (rapprochements familiaux et naissances comprises) ;
 - 176 personnes ont bénéficié d'une prestation de résolution immédiate de leurs difficultés ;
 - 356 personnes, soit 140 ménages, ont été accompagnées dans le cadre d'un projet d'insertion par la mobilité géographique. 187 personnes, soit 72 ménages, se sont installées dans une autre région. Le taux de réalisation de parcours mobilité en 2013 est 144 % plus élevé que l'objectif initial de 50 parcours mobilité.
- 130 ateliers transversaux ayant accueilli 653 personnes ont eu lieu :
 - 31 ateliers d'information collective sur les droits et devoirs dans le cadre du parcours d'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale. Ils ont permis à 135 usagers de bénéficier d'une information exhaustive portant sur les conditions d'un nouveau départ en France. Ces ateliers sont délivrés alternativement en français et en anglais ;
 - 36 ateliers collectifs de sensibilisation à l'insertion par la mobilité géographique à destination de 234 personnes ont été organisés. Par ailleurs, le réseau insertion France terre d'asile a pu, grâce à l'expertise et l'appui fournis par l'équipe projet mobilité, organiser 22 ateliers sur la même thématique accueillant au total 133 personnes ;
 - 11 ateliers « *Connaissance du marché du travail* » ont bénéficié à 35 participants ;
 - 7 ateliers « *Élaboration du projet professionnel* » ont accueilli 42 participants ;
 - 9 ateliers « *Techniques et supports de la recherche d'emploi* » avec 38 participants ont été organisés ;
 - 7 ateliers sur les « Codes socioculturels en entreprise et entretien de recrutement » auxquels ont participé 31 personnes ;
 - 4 ateliers « *Recherche d'un logement et aides financières* » avec la participation de 19 personnes ;
 - 12 ateliers « *Occupation d'un logement* » ont accueilli 87 participants ;
 - 5 ateliers « *Droits et devoirs du locataire* » ont bénéficié à 10 personnes ;

- 2 ateliers « *Gestion du budget* » ont été organisés avec 8 participants ;

- 6 ateliers « *Connaissance de l'outil informatique* » avec 14 participants ont été délivrés.

- 73 sessions de cours de français langue étrangère (FLE) de 2 heures chacun ont été organisées à l'interne, réparties sur 3 sessions de 3 mois avec 28 apprenants reçus tout au long de l'année.

Quelques événements à retenir

- Visite en juillet 2013 du laboratoire d'études sur l'intégration des migrants de l'Université de Boston ;
- Signature d'un protocole de partenariat avec l'association Essor langues partages culturels ;
- Réunion de travail avec la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) en février 2013 ainsi que la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) en avril 2013 afin de faire remonter les problèmes d'accès aux droits rencontrés par les bénéficiaires d'une protection internationale et remise de deux contributions recensant les principales difficultés et proposant des pistes d'amélioration.

Réseau national pour l'intégration des réinstallés

Créé en janvier 2010, deux ans après la signature des accords de réinstallation entre la France et le HCR, le Réseau pour l'intégration des réinstallés bénéficie du soutien du fonds européen pour les réfugiés, du ministère de l'Intérieur et de la Direction régionale et interdépartementale pour l'hébergement et le logement en Île-de-France (Unités territoriales de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne).

Ce projet a pour finalité de permettre aux bénéficiaires des programmes de réinstallation d'élaborer un projet d'autonomie personnalisé par l'accès au logement et à l'emploi associé à une meilleure appréhension de leur environnement social, de leurs droits, de leurs devoirs et des codes culturels du pays d'accueil.

Principaux chiffres

- 16 logements-relais d'une capacité d'accueil de 77 places, ont été mobilisés sur 5 départements (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Deux-Sèvres) ;
- 93 personnes, soit 25 ménages, ont été accompagnées au sein du projet et hébergées en logements-relais ;
- Au 31 décembre 2013, 22 944 nuitées ont été réalisées sur l'ensemble du dispositif ;
- 10 ménages, soit 46 personnes, de l'ensemble des bénéficiaires sont sortis au 31 décembre 2013 ;

- La totalité des ménages sortants a accédé à un logement pérenne en bail direct ;
- Sur l'ensemble des bénéficiaires du projet, 4 personnes sont en CDI, 4 en CDD, deux personnes en contrat insertion. Quatre personnes suivent une formation professionnalisante et une personne est en stage ;
- 9 ateliers collectifs ont été organisés en présence d'interprètes à destination des nouveaux entrants sur les thèmes de l'accès à l'emploi, au logement, à l'insertion par la mobilité géographique.

Quelques événements à retenir

- Dans l'objectif de promouvoir la connaissance et la sensibilisation sur le secteur de l'asile et de l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale, France terre d'asile a réalisé une lettre bimestrielle destinée aux acteurs institutionnels et de terrain. En tant que membre du comité de rédaction, le Réseau pour l'intégration des réinstallés a permis que la thématique de la réinstallation soit abordée dans les 6 lettres publiées au cours de l'année 2013. Les numéros de juillet et de décembre 2013 ont d'ailleurs consacré leur thématique de fond à la question de la réinstallation ;
- Le 13 mai 2013, dans le cadre du projet et en collaboration avec la Mairie de Paris, le réseau pour l'intégration des

réinstallés a pu faire part de son expertise sur la réinstallation des réfugiés lors d'une rencontre de sensibilisation sur la réinstallation des réfugiés avec l'assemblée des citoyens parisiens extracommunautaire (ACPE) organisée à Paris ;

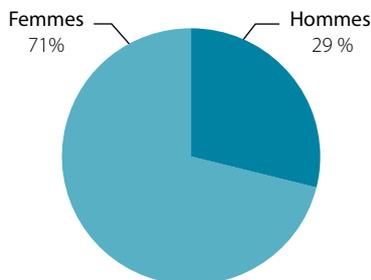
- En juillet 2013, une réunion de travail a eu lieu avec le service asile du ministère de l'Intérieur et les services de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) sur le site parisien du projet afin de dresser notamment un bilan du fonctionnement du projet. Nous avons également répondu à une enquête sur la réinstallation faite par l'Ofii ;
- Dans le cadre du projet transnational *Share* visant à créer un réseau de villes européennes pour la réinstallation soutenu par le FER, la coordinatrice du projet a participé à une visite d'étude sur la réinstallation, organisée à Sheffield du 19 au 20 septembre 2013 ;
- Diffusion d'une plaquette d'information afin de présenter les activités du réseau et d'informer les différents interlocuteurs des enjeux liés au projet, de la spécificité du public cible, des objectifs de l'action et de la méthodologie adoptée pour les mener à bien.



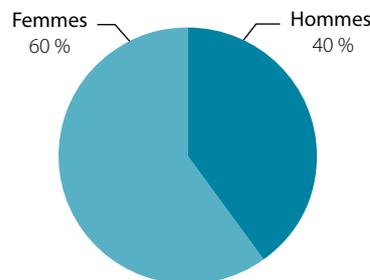
La direction des ressources humaines et de la formation (DRH-F)

→ Contexte et activités des ressources humaines en 2013

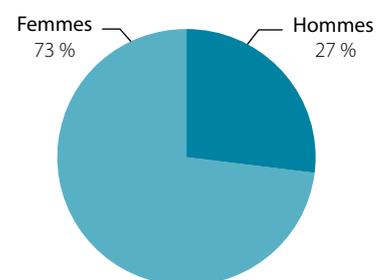
Effectif par sexe sur l'effectif global en 2013



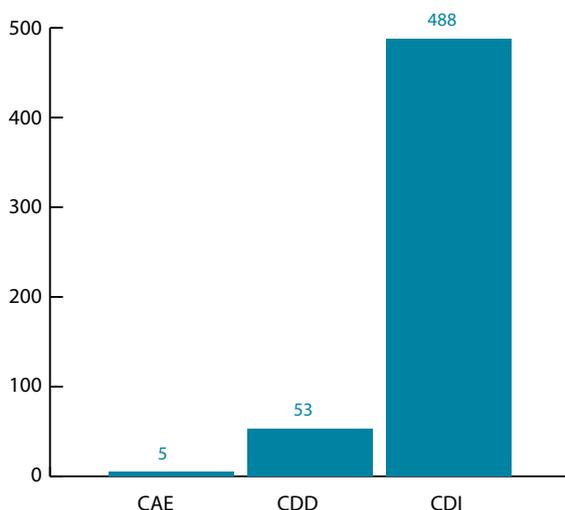
Effectif par sexe pour les cadres en 2013



Effectif par sexe pour les employés en 2013



Effectif par contrat en 2013



Les effectifs

Au 31 décembre 2013, l'effectif en équivalent temps plein (hors stagiaires, formateurs occasionnels et CDD de remplacement) était de 546 salariés, France terre d'asile ayant connu une nouvelle année de hausse significative de ses effectifs en 2013.

Effectifs par sexe et par catégorie professionnelle

La proportion entre les femmes et les hommes est relativement stable et est similaire à la situation dans le secteur du social. Les femmes représentent une part croissante parmi des cadres de l'association.

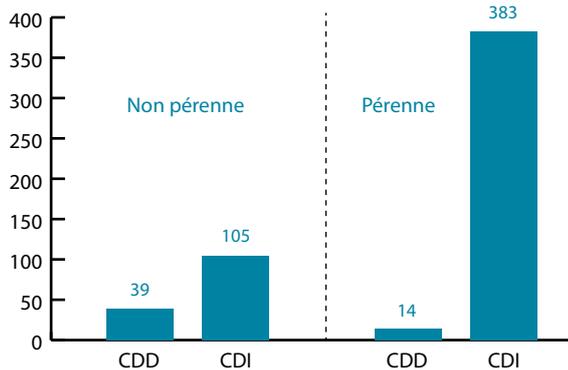
Part des contrats à durée déterminée et des contrats à durée indéterminée

La part des CDD au sein des effectifs est de 10,7 % ce qui est représentatif du secteur.

Les effectifs selon les financements des dispositifs

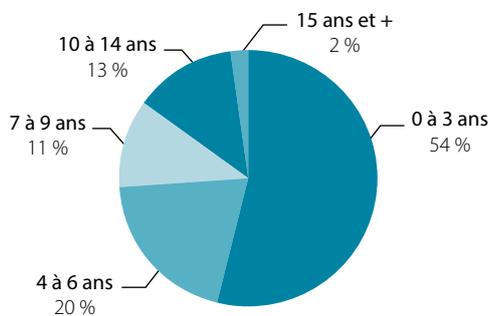
Les dispositifs pérennes emploient 73,6 % des effectifs de France terre d'asile.

Nature des contrats selon les dispositifs pérennes et non – pérennes au 31.12.2013



Les effectifs par ancienneté

L'ancienneté au 31.12.2013



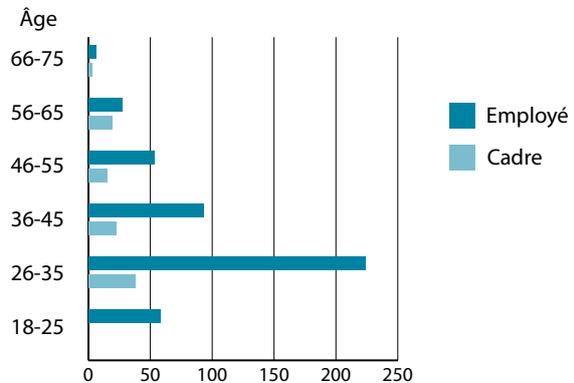
Les effectifs par âge au 31 décembre 2013

La majorité des effectifs de France terre d'asile ont moins de 3 ans d'ancienneté, avec un âge inférieur en moyenne à 35 ans, reflet de la jeunesse de nos salariés souvent en premier emploi au sein de France terre d'asile. Creuset de formation au sein du secteur associatif et social, France terre d'asile est reconnue pour son expertise. Sa notoriété lui permet d'engager de nombreux jeunes en quête de solidarité au quotidien et d'engagement porteur de sens. L'un des défis des ressources humaines pour les années à venir est de capitaliser sur l'expertise acquise, repérer les talents internes, et assurer le transfert de savoir faire sur les nouvelles générations.

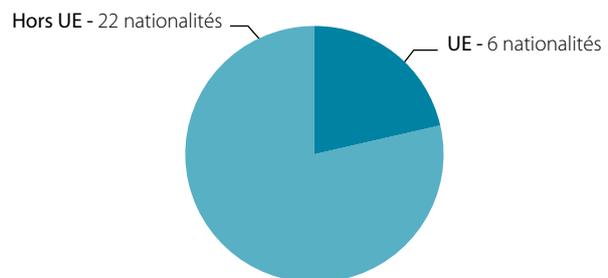
Nationalités des salariés à France terre d'asile

La structure des effectifs par nationalité demeure stable. Comme en 2012, environ 10 % des salariés de France terre d'asile sont de nationalité étrangère.

Effectif par âge en 2013



Diversité des nationalités des salariés à France terre d'asile en 2013, hors nationalité française



Les entrées/sorties

Tous contrats confondus, 188 salariés sont entrés en 2013 pour 133 sorties avec un solde positif final de 35 personnes aux effectifs ETP de fin d'année (des salariées peuvent entrer et sortir plusieurs fois dans l'année). Cette hausse reflète une tendance lourde de ces dernières années, reflet du nombre croissant de nos activités.

Les relations sociales

Les réunions des instances représentatives du personnel

En 2013, les délégués du personnel, le comité d'entreprise et le CHSCT se sont réunis comme suit (réunions ordinaires et exceptionnelles) :

- 12 réunions du comité d'entreprise ;
- 12 réunions pour la délégation du personnel ;
- 8 réunions du CHSCT.

Les accords signés en 2013

Trois accords ont été signés en 2013 avec les délégués syndicaux :

- Le contrat génération ;
- La modification de l'accord d'entreprise par l'avenant du 19 octobre 2012, instituant les garanties collectives « *Frais de santé des salariés de France terre d'asile* ».
- La récupération des jours fériés 2012-2013.

→ Contexte et activités du centre de formation en 2013

L'activité du centre de formation s'articule autour de deux champs d'intervention distincts :

- Une activité principale qui est la prestation de formations inter et intra-organismes, qui s'adressent à tout professionnel du secteur social, accueillant, accompagnant ou hébergeant des populations migrantes ou réfugiées.
- Une activité secondaire consistant en l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan de formation interne, destiné exclusivement au personnel associatif, pour assurer l'adaptation des salariés à leur poste de travail et développer leurs compétences.

Voici tout d'abord un aperçu de la participation des salariés de France terre d'asile (par catégorie) aux différents types de formations proposées en 2013 :

	Cadres	Employés	TOTAL
Plan de formation 2013	64	300	364
Formations complémentaires¹	34	403	437
TOTAL	98	703	801

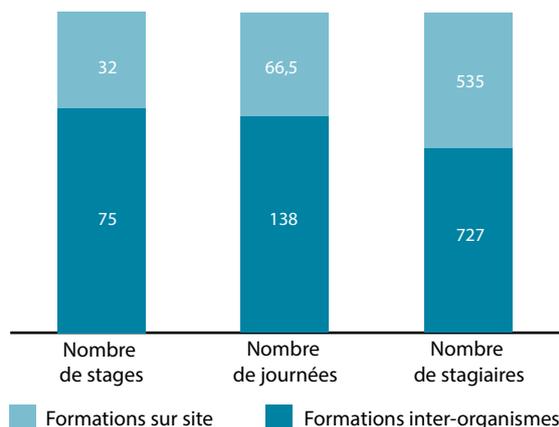
1. Désignent la participation des salariés de France terre d'asile aux actions inter-organismes

Le nombre de participants à des formations parmi les salariés est en hausse constante depuis plusieurs années, 801 participants en 2013, contre 742 en 2012 et 705 en 2011.

Les formations inter et intra-organismes

En 2013, le Centre de formation a organisé 107 stages sur un total de 204,5 journées.

Bilan 2013 par type de formation



75 d'entre eux étaient des formations inter-organismes réalisées dans les locaux du centre à Paris et 32 ont été mis en œuvre sur site au sein des organismes commanditaires (formations intra), répartis dans 13 régions de France. Parmi ces formations intra, un travail considérable a été mené à destination de conseils généraux, à la fois sur la thématique des mineurs isolés étrangers, sur la demande d'asile ou encore la connaissance des populations originaires du Caucase. **L'ensemble de ces actions a permis de former 1 262 stagiaires, contre 1 031 en 2012, dont une majorité (65 %) de professionnels extérieurs à France terre d'asile.**

Comme chaque année, l'équipe pédagogique s'est efforcée d'actualiser et de renouveler son offre pour être au plus près des attentes des acteurs de terrain. Parmi les formations ayant fait leur entrée dans le catalogue en 2013, on retrouve notamment des actions sur la détermination de l'âge par l'évaluation sociale, les actions de soutien à la parentalité dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada), la protection des demandeurs d'asile vulnérables ou encore le contexte géopolitique du Sahel et du Bangladesh.

25 % des stagiaires ont participé à des actions juridiques relatives au droit d'asile et au droit des étrangers. Outre les modules portant sur les fondamentaux du droit d'asile et l'aide à la constitution des dossiers de demande d'asile, ayant rassemblé 157 stagiaires au total, d'autres formations plus techniques sur le droit d'asile, relatives par exemple à la problématique du genre, aux techniques de recherche sur la géopolitique de pays d'origine ou encore l'apatridie, ont également suscité l'intérêt des professionnels (soit 58 stagiaires).

Une autre thématique importante est celle des formations sur l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement social, avec notamment la poursuite d'actions de formations à distance pour les agents des bureaux de poste, afin d'améliorer leur connaissances sur les demandeurs d'asile et leurs droits. Dorénavant regroupées dans une thématique à part entière, les formations abordant la situation des mineurs isolés étrangers rassemblent un nombre de participants en forte hausse, en particulier suite à la réforme du dispositif d'accueil sur le territoire, instituée par la circulaire du 31 mai 2013, mettant notamment en place l'évaluation sociale de l'âge. L'action proposée sur la prise en charge des mineurs isolés étrangers est la plus demandée sur site et a permis de former 156 personnes, auquel s'ajoutent les 36 participants des sessions inter-organismes.

Le Centre de formation continue également d'être très sollicité pour améliorer la connaissance des travailleurs sociaux quant aux spécificités socioculturelles des populations accompagnées et de la situation géopolitique dans leur pays d'origine. Les actions proposées ont bénéficié à 223 personnes et ont touché tant les pays du Caucase Nord et Sud que l'Afghanistan, le Pakistan, la République démocratique du Congo, la Guinée Conakry ou les pays du Sahel.

Le plan de formation 2013

Élaboré pour chaque année civile, le plan de formation rassemble l'ensemble des formations collectives et individuelles mises en œuvre à l'initiative de l'employeur. Le choix des actions retenues se fait sur la base des orientations générales et stratégiques définies par la DRH-F, ainsi que des besoins identifiés lors des entretiens annuels de parcours professionnel.

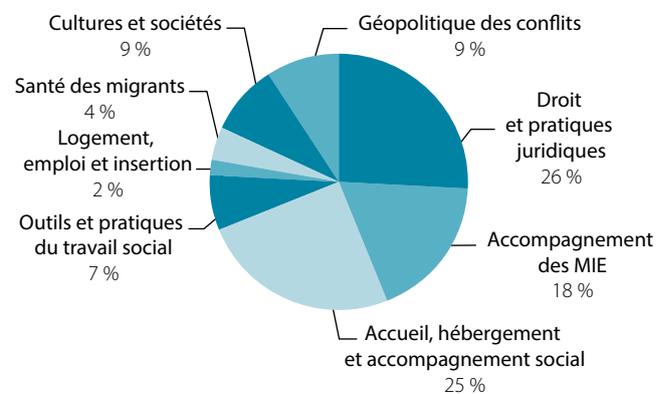
En 2013, les actions organisées ont rassemblé 364 participants : 15 formations collectives, réparties sur 50 jours, et 28 formations individuelles ont pu ainsi être réalisées.

Parmi les actions collectives, ayant concerné 336 stagiaires, la démarche résolutive dans la relation d'aide, permettant de découvrir une nouvelle approche de la relation avec l'utilisateur, a été proposée aux intervenants sociaux des trois directions thématiques : 32 d'entre eux ont pu en bénéficier. Le perfectionnement des écrits professionnels a à nouveau fait l'objet d'une attention particulière pour les intervenants sociaux. Un autre groupe d'intervenants sociaux, souhaitant évoluer vers des fonctions d'encadrement, a pu appréhender le cadre de fonctionnement et la gestion des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS). Pour les cadres, un des axes prioritaires développés en 2013 (et qui se poursuit en 2014) a été celui de la prévention des risques. Une première action spécifique aux risques psychosociaux a été mise en œuvre pour le groupe de travail constitué en interne. Une autre formation destinée aux cadres portant sur la gestion des risques dans les ESMS a concerné 14 salariés. Enfin, 49 personnes de structures diverses ont pu se former aux premiers secours.

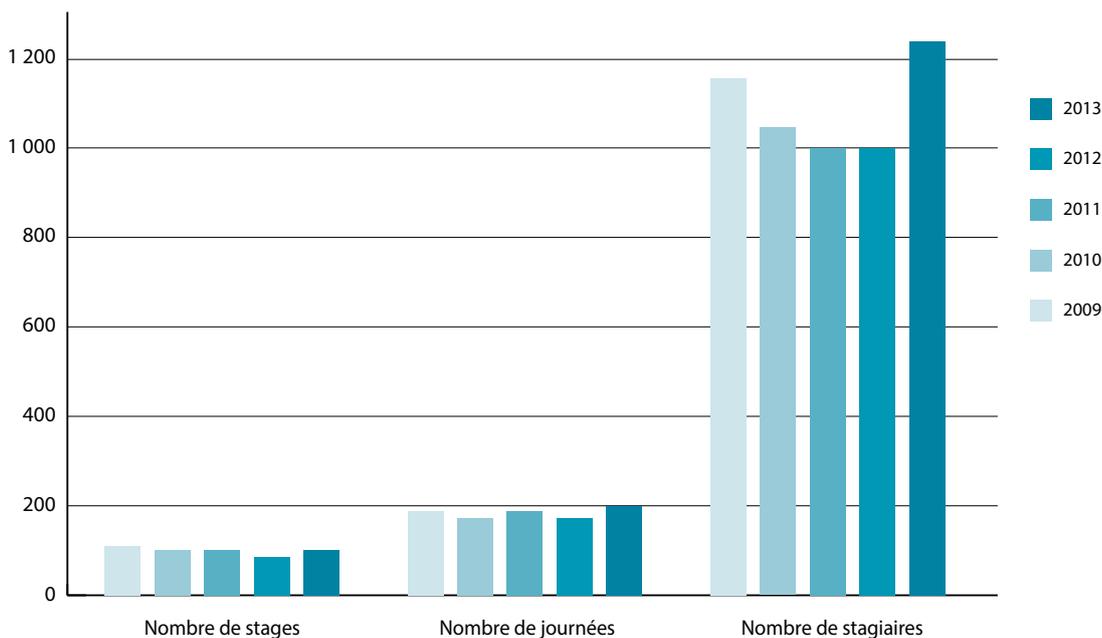
En ce qui concerne les actions individuelles, 8 visaient à accompagner des salariés dans leur parcours de qualification, pour l'obtention de diplômes variés (Cafdes, Caferuis, DEASS).

D'autres formations individuelles destinées à des salariés des métiers supports leur ont permis d'approfondir leurs connaissances et d'acquérir de nouvelles compétences techniques spécifiques à leur domaine d'intervention : ressources humaines, formation, gestion financière ou encore comptabilité.

Répartition des stagiaires par thématiques de formation



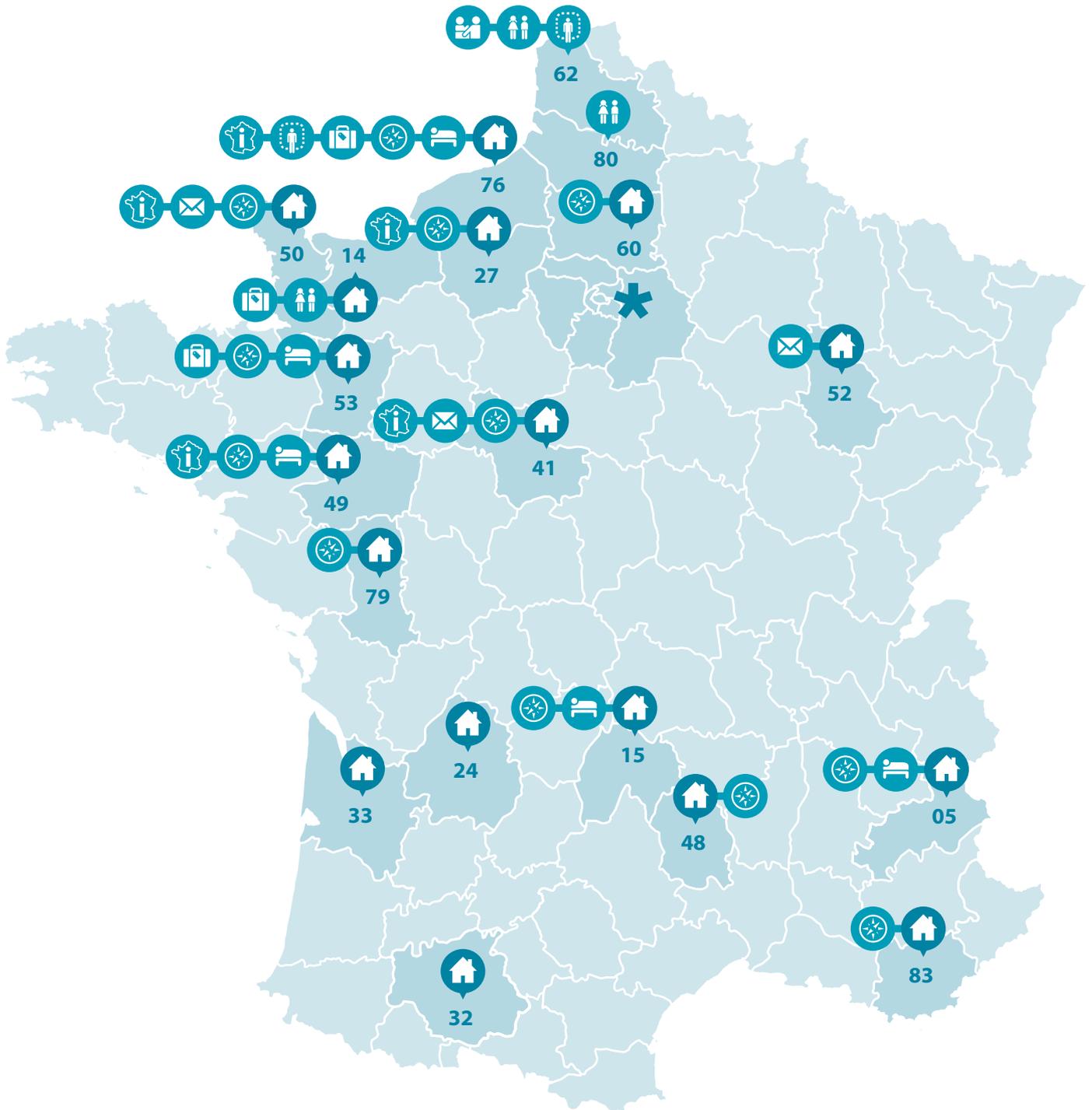
Évolution 2009-2013





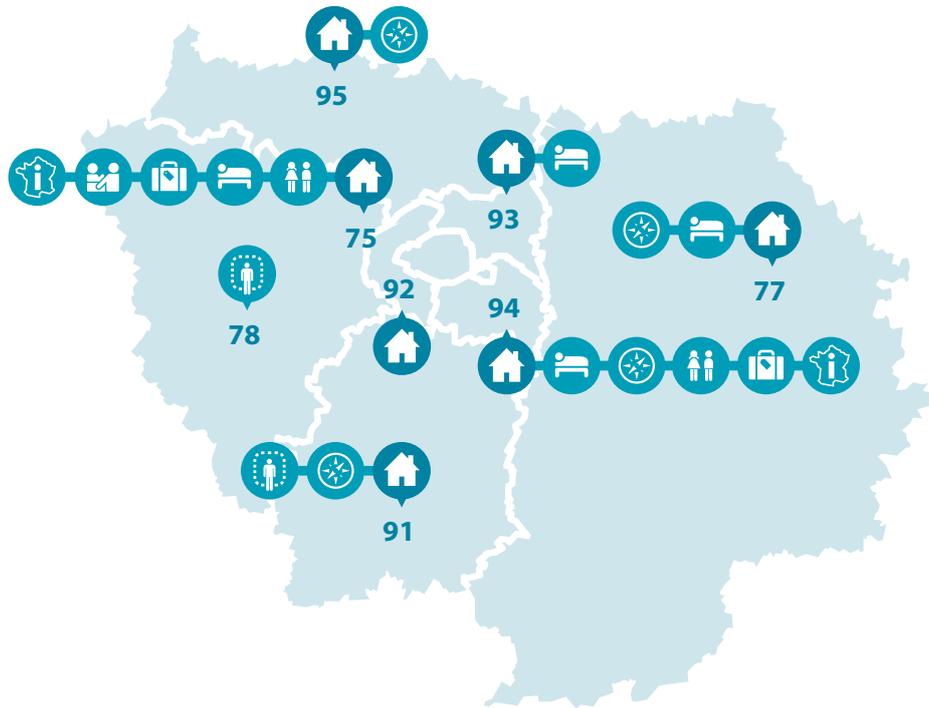
L'ACTION DE FRANCE TERRE D'ASILE SUR LE TERRAIN

France terre d'asile dans les départements





ÎLE-DE-FRANCE



-  Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada)
-  Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés (Reloref)
-  Dispositif d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (Huda)
-  Dispositif mineurs isolés étrangers
-  Plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile primo-arrivants
-  Service d'aide aux étrangers retenus en centre de rétention
-  Service de domiciliation
-  Bureau d'information et d'orientation
-  Dispositif d'intégration

En Tunisie



24 Dordogne

Cada de Périgueux - 27, rue Font-Claude - 24000 PÉRIGUEUX

Nombre total de places Cada dans le département	99 places
Date d'ouverture	Septembre 2002
Capacité agréée au 31/12/2013	99 places
Nombre de personnes entrées	55 personnes (dont 4 naissances), soit 19 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	158 personnes
Taux d'occupation du Cada	99,71 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	36,84 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Albanie :	21 personnes (38,18 %)
Russie :	8 personnes (14,54 %)
Côte d'Ivoire :	5 personnes (9,09 %)
Kosovo :	5 personnes (9,09 %)
République Centrafricaine :	5 personnes (9,09 %)
Bangladesh :	4 personnes (7,27 %)

Activités au sein du Cada en 2013

L'accompagnement social mis en place en 2013 a été marqué par l'augmentation des parcours scolaires spécifiques pour des jeunes majeurs ainsi que les orientations par les médecins généralistes vers des suivis particuliers (psychologues, spécialistes). En outre, le PGA a été actualisé dans l'objectif de mieux impliquer les usagers vers leur autonomisation. La situation économique assez difficile de la Dordogne n'a pas favorisé l'accès à l'emploi des demandeurs d'asile reconnus réfugiés et l'incitation à la mobilité a eu un rôle croissant dans l'appui à l'insertion. Les bonnes relations avec les partenaires impliqués et le choix des déboutés de quitter le Périgord ont permis leur départ du Cada dans les délais.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	19 personnes, soit 7 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	5 personnes, soit 2 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	1 famille en HLM, 2 isolés dans le privé
- emploi et/ou formation à la sortie	1 personne en emploi par contrat d'insertion (secteur du bâtiment) 6 personnes en formation langue (formation CAI)

33 Gironde

Cada de Bègles - 157, cours Victor Hugo - 33130 BÈGLES

Nombre total de places Cada dans le département	357 places
Date d'ouverture	Novembre 2006
Extension au cours de l'année	30 places
Capacité agréée au 31/12/2013	80 places
Nombre de personnes entrées	57 personnes (dont 4 naissances), soit 23 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	108 personnes, soit 43 ménages
Taux d'occupation du Cada	99,71 %

Activités au sein du Cada en 2013

Suite à l'extension, l'année 2013 a été en partie consacrée à la rencontre des partenaires actifs dans les quartiers où le Cada s'est développé. Ces partenaires sont notamment les structures proposant un apprentissage du français et les lieux d'accueil à destination de la petite enfance. En parallèle, une réflexion a été menée avec une personne diplômée en français langue étrangère (FLE), pour la mise en place de cours réguliers au Cada en 2014. En 2013, les activités proposées ont favorisé la rencontre entre anciens et nouveaux résidents. Il s'agissait notamment de :

- sorties ludiques collectives,
- ateliers cuisine organisés au domicile des résidents,
- petits-déjeuners hebdomadaires au Cada pour permettre aux résidents d'échanger et d'émettre leurs aspirations pour la mise en place du programme global d'autonomisation en 2014.

Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	
22,22 %	
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Kosovo :	18 personnes (31,58 %)
Albanie :	10 personnes (17,54 %)
Russie :	8 personnes (14,04 %)
Syrie :	5 personnes (8,77 %)
Géorgie :	5 personnes (8,77 %)

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	7 personnes, soit 3 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	7 personnes, soit 3 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	7 personnes, soit 3 ménages
- emploi et/ou formation à la sortie	1 personne a eu accès à une formation (apprentissage cuisine)

15 Cantal

Cada d'Aurillac - 15 bis, avenue des Volontaires - 15000 AURILLAC

Nombre total de places Cada dans le département	65 places
Date d'ouverture	Novembre 2002
Extension au cours de l'année	15 places
Capacité agréée au 31/12/2013	65 places
Nombre de personnes entrées	49 personnes, soit 15 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	94 personnes
Taux d'occupation du Cada	99,9 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	52,94 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Russie :	15 personnes (30,61 %)
Albanie :	11 personnes (22,45 %)
Kosovo :	8 personnes (16,33 %)
Côte d'Ivoire :	5 personnes (10,20 %)
Madagascar :	5 personnes (10,20 %)

Activités au sein du Cada en 2013

Le centre a participé à la semaine interculturelle « *Autour des savoir-faire d'ailleurs et d'ici* », pour mieux se connaître, se comprendre et accepter les différences. Plusieurs ateliers ont rassemblé une dizaine de familles autour de la fabrication des pains. Le Cada a participé au Noël de partage pour les enfants en partenariat avec l'amicale laïque d'Arpajon sur Cère, commune proche d'Aurillac. Le 5ème forum de la vie associative et de la fête du sport a permis aux familles du Cada de découvrir toutes les activités proposées par la ville d'Aurillac. Des ateliers sur la santé en partenariat avec la Carsat, pour la découverte de la CPAM en partenariat avec le centre hospitalier pour la contraception, ainsi qu'avec une assurance pour les rendez-vous de la forme, ont été mis en place dans le cadre du PGA (Programme global d'autonomisation). Le centre a également organisé des ateliers autour des questions liées au logement (consommation d'énergie, fabrication de produits ménagers) ainsi que des modules sur les thématiques du « *vivre en France* » relatifs à la thématique de la scolarité, du logement, du travail.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	19 personnes, dont 5 protections subsidiaires, soit 5 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	5 personnes soit 2 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	19 personnes soit 5 ménages ont obtenu un logement
- emploi et/ou formation à la sortie	1 personne a eu accès à un emploi 2 personnes ont eu accès à une formation 2 personnes ont eu accès à un emploi aidé
Exemple de parcours d'insertion réussi	Suite à une formation « <i>Découverte des métiers</i> » proposée par l'AFPA, une personne a obtenu un emploi dans le bâtiment.

15 Cantal (suite)

Le dispositif HUDA

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile	
Date d'ouverture	Avril 2012
Type d'hébergement	Logements diffus - appartements partagés
Nombre de places d'hébergement d'urgence	22 places

Information sur le public accueilli

Pays d'origine des personnes entrées en 2013	Russie	16 personnes	(36,36 %)
	Albanie	14 personnes	(31,82 %)
	Kosovo	9 personnes	(20,45 %)
	Congo RDC	4 personnes	(9,09 %)
	Cameroun	1 personne	(2,27 %)
Nombre de personnes hébergées sur l'année	44 personnes		
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2013	19 sous autorisation provisoire de séjour (APS) 19 en attente de place en Cada		
Durée moyenne de séjour	138 jours		
Nombre de sorties	47 personnes		
Nombre d'orientations vers un Cada	38		

Le dispositif Reloref

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés	1
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées : 1 ménage, soit 4 personnes	Personnes sorties : Aucun ménage sorti
Durée moyenne d'accompagnement	1 ménage hébergé depuis 16 mois

Description des missions du dispositif

Dans le cadre d'une loi contre l'exclusion des personnes prioritaires, ce dispositif permet l'hébergement temporaire ainsi que l'accompagnement social des bénéficiaires d'une protection internationale.

Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées	Accompagnement social et administratif
Type de sortie du logement-relais	Aucun ménage sorti
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	Aucun ménage sorti
Accompagnement vers une formation	Pas d'accompagnement
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	Aucun ménage sorti

14 Calvados

Cada de Caen - 57/59, avenue de la Côte de Nacre - 14000 CAEN

Nombre total de places Cada dans le département	375 places
Date d'ouverture	Septembre 2006
Extension au cours de l'année	30 places
Capacité agréée au 31/12/2013	60 places

Activités au sein du Cada en 2013

Le Cada a développé son programme d'animation en proposant davantage d'ateliers d'information collective sur les questions liées à l'insertion (accès à l'emploi et au logement des bénéficiaires d'une protection internationale) et à la prévention santé (sexualité, contraception) notamment. Des réunions régulières avec tous les usagers ont permis à l'équipe de présenter les nouveautés, de diffuser le calendrier des animations et de faire participer les usagers à la vie du centre. L'ouverture du Cada sur l'extérieur s'est faite à travers deux axes : le premier par le développement de partenariats (Pôle emploi, Centre de loisirs pour favoriser l'inclusion des usagers dans la vie de quartier) et le second par l'accueil de travailleurs sociaux stagiaires et les interventions des membres de l'équipe auprès des étudiants dans plusieurs établissements de formation professionnelle.

Nombre de personnes entrées	40
Nombre de personnes présentes durant l'année	100
Taux d'occupation du Cada	95,51 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	53,57 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Russie :	12 personnes (30,61 %)
Kirghizistan :	7 personnes (17,5 %)
Congo :	6 personnes (15 %)
Irak :	4 personnes (10 %)
Afghanistan :	2 personnes (5 %)

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	23 personnes soit 14 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	12 personnes soit 9 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	3 ménages soit 5 personnes ont accédé au logement
- emploi et/ou formation à la sortie	L'accès à l'emploi ou la formation est très ralenti du fait du délai d'effectivité de la formation linguistique imposée par l'Ofii.

La plate-forme d'accueil de Caen - 7, rue du Docteur Roux - 14000 CAEN

Premier accueil des demandeurs d'asile	
Date d'ouverture	2003
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2013	1 300 dont 713 nouvelles domiciliations
Nombre de demandeurs d'asile en attente d'une place Cada	500
Nombre de demandeurs d'asile admis en Cada	95

Activités de la PLF en 2013

Le renforcement de l'équipe sociale et la réorganisation du service de domiciliation ont permis de faire baisser le délai de domiciliation le faisant passer de plus de 3 mois en début d'année à moins d'un mois en décembre 2013.

Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	95
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	389
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour l'aide au dossier Ofpra/CNDA	604 dossiers Ofpra, CNDA et aides juridictionnelles élaborés en interne

Le SAMIE de Caen - 57/59, avenue de la Côte de Nacre - 14000 CAEN

Service d'accueil des mineurs isolés étrangers	
Date d'ouverture	Septembre 2006
Nombre de places	75
Nombres de jeunes suivis sur l'année	98 jeunes ont été suivis sur l'année
Durée moyenne de prise en charge	24 mois
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	17 ans
Pays d'origine des jeunes pris en charge en 2013 Bangladesh, Algérie, Mali, Mongolie, Sierra Leone, Albanie	
Répartition par sexe 19 % de filles et 81 % de garçons	

Description des missions du dispositif

Accueil des jeunes sollicitant une mesure de protection au titre de leur minorité et de leur isolement sur le département du Calvados, et mise à l'abri de ces jeunes. Prise en charge des jeunes reconnus mineurs avec accompagnement socio-éducatif et administratif.

14 Calvados (suite)

Le SAMIE de Caen - 57/59, avenue de la Côte de Nacre - 14000 CAEN

Nombres de demandes d'asile déposées	2
Nombre de protections internationales accordées	6
Nombre de titres de séjours délivrés	4
Nombre de jeunes scolarisés en classe interne	14
Nombre de jeunes scolarisés à l'Education nationale	82
Nombre de jeunes ayant conclu un contrat d'apprentissage	2

Activités du service en 2013

En 2013, 75 jeunes sollicitant une mesure de protection au titre de la minorité et de l'isolement se sont présentés au SAMIE, dont 19 ont été reconnus mineurs et pris en charge par le Conseil général du Calvados, placés dans notre dispositif. 15 jeunes provenant d'autres départements ont également accédé au SAMIE dans le cadre de la circulaire du 31 mai 2013.

84 % des jeunes pris en charge en 2013 ont été scolarisés. Tous les nouveaux intégrés ont passé les tests de l'IRSA (Institut inter régional pour la santé) et ont rencontré une psychologue. En 2013, 80 animations ont été proposées, mobilisant une moyenne de 15 jeunes par animation.

50 Manche

Cada de Saint-Lô - 5, rue Houssin Dumanoir - 50000 SAINT-LÔ

Nombre total de places Cada dans le département	107 places
Date d'ouverture	Mars 2003
Extension au cours de l'année	15 places
Capacité agréée au 31/12/2013	107 places
Nombre de personnes entrées	73 personnes, soit 31 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	166 personnes
Taux d'occupation du Cada	95,20 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	45,16 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Russie :	22 personnes (30.14 %)
Kirghizistan :	9 personnes (12.33 %)
Kosovo :	9 personnes (12.33 %)
Albanie :	8 personnes (10.96 %)
Nigéria :	7 personnes (9.59 %)

Activités au sein du Cada en 2013

La 3^{ème} édition du festival « Cinéma & Migrations » s'est déroulée du 28 au 31 mai 2013 à Saint-Lô sur le thème « Les réalités du parcours migratoire ». Ainsi, 400 personnes ont assisté aux projections en présence du réalisateur Jonathan Millet, venu présenter son documentaire « Ceuta, douce prison » avec Guy, le personnage principal. Autre point marquant : France terre d'asile a fêté les 10 ans du Cada de la Manche. Plus de 700 personnes ont participé aux différentes animations organisées du 1^{er} au 5 octobre en partenariat avec la bibliothèque de Saint-Lô. À cette occasion, ont été mis en place une exposition intitulée « L'exil dans les yeux », une narration de contes dans la langue natale des enfants ainsi qu'une lecture à voix haute, un spectacle « Exils » ainsi qu'une rencontre avec l'auteur S. Mukasonga, réfugiée rwandaise. Un partenariat a également été développé avec les établissements scolaires autour du thème de l'alimentation.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	24 personnes, soit 11 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	20 personnes, soit 8 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	5 ménages, soit 15 personnes ont obtenu un logement social en bail direct
- emploi et/ou formation à la sortie	Aucune personne n'a eu accès à un emploi. 4 personnes ont bénéficié de la formation linguistique dans le cadre du CAI.

Le service de domiciliation de Saint-Lô

Premier accueil des demandeurs d'asile	
Date d'ouverture	Octobre 2004
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2013	202
Nombre de demandeurs d'asile en attente d'une place Cada	102
Nombre de demandeurs d'asile admis en Cada	55
Nombre de personnes sous procédure Dublin	15

Activités de la plate-forme en 2013

La plate-forme a approfondi le partenariat avec Pôle Emploi pour faciliter l'accès à l'ATA pour tous les domiciliés. L'accès au droit a été amélioré dans le cadre du partenariat avec la CPAM par une ouverture de la CMU dès l'obtention du rendez-vous à la préfecture du Calvados en octobre 2013 et la participation aux réunions relatives à l'accès aux soins des plus démunis. Des réunions d'informations collectives sur l'accueil des demandeurs d'asile pour tous les domiciliés ont été mises en place en 2013.

Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	114 dossiers CMU et 10 dossiers AME
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	70
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	92 dossiers Ofpra et 22 recours CNDA

Le dispositif Relais-insertion

Nombre de personnes prises en charges	
Personnes accompagnées : 36 ménages soit 78 personnes	Personnes sorties : 22 ménages soit 50 personnes
Durée moyenne d'accompagnement 3,8 mois soit 117,4 jours	
Résultats de l'accompagnement délivré :	
Emploi et formation	
Emploi : 8 personnes ont accédé à l'emploi : - 2 personnes en CDI, - 3 personnes en CDD, - 3 personnes en chantier d'insertion	Formation : 22 personnes ont bénéficié de la formation linguistique dans le cadre du CAI. 2 personnes en formation qualifiante (CAP métallerie serrurerie et CAP électricité)
Logement / hébergement 3 ménages ont obtenu un logement dans le parc public. 9 ménages en logement temporaire (FJT, CHRS, logement d'insertion et logement d'urgence)	

Description des missions du dispositif

Le dispositif Relais insertion accompagne les bénéficiaires d'une protection internationale et les personnes régularisées résidant dans le département de la Manche dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées

Créé en octobre 2004, ce dispositif accompagne les bénéficiaires d'une protection internationale. L'accompagnement est basé sur une relation contractuelle autour d'objectifs et de propositions d'insertion socioprofessionnelle.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Madame D. originaire de Mauritanie a été déboutée de sa demande d'asile. À la sortie du Cada, elle a déposé une demande d'admission exceptionnelle au séjour et a été accueillie en CHRS avec sa fille. Madame D. a donc bénéficié de l'accompagnement social complémentaire du Relais insertion de France terre d'asile et de l'équipe du CHRS. Elle a finalement obtenu une carte de séjour d'un an, trouvé du travail dans le champ du service à la personne et vient d'intégrer un logement autonome.

Le dispositif Reloref

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés 2	
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées : 3 ménages, soit 12 personnes	Personnes sorties : 2 ménages, soit 8 personnes
Durée moyenne d'accompagnement 11,5 mois, soit 351,5 jours	

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais	2 ménages soit 8 personnes ont obtenu un logement social en bail direct
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	Pas d'accès à l'emploi pour ces 2 ménages à la sortie du dispositif Reloref
Accompagnement vers une formation	2 personnes ont bénéficié d'une formation linguistique dans le cadre du CAI
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	Aucun ménage sorti

41 Loir-et-Cher

Cada de Blois - 28, avenue du Maréchal Maunoury - 41000 BLOIS

Nombre total de places Cada dans le département	230 places
Date d'ouverture	Avril 2003
Extension au cours de l'année	15 places
Capacité agréée au 31/12/2013	95 places
Nombre de personnes entrées	69 personnes, soit 31 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	149 personnes
Taux d'occupation du Cada	97,5 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	25 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Russie :	21 personnes (30,43 %)
Albanie :	9 personnes (13,04 %)
Congo RDC :	6 personnes (8,70 %)
Guinée :	6 personnes (8,70 %)
Autorité palestinienne :	6 personnes (8,70 %)

Activités au sein du Cada en 2013

L'année a été marquée par l'extension de la capacité d'accueil du Cada de 15 places à partir du 1er juillet 2013. Le temps fort de l'année 2013 a été la célébration des 10 ans du Cada de Blois. Cette manifestation, qui s'est déroulée le 25 octobre 2013 à l'Espace Jorge Semprun de Blois, a réuni 200 personnes autour d'un repas de cuisines du monde préparé par les demandeurs d'asile pris en charge au Cada. L'organisation des festivités a mobilisé une partie de l'année les usagers du Cada autour de la création d'un spectacle musical et de panneaux décoratifs. D'anciens usagers du Cada se sont associés à cet événement en témoignant de leur parcours de demandeur d'asile et d'intégration. Cette célébration a été l'occasion de faire un bilan de ces dix années d'existence et de réunir les partenaires, l'équipe et les usagers autour d'un moment convivial.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	12 personnes, soit 5 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	9 personnes, soit 4 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	9 personnes soit 4 ménages
- emploi et/ou formation à la sortie	2 personnes ont eu accès à un emploi 1 personne a eu accès à une formation

Le service de domiciliation de Blois

Date d'ouverture	Octobre 2004
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2013	426 personnes accueillies dont 306 adultes et 120 enfants. Nouvelles domiciliations : 178 adultes domiciliés en 2013
Nombre de demandeurs d'asile en attente d'une place Cada	181 personnes
Nombre de demandeurs d'asile admis en Cada	32 ménages, soit 96 personnes
Nombre de personnes sous procédure Dublin	2 ménages, soit 6 personnes

Description des missions du service

Le service de domiciliation postale est assuré depuis octobre 2004 à la plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile.

Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	Environ 120 personnes
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	Environ 110 personnes
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	Environ 150 personnes

Service d'insertion en milieu ouvert de Blois

Nombre de personnes prises en charges	
Personnes accompagnées	179 personnes accompagnées
dans le cadre de l'insertion professionnelle :	74 personnes réfugiées statutaires
10 bénéficiaires de la protection subsidiaire	95 personnes régularisées
Personnes sorties	126 personnes sorties
Durée moyenne d'accompagnement	6 mois
Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées	Insertion professionnelle, aide à l'accès au logement, accompagnement administratif

Description des missions du dispositif

Intégration par l'emploi et le logement

Résultats de l'accompagnement délivré :	
- emploi et formation	141 personnes ont obtenu un emploi 24 personnes en CDI 50 CDD de plus de 6 mois 48 CDD de moins de 6 mois 38 contrats aidés 22 contrats saisonniers 25 contrats intérimaires 7 personnes en formation qualifiante ou pré qualifiante
- logement / hébergement	9 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public 1 ménage a obtenu un logement pérenne dans le parc privé 3 ménages ont obtenu un hébergement temporaire en CPH (hors département)

Le dispositif Reloref

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés 2	
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées : 4 ménages, soit 17 personnes	Personnes sorties : 2 ménages, soit 8 personnes
Durée moyenne d'accompagnement 5,5 mois	

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais	2 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	Pas d'emploi. Poursuite de l'accompagnement à l'insertion professionnelle post-sortie
Accompagnement vers une formation	Pas de formation
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	Pas de mobilité géographique

Cada de Romorantin-Salbris - 52 bis, av. de Villefranche - 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

Nombre total de places Cada dans le département	230 places
Date d'ouverture	Octobre 2004
Capacité agréée au 31/12/2013	60 places
Nombre de personnes entrées	30 personnes, soit 8 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	79 personnes
Taux d'occupation du Cada	97,79 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	52,94 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Russie :	15 personnes (50 %)
Albanie :	7 personnes (23,33 %)
Angola :	3 personnes (10 %)
Congo RDC :	2 personnes (6,67 %)

Activités au sein du Cada en 2013

En 2013, le Cada de Romorantin s'est engagé dans un programme d'ateliers cuisine autour de l'équilibre alimentaire, de la cuisine des produits locaux et de saison, de la gestion du budget alimentation et de la valorisation personnelle à travers l'échange des savoir-faire et des recettes. A également été mis en place, avec une bénévoles, un accompagnement scolaire hebdomadaire pour enfants et parents afin de faciliter et soutenir l'investissement des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. De même, un partenariat a été mis en place avec un réseau de formation au français, le GRETA. Ainsi, huit usagers bénéficient de ce programme de cours hebdomadaires. Par ailleurs, les usagers ont eu l'occasion de participer à la fête du Pain de Pruniers en Sologne.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	15 personnes, soit 5 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	10 personnes, soit 3 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	3 ménages, soit 10 personnes ont obtenu un logement temporaire
- emploi et/ou formation à la sortie	Pas d'accès à l'emploi à la sortie

41 Loir-et-Cher (suite)

Le dispositif Reloref

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés	
2	
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées :	Personnes sorties :
3 ménages, soit 11 personnes	3 ménages, soit 11 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	
5,78 mois	

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais	1 ménage a obtenu un logement en sous-location bail glissant via un partenaire associatif 2 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	Pas d'accès à l'emploi

Cada de Vendôme - 1 ter B, rue Charles Péguy - 41100 VENDÔME

Nombre total de places Cada dans le département	230 places
Date d'ouverture	Décembre 2005
Extension au cours de l'année	15 places
Capacité agréée au 31/12/2013	75 places
Nombre de personnes entrées	54 personnes, soit 21 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	117 personnes, soit 44 ménages
Taux d'occupation du Cada	98,46 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	45 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Russie :	18 personnes (33,33 %)
Albanie :	5 personnes (9,26 %)
Autorité palestinienne :	5 personnes (9,26 %)
Nigeria :	4 personnes (7,41 %)
Syrie :	4 personnes (7,41 %)

Activités au sein du Cada en 2013

L'année 2013 a vu la mise en place de nouveaux partenariats, notamment avec le Centre de littérature orale (Clio) qui prévoit l'intervention d'une conteuse afin de travailler sur les contes de différents pays. De nouveaux partenariats ont également été mis en place avec le centre de planification concernant la parentalité ou le Lycée la Providence pour travailler sur les risques domestiques.

Le travail avec les anciens partenaires s'est poursuivi, avec la Police nationale sur le code de la route, les délits et contraventions, avec le Planning familial auprès des femmes concernant la réduction des risques (MST, contraception, violences faites aux femmes, etc.), avec le programme de réussite éducative, etc.

D'autre part, un atelier d'expression créative a été inauguré et a permis l'exposition d'œuvres en partenariat avec le groupe d'entraide mutuelle.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	33 personnes, soit 7 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	28 personnes, soit 5 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	2 ménages, soit 10 personnes sorties vers un dispositif ALT 3 ménages, soit 17 personnes sorties vers un CPH
- emploi et/ou formation à la sortie	Aucune sortie à l'emploi

Le dispositif Reloref

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés	
2	
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées :	Personnes sorties :
5 ménages, soit 20 personnes	3 ménages, soit 13 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	
6,3 mois	

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais	1 ménage a obtenu un logement dans le parc public 1 ménage a été pris en charge par des amis car changement de département
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	1 personne en CDI 2 personnes en CDD de trois mois (contrat saisonnier)

52 Haute-Marne

Cada de Chaumont - 5, avenue du souvenir français - 52000 CHAUMONT

Nombre total de places Cada dans le département	190 places
Date d'ouverture	Avril 2002
Extension au cours de l'année	30 places
Capacité agréée au 31/12/2013	110 places
Nombre de personnes entrées	58 personnes, soit 19 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	137 personnes, soit 38 ménages
Taux d'occupation du Cada	92,4 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	90 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Russie :	10 personnes (17,24 %)
RDC Congo :	10 personnes (17,24 %)
Kosovo :	6 personnes (10,34 %)
Albanie :	6 personnes (10,34 %)
Egypte :	5 personnes (8,62 %)
Afghanistan :	5 personnes (8,62 %)

Activités au sein du Cada en 2013

L'année 2013 aura vu l'extension du centre de 30 places supplémentaires dont 10 réservées à des personnes isolées. Deux appartements ont donc été attribués, l'un pour des hommes, l'autre pour des femmes. Cette spécificité a obligé le Cada à revoir les méthodes d'accompagnement des familles et à les adapter à ce nouveau public.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	15 personnes, soit 3 familles
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	13 personnes, soit 3 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	3 ménages, soit 13 personnes
- emploi et/ou formation à la sortie	3 personnes ont eu accès à une formation

Le service d'accueil et d'orientation - SAO de Chaumont

Accueil et hébergement des demandeurs d'asile	
Date d'ouverture	Novembre 2007
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2013	33
Nombre de demandeurs d'asile en attente d'une place Cada	16
Nombre de demandeurs d'asile admis en Cada	13
Nombre de personnes sous procédure Dublin	10

Description des missions du dispositif

Activités de domiciliation, suivi administratif et hébergement d'urgence en appartements.

Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	24
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	12
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	15

Activité du service en 2013

Le Service d'accueil et d'orientation - SAO a cessé d'exister le 31 décembre 2013. Les missions qui lui étaient confiées ont été reprises par le SIAO de la Haute-Marne.

27 Eure

Cada d'Évreux - 1, rue Jacquard - 27000 Évreux

Nombre total de places Cada dans le département	220 places
Date d'ouverture	Juillet 2002
Capacité agréée au 31/12/2013	100 places
Nombre de personnes entrées	68 personnes, soit 30 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	166 personnes soit 68 ménages
Taux d'occupation du Cada	101,43 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	26,47 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Congo RDC :	26 personnes (38,24 %)
Guinée :	12 personnes (17,65 %)
Nigéria :	6 personnes (8,82 %)
Irak :	5 personnes (7,35 %)
Russie :	5 personnes (7,35 %)

Activités au sein du Cada en 2013

Le projet personnalisé a été mis en œuvre pour les résidents du Cada. Les partenariats santé existants ont été renforcés (poursuite des permanences de l'unité mobile santé mentale RESPIRE au sein du Cada, développement du réseau de spécialistes, CMP, CPAM, Pass, MDPH, CHU). Nous avons poursuivi la recherche de solutions adaptées pour la prise en charge des traumatismes liés à l'exil, notamment en lien avec le Centre Minkowska. Un partenariat avec l'AFEV a permis la mise en place en 2013 d'un accompagnement personnalisé des jeunes du Cada dans le cadre du projet de réussite éducative porté par la ville et des mesures d'aide éducative ont été développées avec le Conseil général pour l'hébergement en foyer ASE pour des enfants de parents hospitalisés.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	22 personnes soit 10 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	19 personnes soit 8 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	1 ménage (4 personnes) dans le parc social, 2 ménages (3 personnes) ont obtenu un logement temporaire (résidence sociale et ALT), 2 ménages (9 personnes) ont obtenu un hébergement temporaire (CHRS, 115), 3 ménages (3 personnes) ont trouvé des solutions individuelles (hébergement chez un tiers)
- emploi et/ou formation à la sortie	4 personnes ont eu accès à un emploi (CDI peintre bâtiment, CDD enseignement, CDD agent de surface, intérim manutention) 3 personnes ont eu accès à une formation (GRETA, FLE, AFB, CUC, formation FLE Education et Formation)

Le pôle insertion d'Évreux

Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA (réfugiés et régularisés) - Pôle insertion	
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes accompagnées :	
182 personnes bénéficiaires du RSA :	
72 personnes à Evreux,	
45 à Vernon,	
65 à Louviers-Val de Reil	
Personnes sorties :	
69 personnes sorties au cours de l'année :	
32 à Evreux,	
11 à Vernon,	
26 à Louviers-Val de Reil	
Durée moyenne d'accompagnement	
12,3 mois d'accompagnement en moyenne	

Description des missions du dispositif

L'action d'accompagnement socioprofessionnel vise la levée des freins à l'insertion des étrangers bénéficiaires du RSA, la préparation à la sortie du dispositif ou une réorientation positive vers un accompagnement « emploi » (PLIE ou Emploi). Le projet a pour mission de procéder à un diagnostic partagé des personnes avec le Conseil général (réfugiés statutaires, personnes régularisées depuis plus de 5 ans, conjoints de français, parents d'enfants français), d'élaborer un parcours social notamment par la recherche d'emploi ou de formation, l'orientation vers une formation linguistique, l'accès au logement, la mobilité et l'accès aux droits (prestations familiales, unité familiale, etc.)

Résultats de l'accompagnement délivré :	
- emploi et formation	5 personnes ont eu accès à un CDI 17 personnes ont eu accès à un CDD 7 personnes ont eu accès à une formation qualifiante 5 personnes à une formation pré qualifiante Des personnes ont été orientées vers un accompagnement santé spécifique
- logement / hébergement	19 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public 5 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc privé 5 ménages ont obtenu un logement temporaire

Nature de l'accompagnement délivré /prestations proposées

Un suivi individualisé, la définition d'objectifs partagés visant à lever les freins à l'insertion. Des actions collectives, inscrites dans le PGA de l'établissement ont été menées sur des thématiques liées à l'emploi, la formation, les droits sociaux, le budget, les démarches liées au séjour et l'accès au logement. Un programme spécifique de socialisation et d'accès à la citoyenneté par la langue a été développé dans la ville de Val-de-Reuil, renforçant ainsi l'accompagnement individuel par une dynamique collective en groupe.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Ce couple avec deux enfants, de nationalité arménienne, est arrivé en France en juin 2011. Accueillis au Cada en août 2011, ils se sont rapidement investis dans la vie du centre. Dynamiques et volontaires, ils ont rapidement progressé en français et ont très vite souhaité travailler. Monsieur a obtenu une autorisation de travail dans une entreprise de bâtiment dès janvier 2013. Madame s'est beaucoup investie dans la vie de l'école. Bénéficiaire de la protection subsidiaire depuis janvier 2013, ils ont intégré un logement autonome en décembre 2013. Monsieur a obtenu un CDI dans la même entreprise et Madame a trouvé un contrat d'ATSEM (Agent territorial des écoles maternelles) dans une école maternelle.

Le dispositif Reloref**Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés**

Nombre de logements-relais mobilisés
8

Nombre de personnes prises en charges
Personnes hébergées : 12 ménages, soit 45 personnes
Personnes sorties : 5 ménages, soit 20 personnes

Durée moyenne d'accompagnement
11,9 mois

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais	5 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	1 personne en CDI 1 personne en CDD
Accompagnement vers une formation	6 personnes ont eu accès à une formation durant ou à la sortie du dispositif (formation « Renforcer ses savoirs de base » - RSB, FLE)
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	Aucun ménage

76 Seine-Maritime**Cada de Rouen - 4, rue de Fontenelle - 76000 ROUEN**

Nombre total de places Cada dans le département
142 places

Date d'ouverture
Janvier 2002

Capacité agréée au 31/12/2013
142 places

Nombre de personnes entrées
62 personnes, soit 27 ménages

Nombre de personnes présentes durant l'année
199 personnes, soit 79 ménages

Taux d'occupation du Cada
98,68 %

Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)
44,44 %

Activités au sein du Cada en 2013

Le Cada de Rouen propose à tous ses usagers un programme global d'autonomisation sous forme d'ateliers hebdomadaires sur différents thèmes : social, juridique, santé, emploi, logement. En 2013, le Cada a poursuivi ses actions avec ses différents partenaires. AIDES a continué les permanences mensuelles dans les locaux du Cada (sensibilisation au VIH et dépistage par un test rapide à orientation diagnostique). L'AFEV a pu apporter un soutien scolaire à 5 enfants du Cada, 4 autres ont pu bénéficier d'un projet d'accompagnement vers la lecture. Les actions de l'AFEV se sont stoppées avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Des actions liées à la parentalité, sous forme de groupe de parole, ont revu le jour avec l'École des Parents et des Éducateurs. De plus, 21 demandeurs d'asile se sont investis dans des activités de bénévolat.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	34 personnes, soit 13 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	19 personnes, soit 9 ménages
Type de sortie - nombre de sorties vers un logement	15 personnes, soit 8 ménages ont obtenu un logement
- emploi et/ou formation à la sortie	1 personne en CDD intérim les autres personnes ont toutes intégré une formation en français

76 Seine-Maritime

Cada de Rouen - 4, rue de Fontenelle - 76000 ROUEN

Pays d'origine des personnes entrées en 2013

Kosovo :	14 personnes	(22,58 %)
Congo :	10 personnes	(16,13 %)
Nigéria :	7 personnes	(11,29 %)
Guinée :	7 personnes	(11,29 %)
Russie :	7 personnes	(11,29 %)
Syrie :	7 personnes	(11,29 %)

Exemple de parcours d'insertion réussi

M. S, mineur isolé étranger d'origine afghane, a été pris en charge par les services de l'ASE. À sa majorité, il a intégré le Cada. M. S a repris ses études et obtenu un bac professionnel de commerce. Reconnu réfugié en juillet 2013, il a, pour la rentrée scolaire de septembre, obtenu une bourse pour le financement d'une chambre en résidence sociale et intégré une licence d'économie et de gestion à l'Université de Rouen.

La plate-forme d'accueil de Rouen

Accueil de demandeurs d'asile primo-arrivants

Date d'ouverture
Janvier 2004

Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2013
1 157 primo-arrivants

Nombre de demandeurs d'asile en attente d'une place Cada
400 personnes par mois dans la région (département 76 et 27)

Nombre de demandeurs d'asile admis en Cada
227 ménages, soit 383 personnes

Nombre de personnes sous procédure Dublin
75

Activités de la plate-forme en 2013

Au cours de l'année, de nouveaux outils à destination des demandeurs d'asile, tels que les fiches d'orientation et d'information traduites en plusieurs langues pour l'aide à la préparation du dossier Ofpra, ont été développés. Le protocole d'accueil des mineurs isolés étrangers a été modifié pour permettre une première orientation physique vers les services de l'ASE. En outre, le partenariat avec AIDES a permis la mise en place de permanences mensuelles de sensibilisation et de dépistage du VIH et la proposition d'un test rapide et anonyme.

Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM

959 personnes reçues lors des permanences hebdomadaires effectuées
3 fois par semaine sur la plate-forme par les agents de la CPAM

Nombre de demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA

399 orientés pour un rendez-vous au Pôle emploi

Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA

547 personnes

Le dispositif HUDA

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile

Date d'ouverture
Août 2010

Type d'hébergement
Hébergement en hôtel

Nombre de places d'hébergement d'urgence
70 places :
1^{er} semestre 23 chambres
2^{ème} semestre 30 chambres

Information sur le public accueilli

Pays d'origine des personnes entrées en 2013

Congo RDC 27 %
Nigéria 17 %
Russie 15 %
Géorgie 9 %
Kosovo 9 %

Nombre de personnes hébergées sur l'année

138 ménages, soit 255 personnes

Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2013

74 personnes hébergées :
7 sous convention Dublin
8 sous procédure prioritaire
59 sous APS en attente d'une place Cada

Durée moyenne de séjour

2,9 mois

Nombre de sorties

91 ménages sortis : fin de prise en charge pour 18 ménages : statutaires, déboutés, réadmission, rejet Ofpra, procédure prioritaire.

Nombre d'orientations vers un Cada

73 ménages orientés vers un Cada

Le dispositif CERF – Conseil emploi réfugié formation

Activité d'insertion sociale et professionnelle

Nombre de personnes prises en charges
Personnes accompagnées :
112 personnes accompagnées (61 hommes et 51 femmes)
103 personnes en accompagnement intensif (social et socio-professionnel) et 9 personnes en CUI-CAE

Description des missions du dispositif

Accompagnement des réfugiés statutaires bénéficiaires du RSA sur le plan de la santé, du logement et de l'insertion sociale et professionnelle.

<p>Personnes sorties :</p> <p>40 personnes sorties du dispositif RSA (21 hommes et 19 femmes) :</p> <p>12 sorties vers l'emploi</p> <p>2 accès à une autre prestation</p> <p>6 personnes non soumises aux droits et devoirs pendant plus de 4 mois</p> <p>10 changements de référent dans le même type d'accompagnement</p> <p>1 réorientation vers Pôle emploi</p> <p>2 réorientations vers de l'accompagnement social</p> <p>3 personnes en retraite</p> <p>2 déménagements</p> <p>2 autres personnes dans une autre situation</p>
<p>Durée moyenne d'accompagnement</p> <p>23 mois</p>
<p>Nature de l'accompagnement délivré /prestations proposées</p> <p>Accompagnement social et accompagnement socioprofessionnel. Accompagnement individuel et collectif</p>

Résultats de l'accompagnement délivré :	
- emploi et formation	<p>1 personne en CDI</p> <p>3 personnes en CDD inférieur ou égal à 6 mois</p> <p>1 CDD de plus de 6 mois</p> <p>3 contrats aidés</p> <p>2 en intérim de moins de 6 mois</p> <p>2 en intérim de plus de 6 mois</p>
- logement / hébergement	<p>17 ménages ont accédé au logement :</p> <p>7 en Résidence sociale</p> <p>8 dans le parc public</p> <p>1 en CHRS</p> <p>1 dans le parc privé</p>

Exemple de parcours d'insertion réussi

Mr. H, de nationalité iranienne, a obtenu le statut de réfugié en 2007. Il a suivi plusieurs formations linguistiques et une formation qualifiante d'agent d'entrepôt et de messagerie. Diplômé depuis juin 2013, Monsieur travaille chaque mois à temps plein en intérim. Parallèlement, il travaille comme interprète pour la PAF, l'Ofii, et la préfecture. Son dossier de naturalisation, qui a reçu un avis favorable, est en cours.

Le dispositif Reloref

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés	
10	
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées :	Personnes sorties :
19 ménages soit 79 personnes	11 ménages soit 46 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	
9 mois	

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours.

Type de sortie du logement-relais	<p>10 ménages ont obtenu un logement dans le parc public</p> <p>1 ménage a obtenu un logement dans le parc privé</p>
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	4 personnes (3 CDD et 1 CUI-CUE)
Accompagnement vers une formation	9 personnes sont sorties en cours de formation (essentiellement des formations RSB et FLE)
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	Aucun ménage

Centre de rétention administrative d'Oissel - École nationale de police

Route des Essarts - BP 11 - 76350 OISSEL

Service d'aide aux étrangers retenus du Centre de rétention d'Oissel	
Capacité	
72 places : 53 places hommes et 19 places femmes et familles	
Nombre d'intervenants France terre d'asile	
2 conseillers juridiques et administratifs	
Nombre de personnes retenues en 2013	
784 hommes - 75 femmes - 10 enfants (3 familles)	
Principales nationalités	
Tunisienne	11,1%
Roumaine	9,6%
Albanaise	7,7%
Marocaine	5,7%
Algérienne	5,6%
Egyptienne	5,6%

Description des missions du dispositif

Le centre de rétention de Rouen-Oissel est situé en plein cœur de la forêt de La Londe-Rouvray et se trouve dans l'enceinte même de l'École nationale de police (ENP). Aucun transport en commun ne dessert l'ENP et les personnes libérées du centre doivent regagner la gare d'Oissel située à 5 kilomètres, par leurs propres moyens.

Le centre est divisé en deux zones de vie : l'une pour les hommes isolés, l'autre pour les femmes et les familles.

En 2013, 4 familles ont été placées au centre d'Oissel, soit 10 enfants enfermés âgés de quelques mois à 17 ans. Ce chiffre est en nette diminution depuis la circulaire de juillet 2012 demandant de recourir à des alternatives à la rétention : 14 familles avaient été enfermées à Oissel en 2012 et 40 familles en 2011.

Nombre de personnes retenues par mois en 2013											
Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
57	89	87	75	79	67	54	72	76	85	72	56

76 Seine-Maritime (suite)

Centre de rétention administrative d'Oissel - École nationale de police Route des Essarts - BP 11 - 76350 OISSEL

Durée moyenne de rétention 11 jours	Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements	OQTF sans délai	61,1 %
Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile 846 personnes rencontrées 817 informations individuelles 6 préparations entretien JLD 72 mises en contact avec un avocat		OQTF avec délai	16 %
Nombre de recours effectués 520 recours contentieux administratifs 288 appels devant la cour d'appel 10 référés-liberté	Destin des personnes retenues	Réadmission Schengen	7,1 %
		Réadmission Dublin	6,4 %
		Interdiction judiciaire du territoire	3,8 %
	Nombre de demandes asile préparées par France terre d'asile et nombre de statuts et protections subsidiaries obtenus	Exécution de l'éloignement	28,7 %
		Annulation par le juge judiciaire	31,3 %
		Annulation par le juge administratif	20,8 %
		Assignation à résidence	1,7 %
		Expiration du délai légal	7,3 %
		Libération préfecture-ministère	8,5 %
		Autres	1,7 %
		69 aides à la demande d'asile Aucune protection internationale en rétention	

75 Paris

Cada de Paris - 24, rue Marc Seguin - 75018 PARIS

Nombre total de places Cada dans le département 430 places
Date d'ouverture Décembre 2004
Capacité agréée au 31/12/2013 130 places
Nombre de personnes entrées 84 personnes
Nombre de personnes présentes durant l'année 203 personnes
Taux d'occupation du Cada 94,94 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) 57,63 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013
Guinée : 14 personnes (16,67%)
Congo RDC : 13 personnes (15,48%)
Côte d'Ivoire : 10 personnes (15,48%)
Afghanistan : 8 personnes (9,52%)
Russie : 4 personnes (4,76%)

Activités au sein du Cada en 2013

L'année 2013 a été marquée par l'augmentation de la présence de résidentes enceintes au sein du Cada. Cette évolution a amené le Cada à travailler sur les conditions de transfert de ces personnes vers les Cada familles. Des relations engagées avec la directrice territoriale de Pôle emploi ont permis d'identifier et de remédier à certaines difficultés techniques. Le partenariat avec la Mission locale a été renforcé (six jeunes sortis du Cada suivi par la ML). Un partenariat a été élaboré avec SINGA, association qui accompagne les projets de micro-entreprise et dispense des cours individuels. Trente-trois ateliers et onze sorties collectives ont été réalisés durant l'année.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiare hébergés	47 personnes
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiare sortis	46 personnes
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	6 personnes ont obtenu un logement
- emploi et/ou formation à la sortie	14 personnes ont eu accès à un emploi 6 personnes en formation professionnelle

Exemple de parcours d'insertion réussi

Monsieur J. âgé de 27 ans, réfugié issu d'un pays anglophone, s'est particulièrement investi dans l'apprentissage du français pour pouvoir étudier en France. De formation comptable/contrôleur de gestion dans son pays, il souhaitait pouvoir reprendre des études pour exercer cette profession ici. Grâce aux cours municipaux de la Ville de Paris, il a pu avoir une première approche des logiciels. Avec l'aide d'une association partenaire dont il est maintenant le trésorier bénévole, Monsieur a réalisé un stage comme comptable dans une entreprise à Rouen. Cette entreprise l'a accueilli à la rentrée 2013 en alternance. Au regard de son parcours d'insertion, le SIAO lui a proposé un studio dans une résidence sociale à Paris.

La plate-forme d'accueil de Paris – Le SASA - 4, rue Doudeauville 75018 PARIS

Premier accueil des demandeurs d'asile - Service d'assistance sociale et administrative	
Date d'ouverture	1971
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2013	7 876 demandeurs d'asile domiciliés et 5 545 nouveaux demandeurs d'asile
Nombre de demandeurs d'asile en attente d'une place Cada	6 034
Nombre de demandeurs d'asile admis en Cada	583
Nombre de personnes sous procédure Dublin	0

Activités de la plate-forme en 2013

Guichet unique d'information et d'accompagnement dans l'accès aux droits et à la procédure d'asile, le SASA continue d'avoir en 2013, une des plus grandes activités de France en demeurant la moins dotée. Par manque de places d'hébergement en Cada, le SASA doit assurer le suivi durant toute la procédure d'asile pour plus de 80 % des demandeurs d'asile domiciliés. Afin de faire face aux difficultés d'accueil, une restructuration menée depuis 2012 a permis d'améliorer la prise en charge des demandeurs d'asile et notamment ceux en situation de vulnérabilité dès l'enregistrement de la demande d'hébergement en Cada.

Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	3 422
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	2 074
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	764

Le Kiosque - France terre d'asile / Emmaüs Solidarité

218, rue du Faubourg Saint-Martin 75010 PARIS

Service d'accueil, d'orientation et d'aide administrative et sociale des personnes majeures, migrantes et exilées	
Date d'ouverture	Octobre 2008
Nombre de personnes suivies	357
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés dans les démarches d'asile auprès de l'Ofpra et la CNDA	117
Nombre de personnes suivies sous procédure Dublin	201
Nombre de personnes suivies en procédure prioritaire	112
Nombre d'accompagnements suite au rejet de la demande d'asile	50
Nombre de personnes sous procédure Dublin placées en procédure prioritaire	33
Nombre de personnes sous procédure Dublin réadmisses	1
Nombre de personnes sous procédure Dublin ayant volontairement quitté le territoire	4
Nombre de demandeurs d'asile sous procédure Dublin ayant obtenu une APS et orientés au SASA pour l'aide au dossier Ofpra	58

Description des missions du dispositif

Accueil, orientation et accompagnement des migrants et notamment des demandeurs d'asile isolés en errance sur le territoire du 10ème arrondissement de Paris.

Activités du dispositif en 2013

En 2013, le Kiosque a assuré le suivi des demandeurs d'asile non-admis au séjour ou ayant obtenu une protection internationale jusqu'à leur orientation vers d'autres services sociaux. Les principales difficultés sont liées à l'absence de places d'hébergement et à l'ouverture des droits sociaux (AME, ATA, compte bancaire). Le Kiosque accompagne les demandeurs dans l'accès aux droits. Le service a consolidé ses partenariats en 2013 notamment dans le domaine juridique.

Nombre de personnes ayant obtenu une APS en cours de procédure	6
Nombre de personnes ayant obtenu le statut de réfugié	22
Nombre de personnes ayant obtenu la protection subsidiaire	30
Nombre de personnes déboutées au cours de l'année 2013	16
Nombre d'accompagnements dans l'accès aux soins	113
Nombre de personnes accompagnées pour les démarches d'ATA	134 dont 45 dans le cadre d'un contentieux

75 Paris (suite)

Le dispositif d'hébergement des adultes isolés – HAI - 4, rue Doudeauville- 75018 Paris

Accueil et hébergement des adultes isolés demandeurs d'asile	
Date d'ouverture	Novembre 2003
Type d'hébergement	Hébergement en hôtel
Nombre de places d'hébergement d'urgence	280 places

Information sur le public accueilli

Pays d'origine des personnes entrées en 2013	Guinée Conakry :	135 personnes	(18,02 %)
	Afghanistan :	96 personnes	(12,81 %)
	Congo RDC :	94 personnes	(12,55 %)
	Mali :	66 personnes	(8,8 %)
	Côte d'Ivoire :	57 personnes	(7,6 %)
Nombre de personnes hébergées sur l'année	1 026 personnes		
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2013	247 en attente d'une place en Cada 18 réfugiés statutaires 9 bénéficiaires de la protection subsidiaire 4 déboutés		
Durée moyenne de séjour	131 jours		
Nombre de sorties	748 personnes		
Nombre d'orientations vers un Cada	544 dont 325 vers l'accueil temporaire et 219 vers un Cada		

Le dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires - DPHRS

126, rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 Paris

Activité d'intégration et d'hébergement des réfugiés statutaires	
Type d'hébergement	300 places en logement-relais diffus
Nombre de personnes prises en charges	Personnes hébergées : 169 ménages bénéficiaires d'une protection internationale, soit 466 personnes (236 adultes et 230 enfants) Personnes sorties : 59 ménages bénéficiaires d'une protection internationale, soit 165 personnes (79 adultes et 86 enfants)
Durée moyenne d'accompagnement	Personnes présentes au 31/12/2013 : 9 mois et 8 jours Personnes sorties en 2013 : 19,5 mois
Taux d'occupation	96,10 %
Taux de rotation	57 %
Nature de l'accompagnement délivré /prestations proposées	
Prestations liées à l'hébergement :	
<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition d'appartements partagés par le biais d'une contractualisation avec l'utilisateur 	
Prestations liées à l'accompagnement délivré :	
<ul style="list-style-type: none"> Evaluation et diagnostic approfondi de la situation de l'utilisateur, Mise en œuvre du projet personnalisé d'autonomie relatif à l'accès à l'emploi et au logement, Développement de l'offre de logement en direction des personnes réfugiées statutaires et aménagement des formules locatives adaptées aux capacités d'autonomisation des ménages concernés, Consolidation de la transition vers la gestion autonome d'un logement au moyen d'un post-suivi, Evaluation pour mesurer précisément la qualité de l'action menée dans son ensemble. 	

Description des missions du dispositif

Favoriser l'intégration durable des bénéficiaires d'une protection internationale sortant prioritairement des Cada parisiens à travers une prestation d'hébergement provisoire assortie d'un accompagnement à l'autonomie adapté à chaque situation.

Type de sortie	
- nombre de sortie vers un logement	39 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public 2 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc privé 1 ménage a obtenu un logement en bail glissant dans le parc public 12 ménages ont obtenu un logement intermédiaire temporaire 4 ménages ont obtenu un hébergement par le biais d'une solution personnelle 1 ménage a quitté l'hébergement suite à une fin de prise en charge
- nombre d'emploi et/ou formation à la sortie	23 personnes en CDI 13 personnes en CDD 2 personnes en CUI 1 personne en intérim 2 personnes en formation qualifiante rémunérée 1 personne en congé parental d'éducation

Exemple de parcours d'insertion réussi

La famille H., d'origine afghane, est arrivée au DPHRS en février 2013. Monsieur était en CUI dans une entreprise d'insertion dans le secteur du bâtiment. Madame, arrivée en France en janvier 2013 avec leur fille grâce au rapprochement familial, a suivi assidument les cours de français dispensés dans le cadre du CAI. Le contrat de Monsieur a évolué en CDI à temps plein. Labellisé Accords collectifs auprès de la DRIHL 75, l'augmentation des ressources au passage en CDI a permis à la famille d'accéder à un logement social de type T3 dans le 11^{ème} arrondissement, dès le mois de décembre 2013.

Le programme d'autonomisation des régularisés de l'asile – PARA

126, rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 Paris

Activité d'intégration
Type d'hébergement 200 places en logements diffus
Nombre de personnes prises en charges Personnes hébergées : 104 ménages hébergés, primo-arrivants bénéficiaires d'un droit au séjour au titre de la vie privée et familiale, soit 300 personnes (117 adultes et 183 enfants) Personnes sorties : 35 ménages sortis, soit 108 personnes (44 adultes et 64 enfants)
Durée moyenne d'accompagnement Personnes présentes au 31/12/2013 : 13 mois et 8 jours Personnes sorties en 2013 : 25,8 mois
Taux d'occupation 97,30 %
Taux de rotation 55,50 %

Description des missions du dispositif

Le PARA a pour mission de favoriser l'intégration des personnes titulaires d'un titre de séjour vie privée et familiale par l'élaboration d'un parcours d'autonomisation global permettant l'accès aux droits, à l'emploi et au logement des ménages concernés ainsi que leur appropriation des codes de la société d'accueil.

Type de sortie

- nombre de sortie vers un logement	25 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public 1 ménage a obtenu un logement dans le parc privé 4 ménages ont obtenu un logement intermédiaire temporaire 5 ménages ont obtenu un hébergement par le biais d'une solution personnelle
- nombre d'emploi et/ou formation à la sortie	34 adultes sont sortis en emploi dont : - 27 personnes en CDI - 3 personnes en CDD - 2 personnes en intérim - 1 personne en contrat d'insertion - 1 personne en formation qualifiante

Exemple de parcours d'insertion réussi

Madame O. a intégré le PARA en juillet 2012. Elle était alors sans emploi et ne disposait que des minimas sociaux comme revenu. Anglophone, Madame s'est vu proposer dans le cadre de l'accompagnement des cours de français. Cette première étape lui a permis de mieux appréhender son environnement et d'entamer sa recherche d'emploi. Après plusieurs remplacements, elle a obtenu un CDI à temps plein en tant que femme de chambre. Sa situation professionnelle stable lui a permis d'accéder à un logement social de type T2 à Montreuil en novembre 2013.

La résidence sociale - 13, Boulevard de Port Royal - 75013 Paris

Activité d'intégration
Type d'hébergement 30 places d'hébergement dans 20 logements sur site collectif
Nombre de personnes prises en charges Personnes hébergées : 24 ménages présents soit 39 personnes (27 adultes et 12 enfants) : 14 ménages isolés (12 adultes et 12 enfants) 6 adultes réfugiés statutaires 1 adulte demandeur d'une régularisation vie privée vie familiale 13 adultes régularisés 5 adultes de nationalité française 2 adultes naturalisés Personnes sorties : 4 ménages sortis (4 adultes et 3 enfants) : 2 ménages ayant obtenu le statut de réfugié 1 ménage régularisé 1 ménage de la nationalité française
Durée moyenne d'accompagnement 988 jours soit un peu plus de 24 mois pour les 4 ménages sortis

Description des missions du dispositif

La Résidence sociale offre une prestation d'hébergement de transition d'une durée maximale de 24 mois assortie d'un accompagnement social vers le logement.

Type de sortie

- nombre de sortie vers un logement	3 ménages sont sortis vers un logement social à Paris 1 ménage est sorti suite à une procédure d'expulsion
- nombre d'emploi et/ou formation à la sortie	3 adultes étaient en emploi soit : 1 adulte en CDI temps partiel 1 adulte en CDD temps complet 1 adulte en CDD temps partiel

Exemple de parcours d'insertion réussi

Une mère seule avec deux enfants en bas âge, a intégré la Résidence sociale le 1^{er} mars 2012. Madame sortait d'un divorce et d'un parcours d'hébergement difficile. Auparavant, elle gardait des enfants mais n'avait pas de diplômes. Elle a pu accéder à une formation d'assistante de vie et a obtenu son diplôme en juin 2012. Des démarches ont alors été entreprises pour obtenir un mode de garde et commencer à travailler. Elle a obtenu une place en crèche pour son plus jeune fils dans le 13^{ème} arrondissement de Paris en septembre 2012. Dans la foulée, Madame a signé un CDI à temps partiel (25h/semaine). Les démarches de relogement ont pu débiter et la candidature de Madame a été validée par l'accord collectif de Paris. Une proposition de logement HLM (T3 à Paris 13^{ème}) lui a été faite en septembre 2013 et toute la famille a quitté la Résidence sociale le 4 novembre 2013, après une durée d'hébergement de 20 mois.

75 Paris (suite)

Le dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers de Paris - DAMIE 75

127, boulevard de la Villette - 75010 PARIS

La maison du jeune réfugié - Mise à l'abri - 18, villa Saint-Michel - 75018 PARIS

Activité de protection des mineurs isolés étrangers	
Date d'ouverture	2006
Nombre de place	50 places jusqu'en novembre 2013 puis 40 places
Nombre de jeunes suivis sur l'année	134 jeunes
Durée moyenne de prise en charge	163 jours
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	75,3 % des jeunes déclarent avoir moins de 17 ans (dont 12 % de moins de 16 ans)
Principaux pays d'origine	Mali, Afghanistan, Algérie, Guinée
Répartition par sexe	Uniquement des garçons

Description des missions du dispositif

Le dispositif de mise à l'abri de la Maison du jeune réfugié (MJR) est un service d'hébergement en chambres d'hôtel pour 50 jeunes mineurs, en attente de la décision d'ordonnance de placement provisoire (OPP) définitive et d'orientation par la cellule nationale vers un autre département.

Activité du service en 2013

Les 50 mineurs pris en charge dans le dispositif de mise à l'abri de la MJR bénéficient en journée d'une mise à l'abri, ainsi que d'un suivi individuel socio-administratif, d'un accompagnement éducatif par l'équipe sociale et d'une scolarisation journalière au centre de formation.

La maison du jeune réfugié - Le Pôle asile

Activité de protection des mineurs isolés étrangers	
Date d'ouverture	2010
Nombre de jeunes suivis sur l'année	79 nouvelles situations ont été suivies sur l'année 2013
Durée moyenne de prise en charge	- 3 mois dans le cadre d'une évaluation de demande d'asile - 1 an pour les jeunes qui ont déposé une demande de reconnaissance de la qualité de réfugié devant l'Ofpra/CNDA
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	16 ans
Principaux pays d'origine	Afghanistan, Guinée Conakry, Mali, Congo RDC et Nigéria
Répartition par sexe	24 % de filles et 76 % de garçons

Description des missions du dispositif

Accompagnement administratif des mineurs isolés étrangers demandeurs d'asile dans le cadre de leur procédure de reconnaissance de la qualité de réfugié ou du bénéfice de la protection subsidiaire.

Nombres de demandes d'asile déposées en 2013	30 demandes d'asile ont été déposées devant l'Ofpra
Nombre de protections internationales accordées	22 protections ont été accordées par l'Ofpra dont : - 11 statuts de réfugié - 11 protections subsidiaires 4 protections ont été accordées par la CNDA dont : - 2 statuts de réfugié - 2 protections subsidiaires

Activité du service en 2013

Le Pôle asile s'est attaché à la mise en place d'un accompagnement de qualité vers l'obtention d'une protection internationale. Ce travail se décline autour des axes suivants :

- une évaluation individualisée du récit de vie et une information sur les possibilités de régularisation,
- un accès vers le service de domiciliation de France terre d'asile,
- une aide juridique à la rédaction du dossier de demande d'asile,
- un accompagnement physique des mineurs dans leur procédure de demande d'asile,
- la représentation légale de certains mineurs dans le cadre de notre mandat d'administrateur ad hoc.

La maison du jeune réfugié - Le centre de formation

Activité de protection des mineurs isolés étrangers	
Date d'ouverture	Avril 2010
Nombre de place	20 places
Nombre de jeunes suivis sur l'année	57 jeunes
Durée moyenne de prise en charge	96 jours
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	16,8 ans
Principaux pays d'origine	Afghanistan, Pakistan, Algérie, Tunisie
Répartition par sexe	Uniquement des garçons

Description des missions du dispositif

Le centre de formation de la Maison du jeune réfugié propose à 20 jeunes orientés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de Paris une prise en charge éducative articulée autour d'une scolarité en français langue étrangère (FLE) de 9h30 à 16h30 et d'activités culturelles et sportives les mercredis.

Activité du service en 2013

Le centre de formation dispense trois niveaux d'enseignement FLE, des cours de soutien scolaires et des suivis individualisés. Une orientation sur le monde du travail a commencé à être mise en place à chaque niveau afin de favoriser les admissions en établissements d'enseignement professionnel. Un bilan de compétences est fait pour chacun des usagers.

L'accueil des mineurs isolés étrangers - AMIE 75

18, Villa Saint Michel - 75018 PARIS (accueil de jour) / 20, boulevard de Strasbourg - 75010 PARIS (accueil de nuit)

Activité de protection des mineurs isolés étrangers	
Date d'ouverture	Janvier 2010
Nombre de place	25 places
Nombre de jeunes suivis sur l'année	68 jeunes
Durée moyenne de prise en charge	149 jours
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	16,8 ans
Principaux pays d'origine	Bangladesh, Mali, Algérie, Pakistan
Répartition par sexe	Uniquement des garçons

Description des missions du dispositif

Le dispositif AMIE 75 accueille 25 mineurs pris en charge par l'ASE de Paris. Ils bénéficient d'un suivi social individualisé et d'un accompagnement socio-éducatif au quotidien.

Activité du service en 2013

Le foyer de l'AMIE accueille les jeunes de 17h à 9h du matin et en continuité durant les week-ends. Durant la journée, les jeunes sont scolarisés dans des établissements externes ou au centre de formation de la Maison du jeune réfugié de France terre d'asile. Le soir, des temps de soutien sont mis en place. Des activités sportives ou ludiques et des sorties culturelles sont proposées les samedis et dimanches. L'orientation de 3 usagers vers des formations professionnalisantes (Centres de formation pour apprentis) avec autorisation de travail et promesse d'embauche a été réalisée cette année.

75 Paris (suite)

La permanence d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers - PAOMIE

127, Boulevard de la Villette - 75010 PARIS

Activité de protection des mineurs isolés étrangers

Date d'ouverture
Septembre 2011

Nombre de jeunes suivis sur l'année
1 333 jeunes

Durée moyenne de prise en charge
7 jours

Moyenne d'âge d'admission des jeunes
16 ans

Principaux pays d'origine
Mali, Bangladesh, Guinée Conakry, Pakistan, Algérie

Répartition par sexe
15 % de filles et 84 % de garçons

Description des missions du dispositif

La permanence d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers (PAOMIE) met en œuvre le premier accueil des mineurs isolés étrangers se présentant sur le territoire français et demandant une protection au titre de leur minorité.

Activité du service en 2013

La PAOMIE est en charge de l'accueil des primo-arrivants se déclarant mineurs et isolés. Sur délégation du département de Paris, elle les accueille et mène leur entretien d'évaluation sociale au regard des critères de minorité et d'isolement.

L'espace de mise à l'abri inconditionnelle - L'EMA

Activité de protection des mineurs isolés étrangers

Date d'ouverture
2008 (anciennement Maraude)

Nombre de place
25

Nombre de jeunes suivis sur l'année
834 jeunes

Durée moyenne de prise en charge
13 nuits

Moyenne d'âge d'admission des jeunes
15 ans et 5 mois

Principaux pays d'origine
Afghanistan, Mali, Bangladesh, Algérie, Guinée Conakry

Répartition par sexe
99 % de garçons

Description des missions du dispositif

La mise à l'abri inconditionnelle est un hébergement d'urgence avec pour mission de sortir les jeunes de l'errance. Il s'agit d'une priorisation des plus jeunes et des plus vulnérables qui sont hébergés pour la nuit dans un dispositif hôtelier de 25 places. Une information collective sur la demande d'asile et les dispositifs de protection de l'enfance est délivrée chaque soir.

Activité du service en 2013

Tous les soirs, 25 mineurs parmi les plus jeunes et les plus vulnérables sont priorisés pour une mise à l'abri d'urgence dans un dispositif hôtelier. Le point de rencontre est désormais la PAOMIE.

Le dispositif de mise à l'abri des mineurs isolés étrangers - Le Foyer DMA Stendhal 5, bis rue Stendhal - 75020 PARIS

Activité de protection des mineurs isolés étrangers	
Date d'ouverture	Août 2011
Nombre de place	74 places dont 50 au foyer et 24 en hébergement hôtelier
Nombres de jeunes suivis sur l'année	197 jeunes ont été suivis au cours de l'année 2013
Durée moyenne de prise en charge	151 jours
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	16 ans
Principaux pays d'origine	Bangladesh, Mali, Guinée, Pakistan, Algérie
Répartition par sexe	Uniquement des garçons

Description des missions du dispositif

Le foyer Stendhal assure la protection des MIE en attente d'une ordonnance de placement provisoire à travers l'hébergement et l'accueil collectif de jour. Les principales missions sont le suivi médical des jeunes avec une orientation aux centres médico-sociaux et aux PASS hospitalières, le suivi socio-éducatif à travers les ateliers informatiques (santé, protection de l'enfance, régularisation, professionnalisation, laïcité), l'apprentissage du français, la participation à la vie quotidienne du foyer.

Activité du service en 2013

Durant l'année, les jeunes ont participé à 43 ateliers collectifs, notamment sur la thématique du parcours professionnel. Des ateliers participatifs et des clubs ont également été mis en place, tels que la création d'une bande dessinée « *One day, I have a dream* », la rédaction mensuelle du journal du DMA ou encore le club cuisine.

77 Seine-et-Marne

Cada de Melun - 90 avenue du Général Patton - 77000 Melun

Nombre total de places Cada dans le département	495 places
Date d'ouverture	Novembre 2001
Extension au cours de l'année	30 places
Capacité agréée au 31/12/2013	100 places
Nombre de personnes entrées	95 personnes, soit 39 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	165 personnes
Taux d'occupation du Cada	91,52 % (du fait de la réalisation de l'extension de 30 places)
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	26,47 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Russie :	54 personnes (56,84 %)
Congo RDC :	22 personnes (23,16 %)
Mali :	5 personnes (5,26 %)
Sierra Leone :	4 personnes (4,21 %)
Liban :	4 personnes (4,21 %)

Activités au sein du Cada en 2013

L'événement marquant de cette année a été l'extension de 30 places de la capacité d'hébergement du centre. Répondant à l'appel à projet national, le Cada a fait partie des très rares structures franciliennes à avoir été retenues, signe d'une bonne reconnaissance de l'activité et de l'implantation du Cada. Six nouveaux appartements ont été loués à Melun et à Mée-sur-Seine grâce aux partenariats établis avec les bailleurs locaux. Par ailleurs, une vingtaine d'ateliers ont été organisés dans le cadre du programme global d'autonomisation.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	13 personnes, soit 4 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	11 personnes, soit 3 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	11 personnes, soit 3 ménages (2 logements relais-Reloref et 1 en CPH)
- emploi et/ou formation à la sortie	1 personne a eu accès à un emploi (CDD temps partiel) 1 personne a eu accès à une formation (sécurité)

77 Seine-et-Marne (suite)

Le dispositif HUDA

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile	
Date d'ouverture	2010
Type d'hébergement	Hébergement mixte (majoritairement en hôtel et en cohabitation dans un pavillon)
Nombre de places d'hébergement d'urgence	30 à 100 places

Information sur le public accueilli

Pays d'origine des personnes entrées en 2013	Congo RDC 50 personnes (59,52 %) Sierra Leone 8 personnes (9,52 %) Guinée 7 personnes (8,33 %) Angola 4 personnes (4,76 %) Mauritanie 4 personnes (4,76 %)
Nombre de personnes hébergées sur l'année	164 personnes hébergées
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2013	41 en attente d'une place Cada
Durée moyenne de séjour	161 jours (284 jours en prenant en compte la présence d'une famille de 9 personnes hors DN@ hébergée à la demande de la DDCS).
Nombre de sorties	123 personnes
Nombre d'orientations vers un Cada	100 personnes

Le dispositif Reloref

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés	14 appartements
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées : 46 ménages soit 112 personnes	Personnes sorties : 24 ménages soit 55 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	15,2 mois

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais	19 ménages ont obtenu un logement dans le parc public 5 ménages ont obtenu un logement pérenne en Résidence sociale ou FJT
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	1 personne en CDI à temps plein 2 personnes en CDI à temps partiel 1 personne en CDD à temps partiel 13 CUI-CAE à temps partiel 1 contrat en intérim 1 contrat professionnel à temps plein 5 personnes ont eu un emploi pendant l'hébergement en logement-relais
Accompagnement vers une formation	10 personnes ont eu accès à une formation durant ou à la sortie du dispositif

78 Yvelines

Centre de rétention administrative de Plaisir

889, avenue François Mitterrand - 78370 PLAISIR

Service d'aide aux étrangers retenus du Centre de rétention administrative de Plaisir	
Capacité	32 places (uniquement hommes isolés depuis 2013)
Nombre d'intervenants France terre d'asile	1 conseiller juridique et administratif
Nombre de personnes retenues en 2013	381 hommes et 4 femmes

Description des missions du dispositif

Le centre de rétention administrative de Plaisir est mitoyen du commissariat de police. Au premier étage se trouvent les lieux de vie des personnes retenues (chambres et réfectoire). Le centre est composé de 14 chambres : 13 chambres de deux lits et une chambre de six lits dédiée aux femmes. Au début de l'année 2013, le centre a cessé d'accueillir des femmes.

En octobre, le ministère avait annoncé la fermeture du centre de Plaisir, ce qui explique les placements moins importants en novembre et décembre. Finalement, la fermeture du centre de rétention de Plaisir est repoussée à une date non connue et il reste ouvert en 2014.

Principales nationalités	
Tunisienne :	17,5 %
Sénégalaise :	11,5 %
Algérienne :	10,2 %
Marocaine :	9,7 %
Roumaine :	6,5 %
Durée moyenne de rétention 12 jours	
Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile 1 342 informations individuelles 382 personnes rencontrées 128 préparations entretien JLD 168 mises en contact avec un avocat	
Nombre de recours effectués 180 recours contentieux administratif 3 référés-liberté	

Nombre de personnes retenues par mois en 2013											
Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
40	37	40	32	46	39	21	33	30	33	23	11
Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements						OQTF sans délai 68,1 % OQTF avec délai 13,1 % APRF 7,3 % Interdiction judiciaire du territoire 6 % Réadmission Schengen 2,4 %					
Destin des personnes retenues						Exécution de l'éloignement 39,5 % Annulation par le juge judiciaire 18,8 % Annulation par le juge administratif 12,6 % Assignation à résidence 1 % Expiration du délai légal 8,4 % Libération préfecture-ministère 11 % Autres 9,2 %					
Nombre de demandes d'asile préparées par France terre d'asile et nombre de statuts et protections subsidiaires obtenus						16 aides à la demande d'asile Aucune protection internationale en rétention					

91 Essonne

Cada de Massy - 2, ter avenue de France - 91300 MASSY

Nombre total de places Cada dans le département	451 places
Date d'ouverture	Novembre 2003
Capacité agréée au 31/12/2013	100 places
Nombre de personnes entrées	62 personnes, soit 31 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	155 personnes
Taux d'occupation du Cada	99,02 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	56,25 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Congo (RDC) :	17 personnes (27,42 %)
Russie :	16 personnes (25,81 %)
Guinée :	13 personnes (20,97 %)
Mali :	5 personnes (8,06 %)
Angola :	4 personnes (6,45 %)

Activités au sein du Cada en 2013

Au delà des activités traditionnellement organisées au Cada, le centre de Massy a participé à l'élaboration d'un projet avec le Conseil général (le centre de lutte anti tuberculeux) et deux autres Cada pour mettre en place un programme de dépistage systématique de la tuberculose pour les demandeurs d'asile primo-arrivants. Plus largement, ce programme vise à organiser régulièrement avec plusieurs partenaires associatifs et institutionnels des séances collectives d'information et d'échange avec les usagers sur les différentes thématiques de prévention à la santé. Des séances de sensibilisation pour le personnel des Cada volontaires seront organisées en 2014 ainsi que l'animation d'un réseau local d'acteurs sanitaires et sociaux.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	33 personnes soit 14 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	17 personnes soit 8 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	2 ménages soit 7 personnes ont obtenu un logement
- emploi et/ou formation à la sortie	3 personnes ont eu accès à un emploi 1 personne a eu accès à une formation

91 Essonne (suite)

Cada de l'Orge - 101-103, avenue de Fromenteau - 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

Nombre total de places Cada dans le département	451 places
Date d'ouverture	Mai 2003
Capacité agréée au 31/12/2013	110 places
Nombre de personnes entrées	81 personnes, soit 37 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	189 personnes
Taux d'occupation du Cada	98,83 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	53,12%
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Congo (RDC) :	39 personnes (48,15 %)
Russie :	18 personnes (22,22 %)
Géorgie :	9 personnes (11,11 %)
Kazakhstan :	7 personnes (8,64 %)
Kosovo :	5 personnes (6,17 %)

Activités au sein du Cada en 2013

Le Cada de l'Orge a fêté ses 10 ans. Cette inauguration en présence du Secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne a réuni les partenaires institutionnels, bénévoles ainsi que les usagers accueillis au Cada pour partager à la Maison des jeunes et de la culture de Savigny-sur-Orge un spectacle de Music Hall. Pour cette occasion, le service municipal de la jeunesse d'Athis-Mons a réalisé et offert un graff au Cada. Le Cada de l'Orge a proposé toute l'année dans le cadre de son projet d'animation et d'autonomisation des ateliers et des sorties dans le but de favoriser l'intégration. Un groupe de femmes s'est réuni tout au long de l'année et a partagé autour des thèmes de l'égalité des genres : leur sortie pour voir le spectacle « *De part égale* » de Chloé Martin, restera une soirée inoubliable.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	44 personnes, soit 17 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	29 personnes, soit 11 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	3 ménages, soit 10 personnes ont obtenu un logement-relais
- emploi et/ou formation à la sortie	4 personnes ont eu accès à un emploi 9 personnes ont eu accès à une formation

Exemple de parcours d'insertion réussi

Après une année passée au Cada, une famille sri lankaise a obtenu le statut de réfugié. Durant sa prise en charge au Cada, Madame s'est beaucoup investie dans la vie de la structure et a notamment été élue au Conseil de la vie sociale. Elle a également suivi des cours de FLE et participé aux ateliers du groupe de femmes. Très peu de temps après l'obtention du statut, Madame a trouvé un emploi d'aide à domicile en signant un CDI à temps partiel et son mari s'est vu attribuer une formation linguistique dans le cadre du CAI. Enfin, un logement relais-Reloref a été attribué à la famille.

Le dispositif Reloref

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés	
12	
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées :	Personnes sorties :
23 ménages, soit 59 personnes	12 ménages, soit 35 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	
8,5 mois	

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais	11 ménages, soit 34 personnes, ont obtenu un logement en bail direct dans le parc public 1 ménage, soit 1 personne, est sortie via une solution personnelle
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	8 personnes sont sorties en emploi : 5 CDI, 1 CDD et 2 contrats d'intérim
Accompagnement vers une formation	Aucun ménage
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	1 ménage soit 3 personnes (Rennes)

Centre de rétention administrative de Palaiseau - 13, rue Émile Zola - 91120 PALAISEAU

Service d'aide aux étrangers retenus du Centre de rétention de Palaiseau	
Capacité	40 places (uniquement hommes isolés)
Nombre d'intervenants France terre d'asile	1 conseiller juridique et administratif
Nombre de personnes retenues en 2013	650 hommes
Principales nationalités	Roumaine : 29,2 % Tunisienne : 13,4 % Algérienne : 7,6 % Marocaine : 4,2 % Turque : 3,7 %
Durée moyenne de rétention	10 jours
Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile	641 personnes rencontrées 1 397 informations individuelles 185 préparations entretien JLD 165 mises en contact avec un avocat
Nombre de recours effectués	320 recours contentieux administratif 134 appels CA 6 référés-liberté 2 saisines de la CEDH

Description des missions du dispositif

Le centre de rétention administrative de Palaiseau accueille uniquement des hommes isolés. La zone de vie des personnes retenues est composée de 20 chambres de deux qui comprennent deux lits, un rangement à étages, une salle de bain avec douche et toilette. L'année 2013 a été marquée par la hausse continue de placements de ressortissants de nationalité roumaine (29,1 % en 2013, 17,5 % en 2012, 19,2 % en 2011 et 7,1 % en 2010). La quasi majorité d'entre eux sont placés sur des OQTF sans délai de départ volontaire (95 %) et sont éloignés vers la Roumanie (90 %). Par ailleurs, la part des sortants de prison parmi les personnes enfermées à Palaiseau a encore augmenté en s'élevant à plus de 39 %. Elle était de 30 % en 2012, 7,6 % en 2011. Les sortants de prison font l'objet soit d'une OQTF sans délai de départ volontaire notifiée au cours de leur détention soit d'une interdiction du territoire français prononcée par une juridiction pénale. À leur arrivée en rétention, ils leur est souvent impossible d'effectuer un recours (délai expiré ou recours épuisé).

Nombre de personnes retenues par mois en 2013

Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
48	42	61	45	54	61	61	53	38	74	71	42

Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements	OQTF sans délai	78,3 %
	OQTF avec délai	21,1 %
	Interdiction judiciaire du territoire	3,7 %
	Réadmission Schengen	2,8 %
	Réadmission Dublin	2,7 %

Destin des personnes retenues	Exécution de l'éloignement	49,1 %
	Annulation par le juge judiciaire	16,5 %
	Annulation par le juge administratif	12,5 %
	Assignation à résidence	1,1 %
	Suspension de la CEDH	0,2 %
	Libération pour raisons de santé	1,1 %
	Expiration du délai légal	6,6 %
	Libération préfecture-ministère	8,6 %
	Autres	4,4 %

Nombre de demandes d'asile préparées par France terre d'asile et nombre de statuts et protections subsidiaires obtenus	40 aides à la demande d'asile Aucune protection internationale en rétention
--	--

92 Hauts-de-Seine

Cada de Châtillon - 44-48, rue Louveau - 92320 CHÂTILLON

Nombre total de places Cada dans le département	394 places
Date d'ouverture	Septembre 2004
Capacité agréée au 31/12/2013	125 places
Nombre de personnes entrées	64 personnes, soit 34 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	193 personnes

Activités au sein du Cada en 2013

L'équipe du Cada a mis en place des ateliers à destination des usagers sur le logement et la mobilité géographique, l'emploi, la santé, le système scolaire français, la citoyenneté etc. L'atelier « *logement et mobilité géographique* » a été illustré par une visite organisée de la ville de Reims. En février 2013, l'équipe du Cada des Hauts-de-Seine a représenté France terre d'asile au 2^{ème} forum professionnel de l'Inalco. Une cinquantaine de contacts ont été pris avec des étudiants souhaitant s'impliquer bénévolement en Cada ou y effectuer un stage. Chaque semaine, des bénévoles dispensent des cours de FLE, intensifs en été, ainsi que du soutien scolaire.

92 Hauts-de-Seine (suite)

Cada de Châtillon - 44-48, rue Louveau - 92320 CHÂTILLON

Taux d'occupation du Cada	99,40%
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	67,65%
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Russie :	20 personnes (31,25 %)
Congo RDC :	10 personnes (15,62 %)
Côte d'Ivoire :	7 personnes (10,94 %)
Nigéria :	7 personnes (10,94 %)
Syrie :	5 personnes (7,81 %)

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	36 personnes soit 20 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	34 personnes soit 20 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	5 ménages soit 9 personnes ont obtenu un logement
- emploi et/ou formation à la sortie	6 personnes ont eu accès à un emploi 4 personnes ont eu accès à une formation.

Exemple de parcours d'insertion réussi

Monsieur K, d'origine congolaise, est arrivé au Cada en octobre 2012 et a obtenu le statut de réfugié en février 2013. Il a rapidement commencé une formation et a obtenu un hébergement en août 2013. Monsieur a aujourd'hui monté son entreprise nommée « France groupe 3 » qui réalise des émissions de télévision diffusées en France mais également dans plusieurs pays en Afrique.

Cada d'Asnières - 63 avenue Gabriel Péri - 92 600 ASNIÈRES-SUR-SEINE

Nombre total de places Cada dans le département	394 places
Date d'ouverture	Août 2013
Capacité agréée au 31/12/2013	95 places
Nombre de personnes entrées	96 personnes soit 31 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	96 personnes
Taux d'occupation du Cada	44,39 % sur l'année 2013 101 % au 31 décembre 2013
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	100 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Russie :	54 personnes (56 %)
Congo RDC :	15 personnes (15 %)
Bangladesh :	7 personnes (7 %)
Guinée :	5 personnes (5 %)
Côte d'Ivoire :	4 personnes (4 %)

Activités au sein du Cada en 2013

France terre d'asile a remporté l'appel d'offre pour la création de 1 000 places de Cada en France et a ainsi obtenu en juillet 2013 l'ouverture du Cada d'Asnières de 95 places. Les locaux ont été aménagés et ont ouvert le 1er août. Les appartements ont progressivement été loués dans les communes de la boucle nord de la Seine pour accueillir dès novembre, 95 personnes dont 35 isolés. L'équipe professionnelle composée de 7 personnes est au complet depuis début décembre, complétée par des bénévoles qui assurent des cours de français ou de l'interprétariat. Certaines ressources sont mutualisées avec le Cada de Châtillon et des échanges entre les deux équipes sont organisés. L'inauguration officielle du Cada a eu lieu le 13 janvier 2014.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	6 personnes soit 1 ménage
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	0
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	0
- emploi et/ou formation à la sortie	0

93 Seine-Saint-Denis

Cada de Saint Denis - 1, rue Edouard Vaillant - 93200 SAINT-DENIS

Nombre total de places Cada dans le département	508 places
Date d'ouverture	Décembre 2003
Capacité agréée au 31/12/2013	120 places
Nombre de personnes entrées	48 personnes, soit 20 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	168 personnes, soit 66 ménages
Taux d'occupation du Cada	97,53 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	50 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Bangladesh :	15 personnes (31,25 %)
Russie :	13 personnes (27,08 %)
Egypte :	7 personnes (14,58 %)
Sri Lanka :	6 personnes (12,50 %)
Guinée :	5 personnes (10,42 %)

Activités au sein du Cada en 2013

Le Cada de Saint-Denis a travaillé en partenariat avec la Mission citoyenneté de la mairie de Saint-Denis sur l'organisation d'ateliers d'accès aux droits fondamentaux. Dans le cadre de ce partenariat qui a débuté à l'autonomie 2012, le Cada a participé à trois rencontres de sensibilisation des acteurs sociaux de la commune sur la question du droit d'asile et plus précisément les thématiques suivantes : les principaux textes fondamentaux, la procédure d'asile, le droit d'asile et les violences faites aux femmes. Les ateliers en question ont été lauréats du Territoria d'Or de la part d'une commission spéciale du Sénat dans le cadre de la politique des innovations territoriales. En outre, ces ateliers ont été sélectionnés pour faire partie des 10 projets innovants de service public, ainsi que pour un enregistrement sur la base de données de l'OCDE.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	36 personnes, soit 15 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	18 personnes, soit 10 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	2 ménages
- emploi et/ou formation à la sortie	3 personnes en emploi 1 personne en formation

Exemple de parcours d'insertion réussi

Un monsieur reconnu réfugié en juillet 2013, sorti en Résidence sociale à Senlis (dans l'Oise) en décembre 2013 s'est rapidement adapté à son nouvel environnement et a trouvé un poste d'employé dans une mairie proche de Senlis, un mois seulement après son arrivée. Il a été volontaire pour la mobilité dès le début de l'accompagnement.

Le dispositif HUDA

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile	
Date d'ouverture	Janvier 2005
Type d'hébergement	Hébergement éclaté
Nombre de places d'hébergement d'urgence	20 places

Information sur le public accueilli

Pays d'origine des personnes entrées en 2013	Sri Lanka 15 personnes (23,08 %) Russie 8 personnes (12,31 %) Egypte 6 personnes (9,23 %) Bangladesh 6 personnes (9,23 %) Congo RDC 5 personnes (7,69 %) Mali 5 personnes (7,69 %) Kosovo 5 personnes (7,69 %)
Nombre de personnes hébergées sur l'année	69 personnes
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2013	69 personnes sous APS en attente d'une place Cada
Durée moyenne de séjour	158 jours
Nombre de sorties	49 personnes
Nombre d'orientations vers un Cada	69

93 Seine-Saint-Denis (suite)

Cada de Stains - 54, rue Victor Renelle - 93240 STAINS

Nombre total de places Cada dans le département	508 places
Date d'ouverture	Décembre 2001
Capacité agréée au 31/12/2013	176 places
Nombre de personnes entrées	106 personnes, soit 49 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	272 personnes, soit 136 ménages
Taux d'occupation du Cada	97,21 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	46,81 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Russie :	40 personnes (23,39 %)
Bangladesh :	19 personnes (15,20 %)
Guinée :	19 personnes (11,11 %)
Sri Lanka :	15 personnes (8,77 %)
Congo (RDC) :	14 personnes (8,19 %)

Activités au sein du Cada en 2013

Le Cada a continué ses actions, dans le cadre du projet global d'autonomisation en organisant des sorties culturelles, des manifestations sportives et des ateliers liés à la citoyenneté. En plus des cours de français dispensés au sein du Cada, auxquels 38 résidents ont participé en 2013, une trentaine de résidents ont également pu suivre des cours de français grâce au partenariat avec les associations locales. Des cours d'informatique ont été organisés et un accès WI-FI est offert. L'événement marquant reste lié à la réouverture d'une salle de convivialité qui a été aménagée par les résidents. Des événements familiaux ainsi que des fêtes ont pu y être célébrés, ainsi que des ateliers ludiques organisés. 5 ateliers animés par 6 étudiants infirmiers relatif à la nutrition pour le nourrisson et le jeune enfant ont pu y être mis en œuvre.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	73 personnes, soit 42 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	35 personnes, soit 20 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	8 ménages, soit 16 personnes
- emploi et/ou formation à la sortie	14 personnes ont eu accès à un emploi 10 personnes ont eu accès à une formation

Exemple de parcours d'insertion réussi

Une dame de nationalité bangladaise est arrivée au Cada en 2011 dans un état psychologique et physique fortement dégradé. A l'issue d'un suivi médical, elle a démontré une grande volonté pour l'apprentissage du français. Reconnue réfugiée, elle a bénéficié des cours de français de l'Ofii, tout en étant intégrée dans un chantier d'insertion. Elle est retenue pour une formation d'aide à la personne au sein de résidences sociales.

94 Val-de-Marne

Cada et Centre de transit de Créteil - Centre Miguel Angel ESTRELLA

112, Chemin Vert des Mèches - 94000 CRÉTEIL

Nombre total de places Cada dans le département	408 places
Date d'ouverture	1991
Capacité agréée au 31/12/2013	170 places
Nombre de personnes entrées	86 personnes, soit 22 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	253 personnes
Taux d'occupation du Cada	98,80%

Activités au sein du Cada en 2013

Le Cada a poursuivi ses ateliers « mobilité » en plusieurs langues. Trois familles ont été accompagnées dans leur projet d'installation en province. Des cours de FLE ont été systématiquement proposés à tous les demandeurs d'asile, par niveau et avec l'objectif de passer le DILF. Tous les candidats présentés ont été reçus avec d'excellents résultats. Deux bénévoles sont venus renforcer l'équipe pour cette activité qui est très demandée.

Un partenariat avec Emmaüs et le Secours Catholique a été mis en place cette année pour permettre aux demandeurs d'asile qui le souhaitent de s'engager dans un bénévolat à long ou moyen terme. Quatre personnes y ont trouvé l'épanouissement et une nette amélioration de leur niveau de français.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	61 personnes : - 45 personnes soit 13 ménages de réfugiés statutaires - 16 personnes soit 3 ménages sous protection subsidiaire
--	---

Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)		
54,17 %		
Pays d'origine des personnes entrées en 2013		
Russie :	13 personnes	(15 %)
Sri Lanka :	9 personnes	(10,5 %)
Bangladesh :	9 personnes	(10,5 %)
Kosovo :	9 personnes	(10,5 %)
Nigeria :	9 personnes	(10,5 %)
Chine :	6 personnes	(7 %)
Albanie :	6 personnes	(7 %)
Géorgie :	6 personnes	(7 %)

Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	41 personnes : - 33 personnes, soit 9 ménages de réfugiés statutaires 8 personnes, soit 2 ménages sous protection subsidiaire
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	22 personnes, soit 6 ménages, sorties vers un logement : - 10 personnes, soit 3 ménages, ont obtenu un logement via RELOREF - 12 personnes, soit 3 ménages, ont trouvé un logement en solution individuelle
- emploi et/ou formation à la sortie	3 personnes ont eu accès à un emploi 2 personnes à une formation qualifiante (BTP et gardiennage)

La plate-forme d'accueil de Créteil - 24, rue Viet - 94000 CRÉTEIL

Premier accueil des demandeurs d'asile	
Date d'ouverture	2004
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2013	1 642 primo-arrivants domiciliés en 2013
Nombre de demandeurs d'asile en attente d'une place Cada	2 000 personnes
Nombre de demandeurs d'asile admis en Cada	169 départs
Nombre de personnes sous procédure Dublin	120 personnes

Activités de la plate-forme en 2013

La plate-forme est le guichet unique d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile dans le Val-de-Marne. Grâce à ses partenariats avec différents acteurs départementaux, la plate-forme a pu accompagner les demandeurs d'asile dans leurs démarches d'accès à la demande d'asile et aux droits sociaux. Ce réseau partenarial permet une meilleure connaissance du public et donc une bonne réactivité et une meilleure prise en compte de ses spécificités.

Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	1 698 personnes
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	1 255 personnes
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	311 personnes

Le dispositif HUDA

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile	
Date d'ouverture	2004
Type d'hébergement	Hébergement en hôtel
Nombre de places d'hébergement d'urgence	265 places

Information sur le public accueilli

Pays d'origine des personnes entrées en 2013	Guinée Conakry	35,73 %
	Congo (RDC)	20,46 %
	Bangladesh	7,49 %
	Côte d'Ivoire	6,63 %
	Sri Lanka	6,05 %
Nombre de personnes hébergées sur l'année	347 personnes	
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2013	4 sous APS 5 en procédure prioritaire 9 sous procédure Dublin II 144 en procédure Ofpra 45 en procédure CNDA 29 réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire	
Durée moyenne de séjour	364 jours	
Nombre de sorties	352 personnes	
Nombre d'orientations vers un Cada	169	

94 Val-de-Marne (suite)

Le pôle insertion - Centre Miguel Angel ESTRELLA - Centre provisoire d'hébergement de Créteil - CPH - 112, Chemin Vert des Mèches - 94000 CRÉTEIL

Nombre de personnes prises en charges	
Personnes accompagnées : 39 ménages, soit 130 personnes (63 adultes et 67 enfants)	Personnes sorties : 10 ménages, soit 35 personnes (17 adultes et 18 enfants)
Durée moyenne d'accompagnement 782 jours soit 26 mois	

Description des missions du dispositif

Accompagnement social, professionnel et vers le logement des bénéficiaires d'une protection internationale sortant de Cada et orientés par l'Ofii.

Type de sortie :

- emploi et formation

Tous les ménages sont sortis vers des logements pérennes dans le parc public ou privé

10 ménages, soit 35 personnes (17 adultes et 18 enfants) :

- 2 ménages ont obtenu un logement dans le parc privé par le biais de la communauté.

- 8 ménages ont obtenu un logement dans le parc public dont 6 par le biais du DALO,

1 suite à une demande de logement social et 1 avec un collecteur 1% logement.

- logement / hébergement

4 personnes en CDI

3 personnes en CDD

1 personne a commencé des études

Exemple de parcours d'insertion réussi

La famille K. est entrée au CPH en janvier 2011. Elle se compose d'un couple et de deux enfants âgés de 27 et 25 ans. Le père de famille (63 ans), est retraité et a de sérieux problèmes de santé. La mère (56 ans) a été très peu scolarisée et n'a jamais travaillé. Après avoir pris des cours de français dans le cadre du CAI, les deux jeunes ont rapidement accédé à l'emploi. L'un travaille en qualité d'aide boucher en CDI et le second a cumulé des postes d'employé de restauration en CDD et travaille actuellement comme ripeur dans une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) auprès de Veolia. Son contrat de travail devrait très prochainement déboucher sur un CDI. La famille a pu accéder à un logement autonome de type F4 à Créteil dans le cadre du DALO.

Le dispositif Reloref - Centre Miguel Angel ESTRELLA

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés 13	
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées : 13 ménages, soit 54 personnes	Personnes sorties : 2 ménages sortis, soit 9 personnes
Durée moyenne d'accompagnement 36 mois	

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais

Les 2 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public dans le cadre de la loi DALO

Accès à un emploi à la sortie du logement-relais

Sur les 4 adultes :

- 3 personnes en CDI

- 1 personne en Contrat d'insertion

L'accueil des mineurs isolés étrangers - AMIE de Créteil Centre Miguel Angel Estrella

Activité de protection des mineurs isolés étrangers	
Date d'ouverture	Octobre 2012
Nombre de places	20
Nombre de jeunes suivis sur l'année	22
Durée moyenne de prise en charge	2 ans
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	17 ans
Principaux pays d'origine	Mali, Bangladesh, Afghanistan, Guinée, Pakistan.
Répartition par sexe	100 % de garçons

Description des missions du dispositif

Accompagnement des mineurs isolés étrangers pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance de Paris, pour une autonomisation rapide : définition d'un projet professionnel, stages en entreprise, recherche d'employeur et signature d'un contrat d'apprentissage, inscription en centre de formation d'apprentis (CFA), mobilité géographique.

Nombre de titres de séjours délivrés	1 autorisation provisoire au séjour 20 autorisations provisoires de travail
Nombre de jeunes scolarisés en classe interne	20
Nombre de jeunes scolarisés à l'Education nationale	1
Nombre de jeunes ayant conclu un contrat d'apprentissage	20

Activité du service en 2013

L'AMIE Estrella accompagne 20 mineurs isolés étrangers jusqu'à leur autonomie. L'équipe est composée de 4 chargés du suivi éducatif, 3 chargés d'insertion professionnelle, 1 juriste, 1 formatrice. Durant les premiers mois, les jeunes bénéficient de cours préparatifs à l'entrée en CAP, de stages en entreprises, d'ateliers d'insertion professionnelle. S'ensuit une période de recherche d'employeur puis d'inscription en Centres de formation d'apprentis - CFA (des partenariats ont été mis en place pour favoriser l'insertion), d'emménagement en autonomie et de post-suivi. En 2013, les 20 jeunes accueillis ont obtenu une promesse d'embauche, une autorisation provisoire de travail délivrée par la DIRECCTE du Val-de-Marne et signé un contrat d'apprentissage et ont été inscrits en CFA.

Le pôle d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers - PEOMIE 6, rue Albert Einstein - 94000 CRÉTEIL

Activité de protection des mineurs isolés étrangers	
Date d'ouverture	Novembre 2013
Nombre de places	N/A
Nombre de jeunes suivis sur l'année	102 jeunes mis à l'abri sur 2 mois
Durée moyenne de prise en charge	7 jours
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	16 ans et 2 mois
Principaux pays d'origine	Mali, Guinée, Pakistan, Congo (RDC), Sénégal et Egypte
Répartition par sexe	93 % de garçons et 7 % de filles

Description des missions du dispositif

Le PEOMIE est un dispositif assurant l'évaluation sociale des prétendants à la minorité orientés par l'Espace départemental des solidarités du Val-de-Marne, leur mise à l'abri, avant un acheminement des jeunes pris en charge vers un autre département.

Activité du service en 2013

Entre le 4 novembre et le 31 décembre 2013, le PEOMIE a assuré la mise à l'abri de jeunes présents dans le Val-de-Marne sollicitant une protection en tant que mineur isolé étranger. Ils ont été mis à l'abri dans notre dispositif hôtelier ou au Centre enfant du monde de la Croix Rouge. Le PEOMIE a procédé à leur évaluation sociale afin de transmettre un rapport au Parquet du Val-de-Marne plaidant ou ne plaidant pas en faveur de la minorité et de l'isolement. Le PEOMIE est également responsable de l'accompagnement aux Unités de consultation médico-judiciaire (UCMJ) ou aux audiences devant les juges des enfants ainsi que l'acheminement des jeunes pris en charge vers les départements d'accueil désignés par la cellule nationale.

94 Val-de-Marne (suite)

Le centre d'accueil et d'orientation des mineurs isolés demandeurs d'asile Le CAOMIDA - 23, Boulevard de la gare - 94470 BOISSY-SAINT-LEGER

Activité de protection des mineurs isolés étrangers	
Date d'ouverture	Jun 1999
Nombre de places	33 places dans le dispositif Etat 7 places conventionnées avec les Conseils généraux
Nombre de jeunes suivis sur l'année	43
Durée moyenne de prise en charge	12 mois
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	17 ans
Principaux pays d'origine	Congo (RDC), Guinée, Afghanistan, Angola, Bangladesh
Répartition par sexe	10 % de filles et 90 % de garçons

Description des missions du centre

Le centre effectue une prise en charge globale des mineurs isolés étrangers demandeurs d'asile jusqu'à la reconnaissance d'une protection internationale et/ou l'obtention d'un titre de séjour et une orientation professionnelle ou scolaire.

Nombres de demandes d'asile déposées en 2013	10
Nombre de protections internationales accordées	15
Nombre de titres de séjours délivrés	5
Nombre de jeunes scolarisés en classe interne	9
Nombre de jeunes scolarisés à l'Education nationale	24
Nombre de jeunes ayant conclu un contrat d'apprentissage	4

Activité du centre en 2013

La Centre a accueilli 22 nouveaux mineurs isolés étrangers en 2013. Tous les jeunes du Caomida ont bénéficié d'une orientation scolaire ou professionnelle. De nombreuses sorties culturelles ont été organisées et des ateliers de développement personnel ont été mis en place (citoyenneté, narration, expression, etc.). 41% des décisions (Ofpra/CNDA) ont donné droit à une protection internationale.

95 Val d'Oise

Cada de Sarcelles - Centre commercial n°2 La Poste 6, Boulevard Maurice Ravel - 95200 SARCELLES

Nombre total de places Cada dans le département	545 places
Date d'ouverture	Septembre 2006
Capacité agréée au 31/12/2013	65 places
Nombre de personnes entrées	43 personnes soit 28 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	108 personnes
Taux d'occupation du Cada	99,26 %

Activités au sein du Cada en 2013

L'année 2013 a été marquée par la mise en place de partenariats avec différents acteurs de l'insertion professionnelle et particulièrement avec les acteurs de l'insertion par l'activité économique, cela a permis l'embauche de plusieurs réfugiés. Des visites culturelles, des cours de FLE et d'informatique se sont déroulés tout au long de l'année. Enfin, les usagers ont pu se détendre au cours de l'été, par l'organisation d'une sortie au sein d'une base de loisirs.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	23 personnes, soit 12 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	13 personnes, soit 9 ménages

Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)
31,25 %

Pays d'origine des personnes entrées en 2013

Congo (RDC) :	18 personnes	(41,86 %)
Géorgie :	6 personnes	(13,95 %)
Russie :	4 personnes	(9,30 %)
Afghanistan :	3 personnes	(6,98 %)
Bangladesh :	3 personnes	(6,98 %)
Chine (Tibet) :	3 personnes	(6,98 %)

Le dispositif Reloref

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés

Nombre de logements-relais mobilisés
2

Nombre de personnes prises en charges
Personnes hébergées : 10 ménages hébergés soit 25 personnes
Personnes sorties : 5 ménages sortis soit 13 personnes

Durée moyenne d'accompagnement
10,6 mois

Exemple de parcours d'insertion réussi

La famille X a fui l'Afghanistan afin d'échapper à un mariage forcé. Madame, enceinte de 5 mois est arrivée seule en France en mai 2011. Monsieur l'a rejoint 2 mois plus tard. Leurs 2 filles sont nées en France. La famille n'étant pas francophone à leur arrivée, ils ont pris des cours et ont petit à petit assimilé le système français. Ils se sont vus accorder le bénéfice de la protection subsidiaire. Monsieur a trouvé un emploi via sa communauté un mois plus tard et a signé un contrat en qualité de maçon, pour 2 mois renouvelable. Madame se consacre à l'éducation de ses filles mais souhaite à long terme travailler. À la sortie du Cada, la famille est entrée en logement-relais à Orge (Essonne).

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais	3 ménages ont obtenu un logement pérenne dans le parc public 2 ménages ont obtenu une place au sein d'un dispositif d'hébergement temporaire (résidence sociale et Solibail)
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	2 personnes en CDI 3 personnes en CDD/Intérim
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	Aucun

48 Lozère

Cada de Chambon-le-Château - Route de Chapeauroux - 48600 CHAMBON-LE-CHÂTEAU

Nombre total de places Cada dans le département
55 places

Date d'ouverture
Octobre 2003

Extension au cours de l'année
15 places

Capacité agréée au 31/12/2013
55 places

Nombre de personnes entrées
40 personnes, soit 10 ménages

Nombre de personnes présentes durant l'année
80 personnes

Taux d'occupation du Cada
95,47 %

Activités au sein du Cada en 2013

De nombreux ateliers ont été animés sur les thèmes de la vie quotidienne (alimentation, contraception, sécurité routière, etc.) ainsi que sur la procédure d'asile. Le partenariat a été développé avec l'Agence départementale d'information sur le logement et le Conseil général sur le permis éco-geste. Un conseiller général de la Lozère est intervenu sur la thématique du triptyque républicain et de la laïcité. Le Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles a mené des actions sur le thème de la lutte contre les discriminations. La brigade de la gendarmerie est intervenue lors d'une réunion d'information sur le respect de la législation française. Le Président des « jardiniers de France » a accompagné le Cada dans le cadre d'ateliers de jardinage conforme au « respect du développement durable ». L'expérience de la « semaine du goût » a été réitérée pour faire connaître la spécificité culinaire du territoire. Par ailleurs, quatre nouveaux bénévoles ont rejoint l'association, dont deux dédiés au soutien scolaire des enfants accueillis.

48 Lozère (suite)

Cada de Chambon-le-Château - Route de Chapeauroux - 48600 CHAMBON-LE-CHÂTEAU

Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	0 %	
Pays d'origine des personnes entrées en 2013		
Russie :	12 personnes	(30 %)
Arménie :	10 personnes	(25 %)
Angola :	6 personnes	(15 %)
Bolivie :	4 personnes	(10 %)
Azerbaïdjan :	4 personnes	(10 %)
Albanie :	3 personnes	(7,50 %)
Nigéria :	1 personne	(2,50 %)

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	Aucune personne
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	Aucune personne
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	1 ménage, soit 6 personnes ont obtenu un logement
- emploi et/ou formation à la sortie	Une personne a eu accès à un emploi

Le dispositif Reloref

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés	1
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées :	Personnes sorties :
1 ménage hébergé, soit 6 personnes	1 ménage hébergé, soit 6 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	6 mois

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais	1 ménage, soit 6 personnes, a obtenu un logement pérenne dans le parc privé
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	1 personne a obtenu un contrat en CDI
Accompagnement vers une formation	Aucune personne n'a eu accès à une formation
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	Aucune

32 Gers

Cada d'Auch - 3, quai des Marronniers - 32000 AUCH

Nombre total de places Cada dans le département	80 places
Date d'ouverture	Février 2003
Extension au cours de l'année	30 places
Capacité agréée au 31/12/2013	80 places

Activités au sein du Cada en 2013

L'année 2013, a été marquée par l'extension du Cada au 1^{er} juillet passant de 50 à 80 places. Une réflexion en amont a guidé une réorganisation interne qui s'est traduite par le renforcement de la cellule PGA et la création d'un poste insertion à plein temps. L'activité prioritaire et centrale du programme global d'autonomisation (PGA) reste l'enseignement du français avec comme objectif le DILF et le DELF préparés par une dizaine de bénévoles. Les intervenants sociaux restent maîtres d'œuvre des activités satellites touchant principalement à l'informatique, les informations collectives et individuelles, le soutien scolaire et la coordination des animations.

Nombre de personnes entrées 78 personnes soit 22 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année 125 personnes
Taux d'occupation du Cada 103,68 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) 17,65 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013
Russie : 31 personnes (39,74 %)
Albanie : 24 personnes (30,77 %)
Kosovo : 19 personnes (24,36 %)
Maroc : 4 personnes (5,13 %)

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	13 personnes, soit 3 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	7 personnes, soit 1 ménage
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	1 ménage, soit 7 personnes
- emploi et/ou formation à la sortie	2 personnes en formation FLE de 300h chacune

Exemple de parcours d'insertion réussi

Au bilan de la cellule insertion, ce sont 3 CDD (sage-femme, ouvrier d'abattoir) et 14 stages d'observation en entreprise (5 femmes et 9 hommes) dans les domaines touchant à la vente, la peinture, le bâtiment, l'hôtellerie, l'informatique, la boulangerie qui ont été réalisés en 2013.

62 Pas-de-Calais

Le bureau d'information de France terre d'asile/UNHCR - 37, rue de Thermes - 62100 CALAIS

Accueil, information et orientation des demandeurs d'asile
Date d'ouverture Juin 2009
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2013 3 276 personnes dont : 292 femmes, 31 familles avec enfants mineurs et 249 mineurs isolés étrangers
Nombre de maraudes effectuées 246
Nombre de migrants ayant reçu une information sur la procédure d'asile 667
Nombre d'entretiens individuels d'information sur la procédure d'asile 136
Nombre des demandeurs d'asile orientés vers l'administration ou partenaires pour entamer les démarches d'asile 99

Activités de la PLF en 2013

Depuis l'ouverture de la plate-forme de l'Ofi à Calais, l'action du bureau se concentre sur la diffusion d'information sur la protection en France. Le bureau assure 4 permanences hebdomadaires ouvertes aux migrants présents à Calais. Il travaille en contact permanent avec l'équipe du SAER du CRA de Coquelles et les différents partenaires associatifs. Devant l'augmentation du nombre de migrants présents sur le littoral et leur difficulté à accéder à certains droits, notamment à un hébergement et face à la pression policière, le bureau a réduit le nombre de suivis de demandeurs d'asile primo-arrivants et augmenté sa présence sur le terrain. Des maraudes quotidiennes sont organisées en étroite collaboration avec le service de mise à l'abri des mineurs isolés étrangers de Saint-Omer.

Nombre de demandeurs d'asile accompagnés dans la procédure devant l'Ofpra	8
Nombre des demandeurs d'asile accompagnés dans la procédure devant la CNDA	21
Nombre de mineurs accompagnés en vue de leur prise en charge	91

62 Pas-de-Calais (suite)

La maison du jeune réfugié de Saint-Omer - 8, rue des Bleuets - 62500 SAINT-OMER

Activité de protection des mineurs isolés étrangers

Date d'ouverture
1^{er} septembre 2012

Nombre de place
30 places d'hébergement d'urgence
30 places d'hébergement de stabilisation
50 places d'accueil de jour

Nombre de jeunes suivis sur l'année
412 jeunes pris en charge dans le dispositif d'urgence
82 jeunes accompagnés dans le service de stabilisation

Durée moyenne de prise en charge
4 jours dans le dispositif d'urgence
165 jours dans le service de stabilisation

Moyenne d'âge d'admission des jeunes
16 ans

Principaux pays d'origine
Mise à l'abri :
Afghanistan, Erythrée, Guinée, Albanie, Tchad
Hébergement de stabilisation :
Afghanistan, Guinée, Tchad, Côte d'Ivoire, Cameroun

Répartition par sexe
98 % de garçons et de 2 % de filles

Description des missions du dispositif

La structure de Saint-Omer dispose d'un service d'hébergement d'urgence, d'un accueil de jour et d'un service d'hébergement de stabilisation.

Nombre de demandes d'asile déposées en 2013	7
Nombre de protections internationales accordées	2
Nombre de titres de séjours délivrés	0
Nombre de jeunes scolarisés en classe interne	25
Nombre de jeunes scolarisés à l'Education nationale	25
Nombre de jeunes ayant conclu un contrat d'apprentissage	4

Activité du service en 2013

Une équipe de maraude repère les mineurs isolés étrangers présents sur les camps et squats du département et leur propose un hébergement d'urgence (repas, douche, nuitée). Lors des 5 jours d'hébergement d'urgence, une évaluation est organisée pour ceux demandant à être stabilisés. Le dispositif de stabilisation est constitué d'un hébergement en appartement éclaté en semi autonomie. Les jeunes présents dans ce dispositif sont accompagnés par l'équipe pluridisciplinaire de l'accueil de jour afin de réaliser le projet individuel orienté vers l'insertion professionnelle. Un accompagnement juridique, médical, scolaire et professionnel est proposé aux jeunes. Des activités sportives et ludiques sont proposées lors des temps libres.

Centre de rétention administrative de Coquelles - Hôtel de police

Boulevard du Kent - 62903 COQUELLES

Service d'aide aux étrangers retenus de Coquelles

Capacité
79 places

Nombre d'intervenants France terre d'asile
2 conseillers juridiques et administratifs

Nombre de personnes retenues en 2013
2 022 hommes - 11 femmes

Principales nationalités

Albanaise :	43,3 %
Afghane :	22,7 %
Iranienne :	7,1 %
Pakistanaise :	5,8 %
Indienne :	3,2 %

Durée moyenne de rétention
9 jours

Description des missions du dispositif

Le centre de rétention administrative de Coquelles se trouve à moins de dix kilomètres de Calais et se situe dans l'enceinte même de l'Hôtel de police, au côté du commissariat de police, d'un chenil et de la direction départementale de la police aux frontières. Le centre est divisé en trois zones : la zone rouge destinée aux femmes, les zones bleue et verte destinées aux hommes isolés.

En 2013, le centre de rétention de Coquelles a connu une hausse considérable du nombre de personnes enfermées : 2 033 personnes ont été placées en 2013 contre 1 148 personnes en 2012, soit une hausse de plus de 43 %. Cette hausse s'explique en grande partie par une nouvelle pratique de transferts massifs de personnes retenues au CRA de Coquelles vers le CRA de Lille-Lesquin, dans le département voisin. Ainsi, c'est 464 personnes qui ont fait l'objet d'un tel transfert (contre 37 seulement en 2012). Cette pratique, qui n'est pas sans poser question quant au respect de l'exercice effectif des droits des personnes retenues, a favorisé un turn-over important au CRA de Coquelles et la hausse importante du nombre de personnes enfermées.

Nombre de personnes retenues par mois en 2013

Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
90	145	161	238	209	170	189	148	190	188	177	128

Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile
1927 personnes rencontrées
1921 informations individuelles
1888 préparations entretien JLD
5 mises en contact avec un avocat
Nombre de recours effectués
922 recours contentieux administratifs
328 appels CA
2 référés liberté
4 saisines de la CEDH

Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements	OQTF sans délai de départ volontaire	61,2 %
	Réadmission Schengen	35,5 %
	OQTF avec délai de départ volontaire	1,9 %
	Réadmission Dublin	1 %
	ITF	0,2 %
Destin des personnes retenues	Exécution de l'éloignement	43,7 %
	Annulation par le juge judiciaire	17,3 %
	Annulation par le juge administratif	7,9 %
	Assignation à résidence	0 %
	Expiration du délai légal	0 %
	Libération préfecture-ministère	6,2 %
	Transferts vers un autre CRA	24,1 %
	Autres	0,8 %
Nombre de demandes d'asile préparées par France terre d'asile et nombre de statuts et protections subsidiaires obtenus	27 aides à la demande d'asile Aucune protection internationale en rétention	

49 Maine-et-Loire

Cada d'Angers - 2, rue Guillaume Lekeu - 49000 ANGERS

L'antenne de Saumur - 22, place Saint-Pierre - 49400 SAUMUR

Nombre total de places Cada dans le département	290 places
Date d'ouverture	Décembre 2001
Capacité agréée au 31/12/2013	140 places
Nombre de personnes entrées	49 personnes soit 12 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	191 personnes soit 46 ménages
Taux d'occupation du Cada	99,18 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	34,78 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Russie :	8 personnes (16,33 %)
Angola :	6 personnes (12,24 %)
Soudan :	5 personnes (10,20 %)
Congo :	5 personnes (10,20 %)
Algérie :	5 personnes (10,20 %)
Chine :	5 personnes (10,20 %)
Albanie :	5 personnes (10,20 %)

Activités au sein du Cada en 2013

Depuis sa création, le centre Angers-Saumur a toujours mis l'accent sur l'apprentissage du français afin de faciliter les démarches d'insertion des usagers accompagnés. Pour permettre à chaque adulte de bénéficier de cours, le centre a participé au recensement des associations offrant des cours de français sur les territoires angevins et saumurois. Cette connaissance facilite l'orientation des personnes en fonction de leur niveau et de leurs souhaits d'apprentissage (individuel et/ou collectif). En sus de ces cours en interne et externe, nous avons activement travaillé sur toute l'année 2013, à la coordination des actions de nos 40 bénévoles sur les deux sites. Ainsi, du lundi au jeudi, 24 cours de FLE sont proposés ainsi que des sorties culturelles, des ateliers sur différents thèmes, et des temps de remise à niveau en mathématiques.

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	26 personnes, soit 6 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	13 personnes, soit 3 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	13 personnes, soit 3 ménages
- emploi et/ou formation à la sortie	Aucun

49 Maine-et-Loire (suite)

Le dispositif HUDA

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile	
Type d'hébergement	Appartements partagés
Nombre de places d'hébergement d'urgence	175 places (1 ^{er} semestre) 149 places (2 ^d semestre)

Information sur le public accueilli

Pays d'origine des personnes entrées en 2013	Russie : 31 personnes (36,90 %) Kosovo : 13 personnes (15,48 %) Soudan : 10 personnes (11,90 %) Géorgie : 6 personnes (7,14 %) Érythrée : 5 personnes (5,95 %)
Nombre de personnes hébergées sur l'année	251 personnes hébergées sur l'année 2013
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2013	103 en demande d'asile dont 12 personnes en réexamen 14 réfugiés statutaires 27 personnes déboutées dont 17 titulaires d'un titre de séjour temporaire
Durée moyenne de séjour	397 jours
Nombre de sorties	103 personnes
Nombre d'orientations vers un Cda	6

Le dispositif Cap' Intégration - CAP'I de Maine-et-Loire

2, rue Guillaume Lekeu - 49100 Angers

Activité d'insertion sociale	
Nombre de logements-relais mobilisés	1
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées : 20 ménages, soit 37 personnes	Personnes sorties : 12 ménages, soit 23 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	8,8 mois

Description des missions du dispositif

La finalité du dispositif CAP'I est d'orienter les usagers, au terme de l'accompagnement, vers un logement autonome ou un hébergement temporaire en fonction de leur capacité à habiter et de leurs projets à moyen et long terme.

Type de sortie du logement-relais	1 personne en logement autonome en sous-location 2 personnes en logement autonome dans le parc public 5 personnes en résidence sociale 2 personnes en logement-relais 1 personne en CHRS
-----------------------------------	--

Le dispositif CERF - Conseil emploi réfugié formation

Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires d'une protection internationale	
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes accompagnées : 78 personnes accompagnés dans leurs recherches d'emplois (62 hommes et 16 femmes)	Personnes sorties : 35 personnes sorties : Sortie du dispositif (17 %) Déménagement (9 %)
Durée moyenne d'accompagnement	9 mois

Résultats de l'accompagnement délivré :	
Emploi et formation	3 contrats d'intérim 4 CUI - CAE 2 AI 1 EI 2 ETTI 2 CI 2 contrats de qualification 3 formations certifiées

Exemple de parcours d'insertion réussi

Monsieur T. est érythréen. Arrivé en France en 2011, il obtient le statut de réfugié en juin 2012 et signe son contrat CERF le 17 juillet 2012. Depuis, Monsieur T. suit des cours de français pour passer le concours d'aide soignant. Parallèlement, il signe un contrat de qualification de 6 mois suite à deux évaluations en milieu de travail très positives. Il a également obtenu son permis de conduire lui permettant ainsi d'être plus mobile.

Le dispositif ASLL

Accompagnement social lié au logement	
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes accompagnées : 49 ménages	Personnes sorties : 42 ménages soit 62 personnes adultes
Durée moyenne d'accompagnement 7 mois	

Description des missions du dispositif

L'Accompagnement social lié au logement permet de soutenir les ménages dans l'appropriation, leur maintien ou la sortie de leur logement.

Résultats de l'accompagnement délivré :	
Logement / hébergement	27 ménages, soit 40 personnes ont accédé ou se sont maintenus dans un logement autonome public 5 ménages, soit 7 personnes ont accédé à un logement temporaire 4 ménages, soit 6 personnes ont intégré un logement privé

Le dispositif Reloref

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés 8	
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées : 21 ménages soit 27 personnes	Personnes sorties : 13 ménages soit 15 personnes
Durée moyenne d'accompagnement 7,5 mois	

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais	11 ménages sortis en logement autonome dans le parc public 1 ménage sorti en résidence sociale 1 rupture de contrat
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	3 personnes ont obtenu un contrat de travail durant et à la sortie du dispositif
Accompagnement vers une formation	2 personnes ont eu accès à une formation durant ou à la sortie du dispositif
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	1 ménage, soit 1 personne

53 Mayenne

Cada de la Mayenne - 6, place de Hercé - 53100 MAYENNE

Nombre total de places Cada dans le département	130 places
Date d'ouverture	Janvier 2002
Extension au cours de l'année	30 places
Capacité agréée au 31/12/2013	130 places

Activités au sein du Cada en 2013

En 2013, le Cada de Mayenne a développé ses activités d'apprentissage du français langue étrangère (FLE) et ses ateliers d'aide à l'autonomie et à l'intégration des demandeurs d'asile. En plus des cours de FLE dispensés au Cada de Mayenne par une formatrice spécialisée depuis 2004, le Cada a mis en place à partir de septembre 2013 des ateliers d'autonomisation dont les objectifs étaient d'aider l'expression et la communication, la compréhension de son environnement, la connaissance de ses droits et ses devoirs afin d'aider à se projeter vers l'avenir. Le Cada a également accompagné le CCAS de Château-Gontier dans l'organisation de cours de français dispensés par des bénévoles destinés aux demandeurs d'asile hébergés dans la ville.

53 Mayenne (suite)

Cada de la Mayenne - 6, place de Hercé - 53100 MAYENNE

Nombre de personnes entrées 90 personnes, soit 28 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année 192 personnes
Taux d'occupation du Cada 96,15 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) 42,86 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013
Russie : 27 personnes (30 %)
Azerbaïdjan : 14 personnes (15,56 %)
Kosovo : 11 personnes (12,22 %)
Albanie : 10 personnes (11,11 %)
Guinée : 8 personnes (8,89 %)
Angola : 6 personnes (6,67 %)

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	30 personnes, soit 6 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	30 personnes, soit 6 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	24 personnes, soit 5 ménages ont obtenu un logement dans le parc public 6 personnes, soit 1 ménage ont obtenu un logement-relais
- emploi et/ou formation à la sortie	1 personne a eu accès à un emploi en CDD 11 personnes ont eu accès à une formation FLE

La plate-forme d'accueil de Laval - Antenne de Laval 44, rue de la Paix - 53000 LAVAL

Premier accueil des demandeurs d'asile
Date d'ouverture Septembre 2004
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2013 401 personnes accueillies 270 personnes domiciliées
Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada au 31/12/2013 391 personnes en attente d'une place en Cada (218 domiciliés et 179 orientés vers le dispositif HUDA)
Nombre de demandeurs d'asile admis en Cada 79 personnes
Nombre de personnes sous procédure Dublin 20 personnes

Activités de la plate-forme en 2013

Dans un contexte de régionalisation de l'accueil des primo-arrivants, la plate-forme de domiciliation de Laval a enregistré en 2 ans une augmentation de 120 % des arrivées de demandeurs d'asile dans le département. En 2013, la plate-forme a augmenté de plus de 60 % son activité de domiciliation.

Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	270
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	270
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	270

Le dispositif HUDA - 44, rue de la Paix - 53000 LAVAL / 16, place de Hercé - 53100 MAYENNE

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
Date d'ouverture Novembre 2010
Type d'hébergement 132 places en appartements (en hôtel ou FJT)
Nombre de places d'hébergement d'urgence En moyenne 180 places

Information sur le public accueilli

Pays d'origine des personnes entrées en 2013	Albanie : 36 personnes (24,83 %) Russie : 35 personnes (24,14 %) Kosovo : 19 personnes (13,10 %) Chine : 17 personnes (11,72 %) Guinée : 12 personnes (8,28 %)
Nombre de personnes hébergées sur l'année	327 personnes
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2013	Toutes les personnes sont admises au séjour sauf 3 personnes en procédure prioritaire
Durée moyenne de séjour	327 jours
Nombre de sorties	149 personnes
Nombre d'orientations vers un Cada	53 personnes

Le dispositif APRES - 44 rue de la Paix - 53000 LAVAL

Dispositif d'accompagnement au parcours résidentiel du public migrant	
Nombre de personnes prises en charges	Personnes accompagnées : 36 personnes, soit 9 ménages dans le cadre du logement non décent
Durée moyenne d'accompagnement	6 mois
Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées Évaluation de la situation des ménages repérés en difficulté d'intégration et hébergés dans le parc privé insalubre de l'agglomération lavalloise. Accompagnement des ménages étrangers primo-entrants dans le parc social de Méduane Habitat (budget, droits et devoirs du locataire, connaître son environnement...).	

Description des missions du dispositif

Accompagnement au parcours résidentiel du public migrant de droit repéré en difficulté d'intégration sur l'agglomération lavalloise (parc logement insalubre ou non décent) ou primo-entrant dans le parc public de Méduane Habitat.

Résultats de l'accompagnement délivré :	
Logement / hébergement	6 ménages ont obtenu un logement dans le parc public 2 ménages ont bénéficié de travaux dans le logement par le propriétaire 22 ménages ont bénéficié d'un accompagnement à l'entrée dans un premier logement social de Méduane Habitat.

Le dispositif Reloref

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés	3
Nombre de personnes prises en charges	Personnes hébergées : 12 ménages, soit 47 personnes
	Personnes sorties : 9 ménages, soit 39 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	4,2 mois, soit 127 jours

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais	9 ménages ont obtenu un logement en bail direct dans le parc public
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	1 personne en intérim
Accompagnement vers une formation	2 personnes ont eu accès à une formation rémunérée 14 personnes à une formation FLE
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	1 ménage, soit 6 personnes

60 Oise

Cada de Creil - 7, rue des Usines - 60100 CREIL

Nombre total de places Cada dans le département	549 places
Date d'ouverture	Juillet 1995
Capacité agréée au 31/12/2013	100 places
Nombre de personnes entrées	81 personnes, soit 58 ménages

Activités au sein du Cada en 2013

Plusieurs réunions d'équipe et groupes de parole avec les usagers ont eu lieu en vue de la réactualisation du projet d'établissement. Sa rédaction sera finalisée en 2014. Concernant la santé, le Cada a participé à trois ateliers préparatoires d'élaboration du contrat local de santé portant sur l'accès aux soins et aux droits, la santé mentale et les addictions. Comme chaque année, les usagers ont bénéficié d'une présentation du bilan de santé proposé par la CPAM et ont pu réaliser ce bilan de santé préventif. L'équipe a réalisé un « *guide maternité* » à l'attention des futures mamans. Dans le cadre du programme global d'autonomisation, les personnes non franco-phones ont été orientées vers des cours de français assurés par diverses associations locales. Plusieurs ateliers collectifs et animations ont été proposés en interne.

60 Oise (suite)

Cada de Creil - 7, rue des Usines - 60100 CREIL

Nombre de personnes présentes durant l'année 178 personnes, soit 117 ménages		
Taux d'occupation du Cada 98,36 %		
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) 26,79 %		
Pays d'origine des personnes entrées en 2013		
Congo RDC :	20 personnes	(24,69 %)
Nigeria :	10 personnes	(12,35 %)
Kosovo :	9 personnes	(11,11 %)
Congo :	6 personnes	(7,41 %)
Angola :	5 personnes	(6,17 %)

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	23 personnes, soit 21 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	16 personnes, soit 16 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	16 ménages, soit 16 personnes ont obtenu un logement : - 10 ménages, soit 10 personnes sont sortis en résidence sociale - 1 ménage, soit 1 personne est sorti en CHR5 - 1 ménage, soit 1 personne est sorti en logement ALT - 1 ménage, soit 1 personne est sorti vers l'urgence (115) - 3 ménages, soit 3 personnes sont sortis en solution individuelle
- emploi et/ou formation à la sortie	2 personnes ont eu accès à un emploi 2 personnes ont eu accès à une formation (accompagnement vers l'emploi et formation FLE via l'Ofii)

Exemple de parcours d'insertion réussi

Madame L. a été reconnue réfugiée le 30 mai 2013. Dès l'obtention du RSA, elle a réalisé ses demandes d'hébergement. Elle a souhaité réaliser des démarches afin de passer le concours d'aide soignante, des rendez-vous ont été pris afin de réaliser son CV, sa lettre de motivation et de se préparer au concours. Madame a passé le concours durant son hébergement au Cada. Au bout de deux mois, elle a eu une proposition d'hébergement en studio, dans une résidence sociale située à Creil. Peu après sa sortie, Madame a été admise à la formation d'aide soignante. Durant son séjour au Cada elle a reçu son numéro unique départemental des bailleurs sociaux de l'Oise et elle est en attente d'une proposition.

Le dispositif Reloref

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés 3	
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées : 5 ménages hébergés, soit 15 personnes	Personnes sorties : 2 ménages sortis, soit 6 personnes
Durée moyenne d'accompagnement 9,75 mois	

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais	1 ménage a obtenu un logement pérenne dans le parc public 1 ménage a obtenu un logement pérenne dans le parc privé (via une AIVS)
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	1 personne (secteur de l'hôtellerie)
Accompagnement vers une formation	4 personnes ont eu accès à une formation
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	1 ménage, soit 4 personnes

80 Somme

Le dispositif d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers - DAOMIE d'Amiens - 51 Boulevard du mail Albert premier - 80000 AMIENS

Activité de protection des mineurs isolés étrangers	
Date d'ouverture	Janvier 2013
Nombre de place	20 places
Nombres de jeunes suivis sur l'année	46 jeunes
Durée moyenne de prise en charge	138 jours
Moyenne d'âge d'admission des jeunes	16 ans et 3 mois
Principaux pays d'origine	Congo, Angola, Guinée, Soudan, Mali.
Répartition par sexe	25 % de filles et 75 % de garçons

Description des missions du dispositif

Le dispositif d'Amiens a pour mission d'accueillir, de protéger et d'orienter vers des établissements de droit commun les mineurs isolés étrangers orientés par le Conseil général de la Somme. Lors de cet accueil, un bilan scolaire, éducatif et de santé est réalisé afin de pouvoir orienter le jeune vers une structure du département adaptée à ses besoins. Le dispositif a également pour mission d'évaluer les jeunes sollicitant une protection en tant que mineurs isolés étrangers dans le département de la Somme. Cette mission d'évaluation sociale a été formalisée en décembre 2013, par l'embauche d'un demi ETP dédié à cette activité d'évaluation sociale au titre de la minorité et de l'isolement.

Nombres de demandes d'asile déposées en 2013	5
Nombre de protections internationales accordées	Aucune
Nombre de titres de séjours délivrés	Aucun
Nombre de jeunes scolarisés en classe interne	44 jeunes
Nombre de jeunes scolarisés à l'Education nationale	43 jeunes
Nombre de jeunes ayant conclu un contrat d'apprentissage	Aucun

Activité du service en 2013

En 2013, le DAOMIE a suivi 46 jeunes. Outre l'accès à la santé, qui est une activité majeure du dispositif et fait d'ailleurs l'objet d'une priorité fixée dans les orientations du schéma départemental, ces jeunes ont bénéficié d'une mise à niveau quotidienne en français, assurée par la classe interne en français langue étrangère (FLE), d'une préparation à la scolarisation en partenariat avec l'éducation nationale, ainsi que d'un suivi administratif et juridique. Les jeunes se sont également vus proposer de nombreux ateliers à caractère juridique ou socio-éducatif préparant à l'insertion et à l'autonomisation. Enfin, des séjours éducatifs ont été proposés aux jeunes. A compter du mois de décembre 2013, le DAOMIE a formalisé sa mission d'évaluation des jeunes au titre de la minorité et de l'isolement.

79 Deux-Sèvres

Cada de Niort Mahyar MONSHIPOUR KERMANI - 5, rue Tartifume - 79000 NIORT

Nombre total de places Cada dans le département	114 places
Date d'ouverture	Février 2003
Extension au cours de l'année	14 places
Capacité agréée au 31/12/2013	114 places

Activités au sein du Cada en 2013

Au cours de l'année 2013, le Cada a poursuivi la mise en place de nombreux ateliers dans le cadre de son programme d'autonomisation, à titre d'exemple voici certaines thématiques abordées : atelier santé (contraception/grossesse, information sur la CPAM), atelier permis de conduire, atelier services postaux et banque postale, atelier logement, atelier orientation scolaire et présentation du système scolaire français, etc. Les résidents du Cada ont également été appelés à participer à la braderie d'Emmaüs et un partenariat leur permettant d'effectuer des activités bénévoles au sein de l'association a été mis en place. Enfin, l'année 2013 a été marquée par l'organisation de la fête du Cada ainsi que la participation à la fête de quartier du Clou Bouchet.

79 Deux-Sèvres (suite)

Cada de Niort Mahyar MONSHIPOUR KERMANI - 5, rue Tartifume - 79000 NIORT

Nombre de personnes entrées	71 personnes, soit 30 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année	174 personnes, soit 66 ménages
Taux d'occupation du Cada	94,47 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA)	50 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013	
Albanie :	14 personnes (19,72 %)
Guinée :	13 personnes (18,31 %)
Syrie :	7 personnes (9,86 %)
Russie :	5 personnes (7,04 %)
Congo :	5 personnes (7,04 %)

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	8 ménages, soit 29 personnes
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	5 ménages, soit 17 personnes
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	3 ménages, soit 11 personnes, ont obtenu un logement pérenne dans le parc public 2 ménages, soit 6 personnes, sont sortis vers un logement temporaire (ALT)
- emploi et/ou formation à la sortie	5 personnes en formation

Le dispositif Reloref

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés	2
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées : 6 ménages hébergés, soit 18 personnes	Personnes sorties : 4 ménages sortis, soit 12 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	7 mois ou 205 jours

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais	3 ménages ont obtenu un logement dans le parc public 2 ménages ont obtenu un logement dans le parc privé
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	Aucun
Accompagnement vers une formation	11 personnes en formation
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	2 ménages sortis, soit 6 personnes

05 Hautes-Alpes

Cada de Gap - 3, Rue de Valserrès - 05000 GAP

Nombre total de places Cada dans le département	80 places
Date d'ouverture	Novembre 2004
Extension au cours de l'année	30 places
Capacité agréée au 31/12/2013	80 places

Activités au sein du Cada en 2013

En 2013, 52 ateliers ont été proposés aux résidents sur tous les thèmes pouvant aider à leur autonomisation tels que la santé, la relaxation, les premiers secours, la scolarité, l'emploi et le logement en France, la procédure d'asile, la prévention routière, des visites culturelles et des visites d'entreprises. Des séances de français langue étrangère (6 heures hebdomadaires) et des aides aux devoirs au domicile des résidents ont été réalisées par 7 bénévoles du Cada. Une journée portes ouvertes a été organisée pour la Journée mondiale des réfugiés le 20 juin 2013. Le 1^{er} juillet 2013, le Cada a connu une extension et peut désormais accueillir 80 personnes.

Nombre de personnes entrées 66 personnes, soit 27 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année 116 personnes
Taux d'occupation du Cada 98,97 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) 54,55 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013
Russie : 24 personnes (36,4 %)
Kosovo : 13 personnes (19,7 %)
Algérie : 9 personnes (13,6 %)
Azerbaïdjan : 4 personnes (6 %)
Congo RDC : 3 personnes (4,6 %)

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	14 personnes, soit 7 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	14 personnes, soit 7 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	5 ménages, soit 11 personnes ont obtenu un hébergement temporaire
- emploi et/ou formation à la sortie	1 personne a eu accès à une formation

Le dispositif HUDA- Projet APPUR et HOTUR

Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile	
Date d'ouverture	Mai 2006
Type d'hébergement	5 appartements et des nuitées d'hôtel
Nombre de places d'hébergement d'urgence	15 places

Information sur le public accueilli

Pays d'origine des personnes entrées en 2013	Kosovo 30 personnes (58 %)	Russie 15 personnes (29 %)	Arménie 7 personnes (13 %)
Nombre de personnes hébergées sur l'année	73 personnes		
Situation administrative des personnes hébergées au 31/12/2013	9 personnes en attente d'une place Cada 4 en procédure prioritaire		
Durée moyenne de séjour	155 jours en appartements d'urgence 51 jours en hôtel		
Nombre de sorties	42 personnes		
Nombre d'orientations vers un Cada	26 personnes		

Le dispositif d'aide administrative et juridique auprès des étrangers - AAJE

Activité d'intégration des étrangers et d'accompagnement des demandeurs d'asile domiciliés au centre de Gap
Nombre de personnes prises en charges Personnes accompagnées : 354 personnes dont 124 demandeurs d'asile hors Cada ont été reçus ce qui représente 1 121 rendez-vous
Nature de l'accompagnement délivré / prestations proposées Un accompagnement administratif et juridique est prévu pour les demandeurs d'asile, les déboutés et les étrangers du département. Il existe un centre-ressource juridique relatif aux droits des étrangers proposé aux institutions du département.

Description des missions du dispositif

Le dispositif AAJE a pour objectif d'accueillir et d'accompagner les étrangers des Hautes-Alpes en vue d'assurer leur intégration sur le territoire dans les meilleurs délais et d'accompagner les étrangers dans leurs démarches administratives et dans leurs démarches juridiques comme le regroupement familial, la demande de régularisation, les titres de séjour. Dans le cadre de ce projet les étrangers sont informés de leurs droits et devoirs en France, orientés vers les institutions et organismes compétents et il leur est également proposé un accompagnement socio-administratif et juridique.

Résultats de l'accompagnement délivré	Juridique : 382 interventions
	Administratif : 329 interventions
	Santé : 291 interventions
	Logement/insertion : 200 interventions
	Accompagnement social : 208 interventions

05 Hautes-Alpes (suite)

Le dispositif d'aide administrative et juridique auprès des étrangers - AAJE (volet asile)

Aide administrative et juridique auprès des demandeurs d'asile	
Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2013	124 personnes, soit 52 ménages
Nombre des demandeurs d'asile en attente d'une place Cada	20 personnes en moyenne sur l'année
Nombre de demandeurs d'asile admis en Cada	26 personnes
Nombre de personnes sous procédure Dublin	28 personnes

Information sur le public accueilli

Les demandeurs d'asile peuvent bénéficier des activités mises en place au Cada.

Nombre d'accompagnement pour démarches CPAM	41 dossiers AME/CMU déposés
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA	18 demandeurs d'asile accompagnés
Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA	52 demandeurs d'asile ont bénéficié d'un accompagnement

Le dispositif Reloref

Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés	1
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées : 3 ménages hébergés, soit 11 personnes	Personnes sorties : 2 ménages sortis, soit 7 personnes
Durée moyenne d'accompagnement	204 jours soit 6,7 mois

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais	1 ménage a obtenu un logement dans le parc privé 1 ménage a obtenu un logement dans le parc public
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	Aucun ménage n'est sorti en emploi
Accompagnement vers une formation	2 personnes ont eu accès à une formation
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	3 personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique (Lyon)

83 Var

Cada de Toulon - 19, rue Paul Lendrin - 83000 TOULON

Nombre total de places Cada dans le département	140 places (depuis le 1 ^{er} juillet 2013)
Date d'ouverture	2003
Extension au cours de l'année	20 places
Capacité agréée au 31/12/2013	80 places

Activités au sein du Cada en 2013

En octobre 2013, nous avons ouvert un service de domiciliation à la demande de la Direction départementale de la cohésion sociale du Var. En janvier 2013, a été créé le conseil de la vie sociale et des élections ont eu lieu. Tout au long de l'année, des animations ont été orchestrées par l'équipe du Cada : fête du nouvel an, atelier sur les accidents domestiques, sur les économies d'énergie, etc. L'ARS PACA nous a accordé un financement permettant aux demandeurs d'asile du département de retrouver l'estime de soi et de pouvoir accéder aux soins spécialisés à Marseille (suivi psychiatrique). Des sorties cinéma, pique-nique, sorties au zoo, au bowling, au parc du Las et au Mont Faron, participation au loto ainsi que des visites d'entreprises ont été organisées.

Nombre de personnes entrées 63 personnes, soit 17 ménages
Nombre de personnes présentes durant l'année 127 personnes
Taux d'occupation du Cada 96,76 %
Taux de reconnaissance global (Ofpra et CNDA) 30 %
Pays d'origine des personnes entrées en 2013
Albanie : 27 personnes (42,86 %)
Russie : 20 personnes (31,75 %)
Géorgie : 5 personnes (7,94 %)
Syrie : 4 personnes (6,35 %)
Serbie : 2 personnes (3,17 %)
Kosovo : 2 personnes (3,17 %)
Pakistan : 2 personnes (3,17 %)

Activités d'insertion du Cada en 2013

Nombre de réfugiés et de bénéficiaires de la protection subsidiaire hébergés	28 personnes, soit 7 ménages
Nombre de réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire sortis	17 personnes, soit 5 ménages
Type de sortie	
- nombre de sorties vers un logement	2 ménages sont entrés en CPH 1 ménage en ALT (dispositif Reloref) 1 ménage en foyer 1 ménage chez un tiers
- emploi et/ou formation à la sortie	2 personnes ont eu accès à une formation.

Le dispositif Reloref

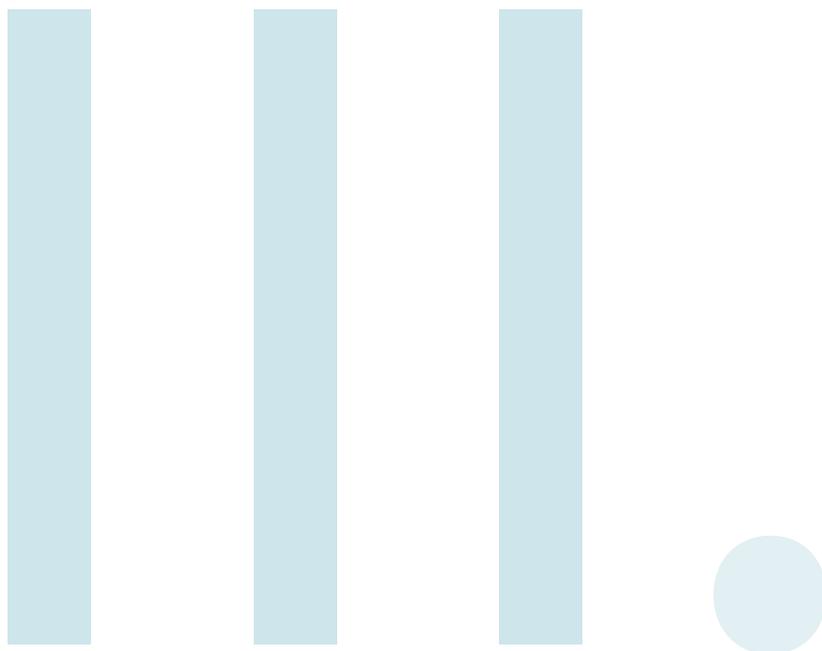
Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés	
Nombre de logements-relais mobilisés	1
Nombre de personnes prises en charges	
Personnes hébergées : 1 ménage, soit 5 personnes	Personnes sorties : Aucun ménage
Durée moyenne d'accompagnement	204 jours, soit 6,7 mois

Description des missions du dispositif

Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale vers le logement et l'emploi durant leur hébergement en logement-relais afin de construire et/ou consolider leur parcours d'autonomisation.

Type de sortie du logement-relais	Aucun ménage sorti
Accès à un emploi à la sortie du logement-relais	Aucun ménage sorti
Accompagnement vers une formation	2 personnes ont eu accès à une formation
Nombre de personnes sorties dans le cadre de la mobilité géographique	Aucun ménage sorti





LES COMPTES ANNUELS 2013

Bilan au 31 décembre 2013 avant affectation du résultat

ACTIF	2013			Rappel 2012
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Applications informatiques Siège	276 162,77	255 770,04	20 392,73	22 454,84
Sous-Total	276 162,77	255 770,04	20 392,73	22 454,84
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Agencements Installations	3 065 099,52	2 371 267,22	693 832,30	634 267,04
Matériel de Transport	1 212 360,54	956 094,62	256 265,92	237 917,48
Mobilier Matériel de Bureau	2 890 625,09	2 389 303,71	501 321,38	496 051,64
Immobilisations corporelles en cours			0,00	1 000,00
Sous-Total	7 168 085,15	5 716 665,55	1 451 419,60	1 369 236,16
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Prêt	9 700,00		9 700,00	10 000,00
Dépôt Garantie versé Siège	29 913,39	0,00	29 913,39	29 913,39
Dépôt Garantie versé Domiciliation	17 424,25	0,00	17 424,25	17 101,43
Dépôt Garantie versé D.P.H.R.S.	97 494,11	0,00	97 494,11	95 616,01
Dépôt Garantie versé Centres	983 308,71	0,00	983 308,71	964 708,06
Sous-Total	1 137 840,46	0,00	1 137 840,46	1 117 338,89
TOTAL I (note 3.1)	8 582 088,38	5 972 435,59	2 609 652,79	2 509 029,89
COMPTES DE LIAISON				
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
Stocks fin de période	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total	0,00	0,00	0,00	0,00
CREANCES D'EXPLOITATION				
FER	2 213 068,68	0,00	2 213 068,68	2 993 000,00
DASES	1 246 255,22	0,00	1 246 255,22	345 906,18
CAF	58 466,83	0,00	58 466,83	124 367,54
CONSEILS GÉNÉRAUX	802 235,77	0,00	802 235,77	636 031,11
Fournisseurs débiteurs	19 742,47	0,00	19 742,47	7 972,80
Formation Professionnelle	53 117,98	0,00	53 117,98	98 345,79
Débiteurs divers	787 365,82	87 419,42	699 946,40	697 601,90
Créances (note n°3.2)	5 180 252,77	87 419,42	5 092 833,35	4 903 225,32
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement (note n°3.3)	118 874,00	0,00	118 874,00	1 325 633,46
Disponibilités (note n°3.4)	12 488 995,51	0,00	12 488 995,51	10 424 626,30
Sous-Total	12 607 869,51	0,00	12 607 869,51	11 750 259,76
COMPTES DE REGULARISATIONS				
Charges constatées d'avance (note n°3.5)	414 906,31	0,00	414 906,31	402 177,08
Sous-Total	414 906,31	0,00	414 906,31	402 177,08
TOTAL III	18 203 028,59	87 419,42	18 115 609,17	17 055 662,16
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	26 785 116,97	6 059 855,01	20 725 261,96	19 564 692,05

PASSIF	2013	Rappel 2012
FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		
Gestion propre	777 948,91	662 969,31
Résultat exercice	269 488,04	176 141,54
Sous-Total	1 047 436,95	839 110,85
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
Gestion contrôlée	4 532 237,51	4 025 783,31
Résultat exercice	2 040 699,06	2 129 056,58
Sous-Total	6 572 936,57	6 154 839,89
REPORTS À NOUVEAU SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINAN- CEURS		
Centres FTDA	2 118 215,68	2 301 523,02
Sous-Total	2 118 215,68	2 301 523,02
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Subventions Équipement	54 042,97	76 957,07
Sous-Total	54 042,97	76 957,07
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
Provisions pour renouvellement des immobilisations	168 742,91	204 774,94
Sous-Total	168 742,91	204 774,94
TOTAL I (note 3.6)	9 961 375,08	9 577 205,77
COMPTES DE LIAISON		
TOTAL II	0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (note n°3.7)	2 439 123,90	2 283 268,68
FONDS DEDIES (note n°3.8)	1 306 242,48	1 587 311,99
TOTAL III	3 745 366,38	3 870 580,67
DETTES (note n°3.9)		
Emprunts et dettes financières divers	42 939,55	44 621,00
Fournisseurs et comptes rattachés	2 521 087,96	2 140 540,36
Usagers et comptes rattachés		
Frais de personnel et comptes rattachés	2 246 390,94	1 973 339,33
Charges fiscales & sociales à payer	1 522 252,65	1 441 858,29
Créditeurs divers	458 175,78	489 687,69
Charges à payer	222 112,22	26 450,94
Sous-Total	7 012 959,10	6 116 497,61
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (note n°3.10)	5 561,40	408,00
Sous-Total	5 561,40	408,00
TOTAL IV	7 018 520,50	6 116 905,61
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	20 725 261,96	19 564 692,05

Compte de résultat 2013

RECAPITULATION France terre d'asile	Réalisé		Exercice précédent
	Détail	Groupé	
I - PRODUITS D'EXPLOITATION			
70 - PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS		292 856,86	248 395,91
70610-Prestations Formation			1 773,41
70611-Prestations Formation AIVE			
70612-Prestations Formation Intra	85 523,00		65 310,00
70613-Prestations Formation Inter FTDA	28 900,00		28 285,20
70614-Prestations Formation Inter Autres	109 850,00		90 050,00
70620-Prestations Autres	9 041,40		3 395,00
70880-Ventes Publications FTDA	6 524,90		694,50
70881-Dons, Adhésions/Cotisations/Abonnements	53 017,56		58 887,80
73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION		32 519 893,66	28 312 102,88
73160-Dotation Globale de fonctionnement	32 519 893,66		28 312 102,88
74 - SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS		20 196 688,75	20 111 127,72
74701-Participation Frais Siège			
74730-Participations Loyers	533 895,64		526 164,15
74731-Participations Loyers ALT	184 630,17		207 389,74
74735-Participations Diverses	629 327,94		729 537,94
74741-Participations Animations	5 432,34		4 780,23
74742-Participations Scolarités	3 359,68		96,55
74744-Participations Laverie	8 113,65		7 123,40
74745-Participations Cantine	10 413,19		12 808,70
74750-Avantages Nature	29 288,78		28 809,30
74780-Subventions Autres	2 689 330,61		5 640 196,04
74781-Subventions DDASS	12 692 711,90		9 661 297,40
74782-Subventions CG	372 686,35		264 949,64
74783-Subventions CAF	490 409,82		521 074,63
74784-Subventions FER	1 430 068,68		1 471 500,00
74786-Subventions OFII	1 117 020,00		1 035 400,00
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		231 204,16	219 311,60
75800-Remboursements SS	-26 725,98		59 877,12
75800-Différences de réglemets	967,26		291,25
75810-Compléments Prévoyance	192 079,07		95 750,97
75850-Emplois Aidés/Rembt Salaires	64 883,81		63 392,26
78 - REPRISE DE PROVISIONS		1 666 017,92	1 796 423,46
78150-Reprise Amortissements et Provisions	1 586 779,39		1 796 423,46
78170-Reprise Provisions Créances douteuses	43 206,50		
78720-Reprise Provisions Règlementées	36 032,03		
79 - TRANSFERTS DE CHARGES		285 951,84	332 438,31
79100-Transfert de charges	285 951,84		332 438,31
TOTAL I		55 192 613,19	51 019 799,88
II - CHARGES D'EXPLOITATION			
60 - ACHATS		1 599 444,78	1 316 060,23
60611-Eau	139 125,85		118 235,39
60612-EDF GDF	406 105,84		336 627,38
60613-Chauffage(Fuel)	35 261,40		29 984,82
60622-Produits d'Entretien	64 090,23		55 138,58
60624-Fournitures de Bureau	266 175,50		257 496,18
60626-Matériel Hôtelier	546 589,68		392 001,50
60660-Fournitures Médicales	21 773,38		18 740,94
60680-Petit Matériel	120 322,90		107 835,44
61-SERVICES EXTERIEURS		18 879 115,14	17 994 489,51
61180-Hébergement Usagers	5 067 646,07		4 844 568,47
61220-Crédit Bail			
61320-Locations Immobilières	12 438 891,93		11 678 353,93
61550-Location de matériels et équipements	1 837,51		3 872,37
61550-Entretien Réparation Matériel	407 681,09		464 715,82
61560-Contrats de maintenance	681 064,54		722 176,88
61650-Assurances RC	61 865,76		67 390,15
61660-Assurances Matériels	89 673,75		83 630,96
61680-Assurances Multirisques	47 972,68		47 424,50
61820-Documentations	49 366,29		47 246,11
61840-Cotisations	16 513,52		14 740,16
61850-Frais de Colloque, Séminaires, Conférences	16 602,00		20 370,16

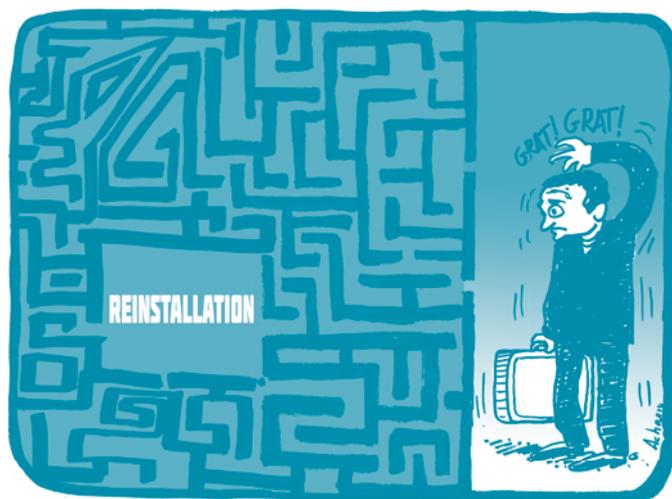
RECAPITULATION France terre d'asile	Réalisé		Exercice précédent
	Détail	Groupé	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		4 770 351,40	4 331 673,36
62110-Personnel Intérimaire	4 944,32		24 618,76
62210-Frais de recrutement	955,14		1 105,43
62260-Honoraires	251 426,25		135 893,28
62261-Interprétariat	419 442,26		475 335,19
62262-Commission ASSOFAF (6%)			106,40
62280-Divers partenaires	74 915,38		46 740,87
62281-Formations Complémentaires	31 136,92		13 221,49
62283-Prestations Médicales	81 557,56		45 450,20
62284-Prestations Autres	-375,08		358 941,14
62285-Formation PAUF	138 766,25		120 109,02
62286-Formation CIF			8 165,30
62300-Publicité Relations Publiques	10 113,40		15 291,82
62370-Publications FTDA	304,98		
62371-Impressions	77 589,26		90 617,31
62380-Dons Etreennes	1 646,35		969,40
62420-Transports Usagers	539 100,44		464 426,52
62480-Transports Divers	4 283,01		3 455,36
62510-Frais de Dplct Personnel	222 538,86		177 376,01
62512-Frais de Dplct Intervenants	23 045,67		37 531,97
62512-Déplacements Administrateurs	748,61		2 113,32
62550-Frais de Déménagement	9 514,14		22 871,92
62570-Frais de Réceptions	22 522,35		29 647,65
62611-Frais de Timbres	123 370,17		114 608,71
62621-Frais de Téléphone	199 284,00		238 700,90
62622-Frais Internet	64 484,48		52 119,52
62700-Services Bancaires	12 653,70		9 120,18
62815-Prestations de Blanchissage	21 023,54		16 221,50
62820-Cantines Scolaires, Prestations Alimentaires	1 156 016,96		998 261,62
62830-Nettoyage des Locaux	328 905,83		313 454,56
62880-Autres prestations : gardiennage	950 436,65		515 198,01
63-IMPOTS ET ASSIMILES		2 230 208,52	1 803 084,00
63110-Taxe sur Salaires	1 167 735,09		984 702,55
63310-Versement Transport	221 946,41		207 657,09
63330-Formation Professionnelle	326 062,36		303 788,24
63340-Effort Construction	59 009,29		53 716,51
63512-Taxes Foncières	175 306,15		166 390,86
63513-Taxe Habitation	4 256,00		13 021,00
63513-Taxe Ordure Ménagère	15 136,47		14 165,83
63513-Taxe sur les Bureaux	38 947,33		35 170,74
63580-Autres Impôts	221 809,42		24 471,18
64 - FRAIS DE PERSONNEL		19 674 109,84	17 969 765,86
64110-Rémunération Personnel Permanent	13 160 154,22		12 122 478,55
64118-Gratification Stagiaire	81 647,45		66 928,16
64280-Rémunération Personnel Médical	13 977,15		21 208,90
64510-Urssaf	3 267 958,34		2 944 590,86
64512-Mutuelle	84 668,00		78 948,00
64513-CGIC	60 486,12		55 886,94
64514-ASSEDIC	567 485,20		517 340,04
64518-CPM	1 151 143,28		1 051 918,23
64750-Médecine du Travail	36 543,81		70 216,75
64760-Tickets Restaurant	558 475,46		520 826,80
64780-Frais Transport C.O.	126 856,76		116 792,72
64784-Ceuvres Sociales Comité Entreprise	147 753,32		132 989,31
64850-Indemnités Licenciement	151 016,42		115 073,23
64880-Autres Charges Diverses	1 035,45		56 928,68
64881-Provisions pour Personnel	90 269,02		-6 253,88
64882-Frais Volontaires	673,31		79,16
64883-Congés Payés	173 966,53		103 813,41

Compte de résultat 2013 (suite)

RECAPITULATION France terre d'asile	Réalisé		Exercice précédent
	Détail	Groupé	
65 - VIE SOCIALE		5 353 626,88	4 924 631,41
65400-Pertes sur Créances Irrécouvrables	41 231,50		46 340,55
65560-Frais de Gestion			
65710-Subventions vie sociale			
65800-Charges Diverses	14 522,94		5 028,60
65810-Frais de Culte et d'inhumation	2 306,43		6 738,32
65820-Allocations Mensuelles de Subsistance (AMS)	4 348 653,58		4 057 521,67
65820-Tickets Services - Chèques Service	358 499,89		302 432,63
65820-Aides exceptionnelles	63 572,48		74 339,41
65881-Frais Administratifs	44 286,50		42 591,64
65882-Frais Vestiaire	143 363,19		112 977,55
65883-Frais Classe, Fournitures Scolaires	100 792,49		74 411,79
65884-Animation Vie du Centre	236 397,88		202 249,25
68-DOTATIONS		2 330 839,91	2 230 205,89
68110-Dotations aux Amortissements	568 890,58		601 283,04
68150-Dotations aux Provisions	1 712 349,77		1 554 756,25
68174-Dotations Dépréciation Créances	49 599,56		74 166,60
68650-Dotations Risques et Charges			
TOTAL II		54 837 696,47	50 569 910,26
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		354 916,72	449 889,62
III - PRODUITS FINANCIERS			
76 - PRODUITS FINANCIERS		44 971,69	68 200,22
76200-Produits Financiers	44 960,98		63 980,75
76210-CM Gestion			4 219,47
76600-Gains de Change	10,71		
76880-Produits d'Arrondis de Conversion			
TOTAL III		44 971,69	68 200,22
IV - CHARGES FINANCIERES			
66 - FRAIS FINANCIERS		1 816,74	456,64
66150-Intérêts Bancaires			
66600-Pertes de Change	1 814,53		456,64
66800-Autres Charges Financières	2,21		
TOTAL IV		1 816,74	456,64
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		43 154,95	67 743,58
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)		398 071,67	517 633,20
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 285 044,65	2 071 280,89
77100-Produits Exceptionnels	152 560,22		26 639,58
77520-Cession d'Eléments d'Actif	1 500,00		39 322,82
77700-Quote Part Subventions/Résultat	22 914,10		21 097,41
77880-Excédent Affecté Gestion	2 098 050,33		1 984 221,08
77881-Reprise sur réserve financ Exploitation	10 020,00		
78746-Reprise Provisions Réglementées			
TOTAL V		2 285 044,65	2 071 280,89
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		646 627,73	718 683,18
67100-Charges Exceptionnelles	333 436,56		364 338,85
67520-V.N.C. Immobilisations	-11 753,08		26 245,91
67800-Reprise Déficit	324 944,25		328 098,42
68746-Dotations Provisions Réglementées			
TOTAL VI		646 627,73	718 683,18
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		1 638 416,92	1 352 597,71
TOTAL DES PRODUITS I + III + V		57 522 629,53	53 159 280,99
TOTAL DES CHARGES II + IV + VI		55 486 140,94	51 289 050,08
SOLDE INTERMEDIAIRE		2 036 488,59	1 870 230,91
78 - REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES		1 463 557,54	1 865 675,92
68 - ENGAGEMENTS A REALISER		1 182 488,03	1 404 915,71
69 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		7 371,00	25 793,00
RESULTAT (Excédent ou Déficit)		2 310 187,10	2 305 198,12

Compte de résultat 2013 - Résumé

RECAPITULATION France terre d'asile	Réalisé	Exercice précédent
I - PRODUITS D'EXPLOITATION	55 192 613,19	51 019 799,88
II - CHARGES D'EXPLOITATION	54 837 696,47	50 569 910,26
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	354 916,72	449 889,62
III - PRODUITS FINANCIERS	44 971,69	68 200,22
IV - CHARGES FINANCIERES	1 816,74	456,64
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	43 154,95	67 743,58
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	398 071,67	517 633,20
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 285 044,65	2 071 280,89
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES	646 627,73	718 683,18
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	1 638 416,92	1 352 597,71
TOTAL DES PRODUITS I + III + V	57 522 629,53	53 159 280,99
TOTAL DES CHARGES II + IV + VI	55 486 140,94	51 289 050,08
SOLDE INTERMEDIAIRE	2 036 488,59	1 870 230,91
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES	1 463 557,54	1 865 675,92
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 182 488,03	1 404 915,71
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	7 371,00	25 793,00
RESULTAT (Excédent ou Déficit)	2 310 187,10	2 305 198,12



Annexes au bilan

1. RAPPORT FINANCIER 2013

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

- 2.1 Hypothèses de base
- 2.2 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels
- 2.3 Méthode des coûts historiques
- 2.4 Immobilisations
- 2.5 Créances d'exploitation
- 2.6 Valeurs mobilières de placement
- 2.7 Fonds associatifs
- 2.8 Provisions pour risques et charges
- 2.9 Fonds dédiés

3. NOTES SUR LE BILAN

- 3.1 Tableau de variation des immobilisations et des amortissements
- 3.2 Créances d'exploitation
- 3.3 Valeurs mobilières de placement
- 3.4 Disponibilités
- 3.5 Charges constatées d'avance
- 3.6 Fonds associatifs, reports à nouveau et résultats exercice
- 3.7 Provisions pour risques et charges
- 3.8 Fonds dédiés
- 3.9 Dettes
- 3.10 Produits constatés d'avance

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

- 4.1 Analyse des principales subventions et dotations
- 4.2 Analyse des frais de gestion
- 4.3 Résultat exceptionnel

5. AUTRES INFORMATIONS

- 5.1 Produits à recevoir
- 5.2 Effectif au 31 décembre
- 5.3 Crédit bail
- 5.4 Autres engagements hors bilan
- 5.5 Contributions volontaires
- 5.6 Événements postérieurs à la clôture
- 5.7 Engagement dif
- 5.8 Information relative à la rémunération des dirigeants
- 5.9 Honoraires du commissaire aux comptes

6. DÉTAILS DES RÉSULTATS

- 6.1 Tableau de passage
- 6.2 Comptes administratifs
- 6.3 Activités conventionnées
- 6.4 Projets européens

7. LEXIQUE

1. Rapport financier sur les comptes 2013

Analyse du Compte de Résultat 2013

Les produits

Le financement de l'exploitation (Produits d'Exploitation) pour l'année 2013 s'établit à 55 192 613 € en progression de 8,2 % sur celui de l'année 2012.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) qui représente 59 % du financement a augmenté de 15 %. Cette augmentation résulte pour l'essentiel de la création de nouveaux établissements et d'extension en nombre de places dans des établissements existants.

Le montant des subventions et participations est resté stable à 20 196 688 €.

Un complément de financement de 2 098 050 €, prélevé sur les réserves contrôlées par les organismes financeurs (fonds associatifs avec droit de reprise), a été affecté à l'activité de l'exercice.

Une reprise de 1 463 557 € sur les ressources non utilisées en 2012 et figurant au passif en fonds dédiés, complète le financement de l'année 2013.

Le montant global des ressources pour l'exercice s'établit à 58 986 187 € en progression de 7,2 % sur celui de 2012.

Les charges

Les Charges d'Exploitation ont augmenté de 8,4 % soit à un rythme proche de celui des produits ce qui a permis de maintenir l'équilibre financier de l'exercice.

L'analyse des charges montre que certaines lignes budgétaires sont en progression plus forte que l'ensemble des dépenses (voir en annexe le graphique de répartition des charges) :

- Les frais de personnel ont augmenté de 1 704 344 € soit +9,5 %, accompagnés d'une très forte augmentation de la taxe sur les salaires. L'effectif au 31 décembre 2013 est de 566 salariés à comparer aux 529 salariés au 31 décembre 2012. L'augmentation des effectifs au 31 décembre 2013 est calculé en équivalent temps plein (ETP) soit une progression de 6,8 % passant de 511 à 546 ETP.
- Le compte achats a augmenté de 21,5 % en conséquence de l'équipement des structures nouvellement créées et des extensions d'établissement existants.
- Certains postes des services extérieurs ont fait l'objet d'une étude spécifique pour expliquer les fortes hausses. Elles sont essentiellement dues aux créations et aux extensions d'établissements nécessitant des services supplémentaires.

La dotation aux provisions pour risques représente un montant de 1 712 349 € en progression de 10 % sur celle de 2012. Les charges financières sont très faibles et les produits financiers en baisse de 30 % à 44 960 €.

Pour prendre en compte des engagements dont le financement a été versé en 2013 mais qui doivent être réalisés en 2014 et qui seront inscrits au passif en fonds dédiés, une charge de 1 182 488 € a été enregistrée dans l'exercice 2013. Le montant global des charges s'établit ainsi à 56 675 999 € après incorporation d'un impôt de 7 371 € sur les placements financiers.

Le résultat

Le résultat global de l'exercice 2013 s'établit à 2 310 187 € proche à celui de 2012 (2 305 198 €).

L'impact des provisions pour risques sur le résultat de l'exercice se solde par une charge de 155 855 € (1 712 349 € de dotation et 1 556 494 € de reprise).

L'impact des fonds dédiés se solde par un produit de 281 069 € (1 463 557 € de reprise de financement 2012 pour un report de 1 182 488 € de financements de 2013).

La contribution des reprises d'excédents et déficits des années 2011 et 2012 est déterminante pour le résultat de l'exercice 2013. Elle compte pour 1 773 106 € sur les 2 310 187 € de résultat de l'exercice 2013.

Analyse financière des activités de l'association

Les activités opérationnelles

L'activité opérationnelle de France terre d'asile se répartit entre trois grands secteurs :

- **L'asile** qui regroupe l'activité des Cada ou Centres d'accueil des demandeurs d'asile et l'activité d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile.
- L'accueil et l'accompagnement des **Mineurs** isolés étrangers (MIE).
- **L'intégration** des réfugiés et des migrants par l'emploi et le logement.

L'association a une vision européenne et internationale du phénomène de migration. Elle développe des activités à **L'international**. Elle s'est ainsi implantée en Tunisie en 2013. L'association mène des **activités en gestion propre** telles que la formation, le Service d'aide aux étrangers retenus (SAER) et l'appel à la contribution publique (recettes propres).

L'ensemble des services d'administration est regroupé dans l'activité **Siège** qui sera analysée séparément.

L'analyse des activités est faite sur les charges (voir graphique en annexe).

La répartition des activités opérationnelles en terme de charges

L'ensemble des activités opérationnelles de France terre d'asile a représenté en 2013, un total de charges de 57 470 616 € (hors écritures de consolidation) soit une augmentation de 7,1 % par rapport à 2012. Les trois activités principales : Asile, Mineurs et Intégration, ont représenté 97 % de l'activité opérationnelle.

L'activité Asile représente 64,7 % de l'ensemble, en progression de 2,6 % en terme de charges. Cette activité qui compte pour 37 169 541 €, se répartit en deux secteurs, celui des Centres d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) pour 46,7 % et celui de l'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda) pour 18 %. Les Cada ont réalisé 973 618 journées durant l'année 2013 avec un taux d'occupation de 96,2 %. En y incluant les autres activités (Caomida, Mineurs, CPH) on atteint un total de 1 098 185 journées en augmentation de 6,4 % sur l'année 2012.

L'activité Mineurs Isolés Etrangers (MIE) a fortement progressé en 2013, enregistrant une croissance de 45,6 % de ses charges, soit un total de 11 017 920 €. Cette augmentation résulte de l'ouverture de nouvelles structures à Paris, Saint-Omer dans la Somme et Créteil. L'activité Mineurs représente 19,2 % de l'ensemble de l'activité de l'association contre 14,1 % en 2012.

L'activité Intégration qui représente 13,8 % de l'ensemble en terme de charges soit 7 944 485 €, a maintenu, malgré une baisse de 5 % de son activité, sa contribution à l'équilibre financier de l'exercice.

Les activités en gestion propre, autres que celles incluses dans les 3 secteurs principaux, représentent 2 % de l'ensemble. Il s'agit essentiellement de l'activité dans les Centres de rétention administrative (CRA), de l'activité de formation interne et externe et des recettes propres de l'association.

L'activité International incluant l'action engagée en Tunisie, représente 0,4 % de l'ensemble de l'activité

Les résultats d'exploitation des activités opérationnelles

Toutes les activités majeures ont dégagé des excédents d'exploitation avec des variantes par rapport à l'exercice précédent.

L'activité **Asile-Cada** est le principal contributeur au résultat avec un montant de 643 199 €. Il convient de remarquer que ce résultat résulte, pour environ 260 000 €, des extensions de 14 établissements réalisées durant le second semestre de l'exercice.

L'activité **Asile-Urgence** contribue pour 402 174 € au résultat en net recul par rapport à l'année précédente.

L'activité **Mineurs** qui a fortement progressé, maintient son équilibre financier avec un résultat de 104 851 € mais avec de graves incertitudes sur la concrétisation de ses financements. L'activité **Intégration** maintient sa contribution à un haut niveau, avec un résultat de 493 003 €.

L'activité fonctionnelle Siège

Le Siège de France terre d'asile est l'organe de gestion administrative de l'ensemble des activités opérationnelles et de gestion centralisée de l'association.

En 2013, pour se conformer aux dispositions de l'article R.314-94 du code de l'action sociale et des familles, les charges d'exploitation du Siège ont été réparties entre les activités couvertes par les recettes issues de tarification et les activités subventionnées en gestion propre. Une analyse des tâches pour chaque poste a été effectuée permettant de ventiler l'ensemble des charges du siège sur chaque type d'activité.

Analysés dans leur ensemble les charges du Siège ont augmenté de 10,8 % pour atteindre 4 313 694 €. Cette augmentation est essentiellement due aux dotations aux provisions pour risque de 1 349 469 €. Les charges de personnel ont été réduites de 1,6 %, elles représentent 39,7 % de l'ensemble des charges à comparer au 44,6 % en 2012. On note une forte augmentation de la taxe sur salaires.

Les produits d'exploitation ont augmenté de 18,3 % avec une contribution majeure de la reprise de provisions. Les subventions et participations par le biais des redevances des dispositifs ont augmentées de 10,2 % pour atteindre 3 120 042 €.

La maîtrise des frais généraux combinée à une augmentation des ressources venant des créations et extensions d'établissements d'une part et du report des résultats de l'exercice 2012 d'autre part, explique l'augmentation du résultat d'exploitation.

L'activité Siège pour les activités contrôlées représente 75,3 % de l'ensemble Siège en terme de charges. Elle dégage un résultat de 249 086 € dont 165 172 € sont un report du résultat de 2012.

L'activité Siège pour les activités en gestion propre représente 24,7 % de l'ensemble Siège en terme de charges. Elle dégage un résultat de 301 891 € dont 52 159 € sont un report du résultat de 2012.

Activités contrôlées et gestion propre

Pour compléter l'analyse de l'exploitation une ventilation est faite entre les activités sous contrôle des organismes financeurs et les activités en gestion propre (voir tableau en annexe). En terme de charges, les activités contrôlées comprenant les frais de siège affectés à ces activités, représentent 96 % de l'ensemble de l'activité.

La répartition du résultat de l'exercice entre activités contrôlées et activités en gestion propre est la suivante :

- 1 891 867 € pour les activités sous contrôle de tiers financeurs, soit 81,9 %.
 - 269 488 € pour les activités en gestion propre, soit 11,7 %.
- Il faut y ajouter :
- 150 007 € pour les opérations de consolidation.
 - - 1 175 € pour l'activité International.

Analyse du bilan au 31 décembre 2013

Le total du bilan au 31 décembre 2013 est en augmentation de 1 160 569 € sur celui du 31 décembre 2012. Il fait apparaître une augmentation de 384 170 € des fonds associatifs, une augmentation de 155 855 € des provisions pour risques et charges et une augmentation de 896 462 € de l'endettement à court terme. A l'actif les immobilisations nettes ont augmenté de 100 623 €, les créances de 189 608 €, les placements financiers et les disponibilités en banque de 857 610 €.

Les Fonds Associatifs

Les fonds associatifs sont en augmentation de 4 % à 9 961 375 €. Ils sont essentiels pour assurer la pérennité de l'association. Cette augmentation est insuffisante pour maintenir leur niveau de couverture¹ en jours d'exploitation qui passe de 68.1 jours au 31 décembre 2012 à 65.5 jours au 31 décembre 2013. (Voir en annexe le graphique de répartition des fonds associatifs).

Fonds propres de l'association

Les fonds propres de l'association sont constitués des fonds associatifs sans droit de reprise. Ils représentent 1 047 436 € en y incluant la part des résultats de l'exercice 2013 résultant des activités propres de l'association. Ils ont ainsi augmenté de 24,8 % puisqu'il n'y a pas eu d'utilisation de ses fonds pendant l'année 2013. Les fonds propres de l'association ne représentent cependant que 10,5 % de l'ensemble des fonds associatifs soit 7 jours d'exploitation.

Fonds associatifs avec droit de reprise

Les fonds associatifs avec droit de reprise incorporant les reports à nouveau sous contrôle des tiers financeurs, les subventions d'investissement et les provisions règlementées représentent un total de 8 913 939 € en très faible augmentation (+2 %) sur ceux du 31 décembre 2012.

Ils sont indispensables pour assurer le fonctionnement courant de l'exploitation et pour financer les investissements. Ils viennent également en complément de financement de certains dispositifs. Ainsi en 2013, ils ont contribué pour 2 098 050 € aux produits d'exploitation.

A noter que ces fonds incluent un report à nouveau créditeur pour deux dispositifs clos. Il s'agit de 386K € pour le dispositif d'accueil d'Evreux et de 79K € pour le dispositif Huda Hiver de Stains. Ces résultats sont en attente de reprise par les financeurs.

Les Provisions

Le montant des provisions pour risque est en augmentation de 7 % à 2 439 123 € suivant ainsi l'augmentation des charges. Ce niveau est élevé puisqu'il est équivalent au résultat de l'exercice.

Outre les provisions sociales constituées en prévision de non renouvellement des financements de certains établissements, le poste principal des provisions est le risque FER (financement européen du Fonds Européen pour les Réfugiés) dont le montant atteint 1 193 000 €. L'accumulation des contrôles, leurs délais de mise en œuvre et l'incertitude sur l'éligibilité des dépenses questionnent sur la pertinence de ce type de financement. Le FER est remplacé par le FAMI pour la période 2014-2019, il faut espérer que son mécanisme de financement en France sera mieux adapté et moins pénalisant pour les organismes qui l'utiliseront. La créance FER à l'actif du bilan s'élève à 2 213 068 € échelonnés sur trois ans.

Les Fonds dédiés

Les ressources affectées à des projets définis mais non utilisées à fin 2013, sont inscrites au compte des fonds dédiés. En fin d'exercice elles représentent un montant de 1 306 242 €. Pendant l'exercice 2013, un montant de 1 463 557 € a été consommé sur les fonds "stockés" fin 2012. Fin 2013, un montant de 1 182 488 € a été inscrit sur le compte des fonds dédiés.

La Trésorerie

Avec un montant d'immobilisations nettes limité à 2 609 652 €, le fonds de roulement s'établit à 11 097 089 €. Malgré un niveau de créance d'exploitation élevé mais un stock nul, le besoin en fonds de roulement est négatif à -1 510 781 € ce qui donne une trésorerie largement positive de 12 607 869 € au 31 décembre 2013. La trésorerie est restée positive sur l'ensemble de l'année avec un plus bas au mois de juillet de 2 370 000 € et une moyenne de 5 800 000 € sur l'ensemble de l'année.

Affectation des résultats

Utilisation des résultats sous contrôle des tiers financeurs

Sur les 2 310 187 € de résultats globaux, 1 891 867 proviennent des activités conventionnées. Ce sont les organismes financeurs qui décident de l'utilisation de ces fonds que l'on peut considérer en dépôt dans l'association pour le financement de ses activités.

Affectation des résultats des activités propres

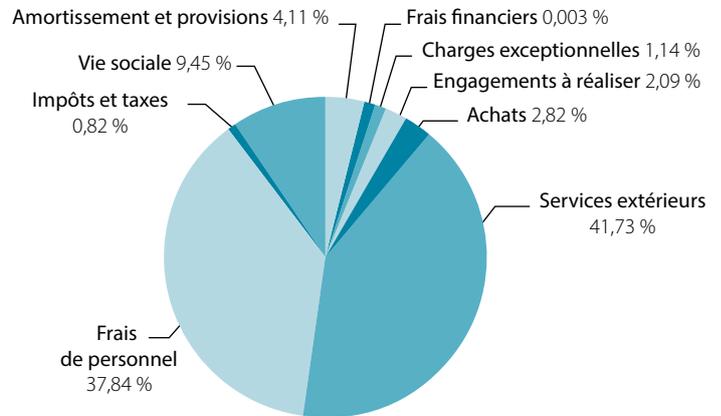
Les activités propres de l'association ont généré un excédent d'exploitation de 269 488 €. L'assemblée générale de l'association décidera de l'affectation de ces résultats.

1. Les fonds associatifs servent à alimenter le fonds de roulement pour assurer la trésorerie de l'association dans les périodes d'attente des financements. On mesure la capacité des fonds associatifs à assurer ce financement en jours d'exploitation sachant que 1 journée d'exploitation représente 152 000 € de charges.

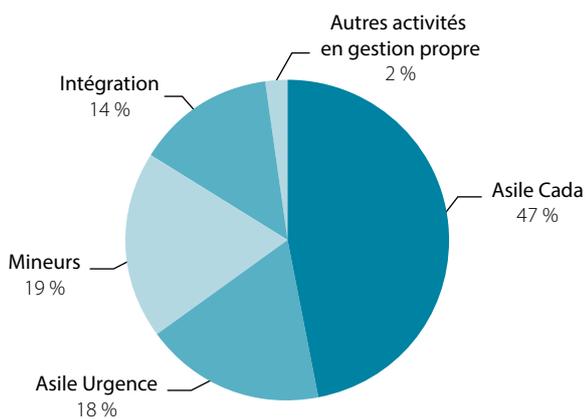
ANNEXES

- Graphique de répartition des activités en charges
- Graphique de répartition des charges d'exploitation
- Graphique de répartition des fonds associatifs
- Tableau des différentes présentations des résultats

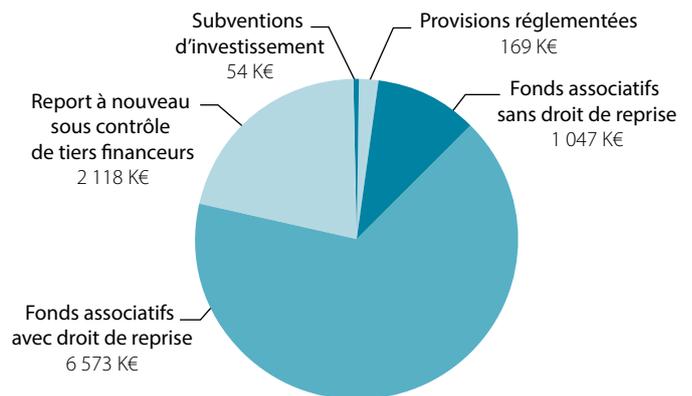
Répartition des charges d'exploitation



Répartition des activités en charges



Répartition des fonds associatifs



France terre d'asile - Exercice 2013 - Présentation des comptes de résultat

	Produits	Charges	Résultat
1 - PAR COMPTES PRODUITS/CHARGES			
Exploitation	55 192 613,19	54 837 696,47	354 916,72
Financiers	44 971,69	1 816,74	43 154,95
Exceptionnels	2 285 044,65	646 627,73	1 638 416,92
Fonds dédiés - reprise 2012	1 463 557,54		1 463 557,54
Fonds dédiés - report 2014		1 182 488,03	-1 182 488,03
Impôts / bénéfices		7 371,00	-7 371,00
TOTAL	58 986 187,07	56 675 999,97	2 310 187,10
2 - PAR DÉPENDANCE (ACTIVITÉS CONTRÔLÉES - ACTIVITÉS EN GESTION PROPRE)			
Activités contrôlées dont Siège en gestion contrôlée	61 274 527,07	59 382 659,72	1 891 867,35
Activités gestion propre dont Siège en gestion propre	2 452 972,92	2 183 484,88	269 488,04
International	216 988,94	218 164,23	-1 175,29
TOTAL	63 944 488,93	61 784 308,83	2 160 180,10
Consolidation	-1 622 128,00	-1 772 135,00	150 007,00
Facturations internes	-3 336 173,86	-3 336 173,86	0,00
TOTAL	58 986 187,07	56 675 999,97	2 310 187,10
3 - PAR ACTIVITÉ (ASILE - MINEURS - INTÉGRATION ...)			
Asile (Cada + Urgence)	38 214 353	37 169 541	1 044 812
Mineurs	11 122 775	11 017 920	104 855
Intégration	8 437 492	7 944 485	493 007
International	216 985	218 159	-1 174
Observatoire	4 107	4 554	-447
Autres activités en gestion propre	1 084 041	1 116 444	-32 403
TOTAL ACTIVITÉS HORS LE SIÈGE	59 079 818	57 470 616	1 609 207
Siège en gestion contrôlée	3 495 742	3 246 655	249 087
Siège en gestion propre	1 368 929	1 067 038	301 891
TOTAL DES ACTIVITÉS AVEC LE SIÈGE	63 944 489	61 784 309	2 160 180
Écritures de consolidation	-1 622 128	-1 772 135	150 007
Facturations internes	-3 336 174	-3 336 174	0
TOTAL	58 986 187	56 676 000	2 310 187

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

2.1 Hypothèses de base

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation, à l'exception des provisions constituées pour faire face aux licenciements sur les activités conventionnées dont les financements ne sont pas assurés.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- Indépendance des exercices.

Les charges liées à l'éventualité d'une dénonciation de conventions de fonctionnement des Cada avec les autorités de tutelle ne sont pas intégrées et représentent des sommes importantes en fonction des dispositions conventionnelles prévues pour le personnel.

2.2 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable des Associations et Fondations spécifiées par le Règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'exercice a une durée de 12 mois du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

Une dérogation a cependant été apportée pour la recherche de l'image fidèle, les excédents et déficits antérieurs repris par les tiers financeurs sont portés en pied du compte de résultat, afin de neutraliser l'impact sur l'activité des financements qui les intègrent.

Les activités conventionnées de l'association font l'objet de comptes administratifs et comptes rendus financiers établis suivant des règles diverses, principalement le décret 1010 du 22 octobre 2003. Si les options comptables retenues pour la production des comptes administratifs divergent de façon significative avec celles acceptables par le Plan Comptable Général et le règlement 99.01 du CRC, la comptabilité met en place un tableau de passage des comptes administratifs vers les comptes de l'association. Ces retraitements sont présentés dans le point 6.1.

2.3 Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux en euros courants.

2.4 Immobilisations

Immobilisations Incorporelles et Corporelles

Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties selon le mode linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation.

Les durées d'amortissement linéaires utilisées sont les suivantes :

- 2 ans logiciels informatiques
- 4 ans agencements, aménagements, installations
- 5 ans mobilier matériel de bureau
- 2 ans matériel informatique
- 4 ans matériel de transport neuf et 2 ans pour le matériel d'occasion

Immobilisations Financières

Elles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

2.5 Créances d'exploitation

Conformément aux dispositions du plan comptable, les produits des dotations globales de fonctionnement et des subventions sont comptabilisés dès lors qu'ils sont accordés.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Elles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition sauf en cas de moins value latente à la clôture, auquel cas une provision est comptabilisée.

Les cessions sont évaluées selon la méthode du Coût Moyen Pondéré.

2.7 Fonds associatifs

Ces postes sont constitués par affectation du résultat par décision de France terre d'asile concernant les fonds associatifs sans droits de reprise et en application de la réglementation en ce qui concerne les fonds associatifs sous contrôle des tutelles.

2.8 Provisions pour risques et charges

Elles sont créées pour couvrir les risques identifiés résultant de litiges, amendes, pénalités et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables.

2.9 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont des fonds affectés par les tiers financeurs à des projets définis et qui n'ont pas encore été utilisés.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

	31/12/12	Acquisitions	Cessions	31/12/13
BRUT				
Immobilisations incorporelles				
Logiciels informatiques	264 158,47	12 004,30		276 162,77
Immobilisations corporelles				
Agencements, installations	2 802 211,13	312 888,39	50 000,00	3 065 099,52
Matériel de transport	1 088 330,96	169 203,71	45 174,13	1 212 360,54
Matériel de bureau et informatique	2 685 521,60	215 879,79	10 776,30	2 890 625,09
Immobilisation en cours	1 000,00		1 000,00	0,00
Sous-total	6 577 063,69	697 971,89	106 950,43	7 168 085,15
Immobilisations financières				
Prêts au Personnel	10 000,00	10 000,00	10 300,00	9 700,00
Dépôts et Cautionnements versés	1 100 215,63	147 814,72	127 628,06	1 120 402,29
Autres dépôts	7 123,26	2 424,50	1 809,59	7 738,17
Sous-total	1 117 338,89	160 239,22	139 737,65	1 137 840,46
TOTAL BRUT	7 958 561,05	870 215,41	246 688,08	8 582 088,38
AMORTISSEMENTS				
Immobilisations incorporelles				
Logiciels informatiques	241 703,63	14 066,41		255 770,04
Immobilisations corporelles				
Agencements, installations	2 167 944,09	205 604,33	2 281,20	2 371 267,22
Matériel de transport	850 413,48	138 609,80	32 928,66	956 094,62
Mobilier et matériel de bureau	2 189 469,96	210 610,05	10 776,30	2 389 303,71
Sous-total	5 207 827,53	554 824,18	45 986,16	5 716 665,55
TOTAL AMORTISSEMENTS	5 449 531,16	568 890,59	45 986,16	5 972 435,59

3.2 Créances d'exploitation

SUBVENTIONS	Montant	Échéance
Subventions FER	2 213 068,68	indéterminée - voir point 2
Autres Subventions	2 550 928,95	moins d'un an
Fournisseurs débiteurs	8 965,21	moins d'un an
Fournisseurs Avances & Acomptes	10 777,26	moins d'un an
Clients douteux	87 419,42	moins d'un an
Formation professionnelle	53 117,98	moins d'un an
Indemnités journalières et CPM	121 213,96	moins d'un an
Autres (produits à recevoir)	134 761,31	moins d'un an
TOTAL	5 180 252,77	

Créances d'exploitation (dépréciation)

	Valeur au 31/12/13
Clients douteux Siège	1 190,00
Clients douteux Caomida	24 249,34
Usagers impécunieux	61 980,08
TOTAL	87 419,42

3.3 Valeurs mobilières de placement (V.M.P.)

	Valeur au 31/12/13	Échéance
Obligations	60 372,00	moins d'un an
Epargne Solidaire 2	58 397,00	moins d'un an
Parts Sociales	105,00	moins d'un an
TOTAL	118 874,00	

Il n'y a pas de plus value latente sur les VMP au 31.12.2013.
Il s'agit de valeurs aux rendements et aux capitaux garantis hors marchés boursiers.

3.4 Disponibilités

	Montant 2013	Montant 2012
BANQUES Siège et Centres	12 430 145,62	10 354 824,29
CAISSES Siège et Centres	58 849,89	69 802,01
TOTAL	12 488 995,51	10 424 626,30

3.5 Charges constatées d'avance

	Montant
Loyers	122 580,62
AMS	176 443,73
Redevances, entretiens du matériel	12 945,18
Eau, Edf, France-télécom	40 673,62
Tickets Services	13 384,12
Assurances	17 231,68
Déplacements	10 888,81
Documentations	11 153,95
Divers	9 604,60
TOTAL	414 906,31

3.6 Fonds associatifs, reports à nouveau et résultats

	31/12/12	Affectation de résultat 2012	Variation positive	Variation négative	Résultat 2013	31/12/13
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	662 969,31		117 021,66	2 042,06		777 948,91
Résultat exercice	176 141,54	-176 141,54			269 488,04	269 488,04
Sous-total	839 110,85	-176 141,54	117 021,66	2 042,06	269 488,04	1 047 436,95
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE	4 025 783,31		592 125,16	85 670,96		4 532 237,51
Résultat exercice	2 129 056,58	-2 129 056,58			2 040 699,06	2 040 699,06
Sous-total	6 154 839,89	-2 129 056,58	592 125,16	85 670,96	2 040 699,06	6 572 936,57
REPORTS À NOUVEAU ET RÉSULTATS						
EXERCICE DES ACTIVITÉS CONTROLÉES	2 301 523,02		202 031,13	385 338,47		2 118 215,68
SUBVENTIONS ÉQUIPEMENT						
Subventions équipement	76 957,07			22 914,10		54 042,97
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES						
Provision pour renouvel. des immobilisations	204 774,94			36 032,03		168 742,91
TOTAL	9 577 205,77	-2 305 198,12	911 177,95	531 997,62	2 310 187,10	9 961 375,08

Figurent en fonds associatifs avec droits de reprise des dépenses objet de rejets contestés par FTDA pour un total de 94 K€. Les retraitements de consolidation qui portent sur la gestion contrôlée n'ont pas été soumis aux tiers financeurs. La Préfecture de l'Île-de-France a demandé de scinder la comptabilité du Siège social entre établissements relevant de l'article R314-94 des autres activités du Siège.

Les subventions d'investissements concernent des subventions reçues pour des travaux de rénovation des établissements. Elles sont reprises dans le compte de résultat pour le montant de la dotation aux amortissements de l'exercice. La provision réglementée pour renouvellement des immobilisations peut être constituée lorsqu'un établissement ou service social ou médico-social perçoit de l'autorité de tarification une allocation anticipée (sous forme de dotations budgétaires supplémentaires versées en amont du programme d'investissement), destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

La provision réglementée pour réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé a été constituée à hauteur de 18 900 €.

3.7 Provisions pour risques et charges

	Début exercice	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Fin exercice
FTDA	2 283 268,68	1 712 349,77	1 586 779,39	-30 284,84	2 439 123,90

Les provisions pour le personnel représentent des indemnités de licenciement et de départ à la retraite. La provision pour licenciement couvre la probabilité de non renouvellement des subventions relatives aux activités hors article 312.1 du code de l'action sociale (actions type non pérennes).

Au final les provisions sont constituées par :

	Montant
Les indemnités de départ à la retraite	116 K€
Les licenciements	824 K€
Risques fer	1 193 K€
Risques frais de siège	149 K€
Litiges	83 K€
Autres risques	74 K€
TOTAL	2 439 K€

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées en tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, de rendement financier, d'espérance de vie et de taux de rotation du personnel.

Suite aux contrôles sur le financement FER sur le dispositif des mineurs et aux négociations en cours, une provision de 900K€ a été constituée à hauteur du risque maximal par prudence.

Les reprises de provisions correspondent essentiellement à des utilisations effectives.

Les autres mouvements concernent principalement les affectations de résultats en dotations aux provisions.

3.8 Fonds dédiés

	Début exercice	Dotations	Diminutions	Fin exercice
Divers dispositifs	1 571 209,99	1 182 488,03	1 447 455,54	1 306 242,48

Les fonds dédiés sont des fonds reçus ou à recevoir concernant l'exercice et non encore utilisés ou engagés durant cet exercice du fait de la signature des conventions en fin d'année.

Ces ressources sont isolées au passif du bilan en compte 194 via le compte 6894 du compte de résultat « Provisions pour engagements à réaliser sur ressources affectées ». Les fonds dédiés constitués l'année précédente ont été repris au compte de résultat en « Report des ressources non utilisées »

3.9 Dettes

	2012	2013	Échéance
Cautions reçues des usagers	44 621,00	42 939,55	moins d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	2 140 540,36	2 521 087,96	moins d'un an
Frais de personnel et comptes rattachés	1 973 339,33	2 246 390,94	moins d'un an
Charges fiscales et sociales	1 441 858,29	1 522 252,65	moins d'un an
Créditeurs divers	489 687,69	458 175,78	moins d'un an
Charges à payer	26 450,94	222 112,22	moins d'un an
TOTAL	6 116 497,61	7 012 959,10	

3.10 Produits constatés d'avance

	2012	2013	Échéance
Franchise de loyer Cada Asnières 2014-2015		5 561,40	
Participation bus DA Périgueux	408,00		moins d'un an
TOTAL	408,00	5 561,40	

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 Analyse des principales subventions et dotations

	2012	2013
Centres FTDA ¹	28 313 052,88	33 344 202,61
Dispositifs d'accueil	4 905 047,56	5 100 478,94
Saer	564 870,59	519 145,10
Huda	3 369 002,88	3 727 616,30
ALT RLS	468 645,35	607 834,88
CERF Régions	337 307,88	369 324,42
URGENCE	348 700,00	375 239,82
Dispositifs de premier accueil	3 389 351,24	3 371 240,23
Intégration	4 972 273,30	5 253 590,08
Projets Internationaux	224 734,15	32 985,03
Fonds Propres		14 925,00
TOTAL	46 892 985,83	52 716 582,41

(1) L'augmentation des produits sur cette ligne est la conséquence des extensions de places sur les dispositifs Cada.

4.2 Frais de gestion

	2012	2013
Frais de Gestion	2 807 373,02	3 105 117,58

Ces frais de gestion, facturés en interne par le siège aux centres et autres activités, sont éliminés dans la présentation consolidée du compte de résultat FTDA (cf. tableau 6.1).

4.3 Résultat exceptionnel

Il intègre principalement la reprise des déficits antérieurs pour un montant de 325 K€, la reprise des excédents antérieurs pour 2 098 K€ et des créances irrécouvrables FER pour 287 K€.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Produits à recevoir

Les produits à recevoir sur créances d'exploitation se détaillent comme suit :

Prestations Pôle Emploi	892,54
Clients Formation	51 758,14
Participations Usagers à recevoir	115 404,51
Indemnités journalières à recevoir	121 213,96
Autres	72 474,78
TOTAL	361 743,93

5.2 Effectif au 31 décembre (comprend les personnes sorties dans le mois)

	2012	2013	2012	2013
	Nombre de salariés		E.T.P.	
Cadres	79	168	76	85
Non Cadres	450	398	435	461
TOTAUX	529	566	511	546
Femmes	379	87	369	387
Hommes	150	479	142	159
TOTAUX	529	566	511	546

5.3 Crédit bail

Non significatif.

5.4 Autres engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont liés à la durée de certains baux.

5.5 Contributions volontaires

Les contributions volontaires ne sont pas significatives comptablement.

5.6 Événements postérieurs à la clôture

Rien à signaler.

5.7 Engagement DIF

L'Association France terre d'asile a conclu avec les représentants syndicaux un accord spécifique concernant le droit individuel à la formation. Cet accord prévoit que l'ensemble des heures de formation suivies par les salariés de France terre d'asile, pendant le temps de travail, dans le cadre du PAUF ou dans le cadre de formations complémentaires seront déductibles du compteur DIF et dans la limite de 20 heures annuelles. (accord collectif n°2008-01).

5.8 Information relative à la rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 261-7 1° d du Code général des impôts portant sur les conditions de rémunération des dirigeants.

5.9 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires comptabilisés sur l'exercice clos au 31 décembre 2013 s'élève à 36 600 € TTC.

6. DÉTAILS DES RÉSULTATS

6.1 Tableau récapitulatif 2013

RÉCAPITULATION France terre d'asile	ACTIVITÉS CONTROLÉES	ACTIVITÉS GESTION PROPRE	PROJETS INTERNATIONAUX	CONSOLIDATION	SOUS-TOTAL	FACTURATIONS INTERNES	TOTAL	Exercice Précédent
PRODUITS								
70-Produits/ventes/prestations	9 142,82	446 981,90	0,00	0,00	456 124,72	-163 267,86	292 856,86	248 395,91
73-Dotations et produits de tarification	32 519 893,66	0,00	0,00	0,00	32 519 893,66	0,00	32 519 893,66	28 312 102,88
74-Subventions-participations	22 002 700,33	1 266 120,97	32 985,03	0,00	23 301 806,33	-3 105 117,58	20 196 688,75	20 111 127,72
75-Autres produits de gestion courante	226 466,40	4 735,89	1,87	0,00	231 204,16	0,00	231 204,16	219 311,60
76-Produits financiers	25 338,22	19 622,76	10,71	0,00	44 971,69	0,00	44 971,69	68 200,22
77-Produits exceptionnels	2 177 809,48	102 911,70	3 261,28	0,00	2 283 982,46	0,00	2 283 982,46	2 059 694,18
78-Reprise de provisions	3 968 282,72	612 486,11	171 996,82	-1 622 128,00	3 130 637,65	0,00	3 130 637,65	3 673 686,09
79-Transferts de charges	344 893,44	113,59	8 733,23	0,00	353 740,26	-67 788,42	285 951,84	332 438,31
TOTAL PRODUITS	61 274 527,07	2 452 972,92	216 988,94	-1 622 128,00	62 322 360,93	-3 336 173,86	58 986 187,07	55 024 956,91
CHARGES								
60-Achats	1 576 979,00	19 335,21	3 130,57	0,00	1 599 444,78	0,00	1 599 444,78	1 316 060,23
61-Services extérieurs	18 793 836,55	146 928,87	6 454,71	0,00	18 947 220,13	-67 788,42	18 879 431,71	17 994 489,51
62-Autres services extérieurs	4 644 566,43	232 308,66	56 427,60	0,00	4 933 302,69	-163 267,86	4 770 034,83	4 331 673,36
63-Impôts et assimilés	2 113 811,57	111 200,60	5 196,35	0,00	2 230 208,52	0,00	2 230 208,52	1 803 084,00
64-Frais de personnel	18 508 918,37	1 075 625,15	89 566,32	0,00	19 674 109,84	0,00	19 674 109,84	17 969 765,86
65-Vie sociale	8 397 743,93	58 636,18	2 364,35	0,00	8 458 744,46	-3 105 117,58	5 353 626,88	4 924 631,41
66-Frais financiers	0,00	456,64	1 360,10	0,00	1 816,74	0,00	1 816,74	456,64
67-Charges exceptionnelles	434 594,54	211 914,16	119,03	0,00	646 627,73	0,00	646 627,73	718 683,18
68-Dotations	4 906 607,33	325 310,41	53 545,20	-1 772 135,00	3 513 327,94	0,00	3 513 327,94	3 635 121,60
69-Impôts sur les bénéfices	5 602,00	1 769,00	0,00	0,00	7 371,00	0,00	7 371,00	25 793,00
TOTAL CHARGES	59 382 659,72	2 183 484,88	218 164,23	-1 772 135,00	60 012 173,83	-3 336 173,86	56 675 999,97	52 719 758,79
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE	1 891 867,35	269 488,04	-1 175,29	150 007,00	2 310 187,10	0,00	2 310 187,10	2 305 198,12

Les facturations internes sont éliminées pour la présentation consolidée. Ce retraitement n'a pas d'incidence sur le résultat net.

Les écritures de consolidations avec incidences résultats se décomposent de la façon suivante :

Frais de Gestion imputés aux Centres	3 105 K€
Publication	10 K€
Prestations de Formations fournies aux Centres FTDA	153 K€
Solde ALT sur Cada	68 K€
TOTAL	3 336 K€

Les écritures de consolidation se décomposent de la façon suivante :

Annulation reprises provision travaux 2012	-165 K€
Annulation provision travaux 2013	155 K€
Annulation des reprises de provisions pour préavis 2012	-690 K€
Annulation des provisions pour préavis 2013	908 K€
Annulation des provisions charges pour licenciements 2012	-490 K€
Annulation des provisions charges pour licenciements 2013	460 K€
Annulation reprises des provisions pour déficits futurs	-277 K€
Annulation des provisions pour déficits futurs	249 K€
TOTAL	150 K€

6.2 Activités contrôlées exercice 2013

ACTIVITÉS CONTRÔLÉES	DGF	DISPOSITIF D'ACCUEIL	Huda	ALT/RLS	CERF REGIONS	URGENCE	SASA
PRODUITS							
70-Produits/ventes/prestations	7 251,32	1 891,50					
73-Dotations et produits de tarification	32 519 893,66						
74-Subventions-participations	824 308,95	5 100 478,94	3 727 616,30	607 834,88	369 324,42	375 239,82	3 371 240,23
75-Autres produits de gestion courante	126 491,28	40 623,11	-497,97	67,67	25,98		8 579,49
76-Produits financiers	1,61						
77-Produits exceptionnels	704 855,97	489 599,90	98 259,97	52 077,74	95 373,97	37 710,91	244 713,20
78-Reprise de provisions	384 397,85	619 205,40	879 490,59	162 562,51	49 528,46	214 648,99	364 094,00
79-Transferts de charges	106 519,47	6 656,28	-39 732,50	121 449,16			
TOTAL PRODUITS	34 673 720,11	6 258 455,13	4 665 136,39	943 991,96	514 252,83	627 599,72	3 988 626,92
CHARGES							
60-Achats	1 226 787,43	156 836,26	57 987,53	10 625,00	4 026,15	1 365,55	46 536,63
61-Services extérieurs	8 930 693,57	1 247 869,89	2 574 512,54	812 739,13	51 824,68	333 601,82	2 003 975,11
62-Autres services extérieurs	2 787 578,32	1 057 828,98	78 948,39	3 250,74	9 116,85	1 536,10	242 489,51
63-Impôts et assimilés	1 275 583,94	191 326,72	59 917,82	2 056,20	22 407,27	4 016,73	92 710,68
64-Frais de personnel	11 829 329,94	1 843 435,87	610 949,45	19 368,82	274 872,05	47 228,81	901 489,68
65-Vie sociale	6 966 658,17	525 164,34	296 803,02	207,91	26 544,93	20 024,00	201 720,03
66-Frais financiers							
67-Charges exceptionnelles	218 144,43	107 596,15	9 823,13	373,06	13 668,13		
68-Dotations	796 935,55	645 573,23	835 483,65	101 651,09	23 081,77	216 453,28	425 425,11
69-Impôts sur les bénéfices							
TOTAL CHARGES	34 031 711,35	5 775 631,44	4 524 425,53	950 271,95	425 541,83	624 226,29	3 914 346,75
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE	642 008,76	482 823,69	140 710,86	-6 279,99	88 711,00	3 373,43	74 280,17

ACTIVITÉS CONTRÔLÉES	DIEL	RELOREF	OBSERVATOIRE	SIÈGE	TOTAL	Exercice Précédent
PRODUITS						
70-Produits/ventes/prestations					9 142,82	5 816,41
73-Dotations et produits de tarification					32 519 893,66	28 312 102,88
74-Subventions-participations	4 856 482,58	397 107,50		2 373 066,71	22 002 700,33	22 128 361,16
75-Autres produits de gestion courante	1 506,02	302,88		49 367,94	226 466,40	219 589,05
76-Produits financiers				25 336,61	25 338,22	68 200,22
77-Produits exceptionnels	143 271,43	60 446,97		251 499,42	2 177 809,48	2 012 280,20
78-Reprise de provisions	455 824,43	186 726,09	4 107,25	647 697,15	3 968 282,72	4 941 519,87
79-Transferts de charges	-12 225,44	13 452,18		148 774,29	344 893,44	468 168,42
TOTAL PRODUITS	5 444 859,02	658 035,62	4 107,25	3 495 742,12	61 274 527,07	58 156 038,21
CHARGES						
60-Achats	34 231,53	1 546,36		37 036,56	1 576 979,00	1 305 054,84
61-Services extérieurs	2 612 646,75	25 129,33		200 843,73	18 793 836,55	18 074 532,30
62-Autres services extérieurs	135 359,41	21 928,12		306 530,01	4 644 566,43	4 261 313,04
63-Impôts et assimilés	183 818,78	31 370,39		250 603,04	2 113 811,57	1 738 135,04
64-Frais de personnel	1 472 388,04	284 708,67		1 225 147,04	18 508 918,37	17 292 056,31
65-Vie sociale	335 842,09	24 291,06		488,38	8 397 743,93	7 694 115,08
66-Frais financiers					0,00	0,00
67-Charges exceptionnelles	80 435,44		4 554,20		434 594,54	718 683,18
68-Dotations	563 637,70	77 960,74		1 220 405,21	4 906 607,33	5 026 532,31
69-Impôts sur les bénéfices				5 602,00	5 602,00	25 793,00
TOTAL CHARGES	5 418 359,74	466 934,67	4 554,20	3 246 655,97	59 382 659,72	56 136 215,10
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE	26 499,28	191 100,95	-446,95	249 086,15	1 891 867,35	2 019 823,11

6.3 Activités gestion propre exercice 2013

RÉCAPITULATIF ACTIVITÉS GESTION PROPRE	SIÈGE	DÉPARTEMENT FORMATION	FONDS PROPRES	SAER	TOTAL	Exercice Précédent
PRODUITS						
70-Produits/ventes/prestations	1 833,90	376 873,00	68 275,00		446 981,90	427 729,50
73-Dotations et produits de tarification					0,00	0,00
74-Subventions-participations	746 975,87			519 145,10	1 266 120,97	565 405,43
75-Autres produits de gestion courante	3 321,32			1 414,57	4 735,89	-278,09
76-Produits financiers	8 001,24		11 621,52		19 622,76	0,00
77-Produits exceptionnels	83 729,28			19 182,42	102 911,70	39 532,00
78-Reprise de provisions	531 267,81	81 218,30			612 486,11	49 618,43
79-Transferts de charges	-6 199,79	6 313,38		0,00	113,59	7 651,47
TOTAL PRODUITS	1 368 929,63	464 404,68	79 896,52	539 742,09	2 452 972,92	1 089 658,74
CHARGES						
60-Achats	11 730,85	4 031,96	290,32	3 282,08	19 335,21	7 717,04
61-Services extérieurs	70 477,82	50 466,27	3 279,03	22 705,75	146 928,87	65 744,21
62-Autres services extérieurs	104 659,78	72 960,21	21 320,94	33 367,73	232 308,66	129 339,31
63-Impôts et assimilés	53 410,70	18 102,71		39 687,19	111 200,60	53 414,75
64-Frais de personnel	485 814,33	156 092,44	83 308,00	350 410,38	1 075 625,15	521 338,77
65-Vie sociale	215,83	21 860,00	7 582,44	28 977,91	58 636,18	49 629,57
66-Frais financiers	456,64				456,64	0,00
67-Charges exceptionnelles	209 438,97		2 350,60	124,59	211 914,16	0,00
68-Dotations	129 064,53	85 875,73	204,35	110 165,80	325 310,41	86 333,55
69-Impôts sur les bénéfices	1 769,00				1 769,00	0,00
TOTAL CHARGES	1 067 038,45	409 389,32	118 335,68	588 721,43	2 183 484,88	913 517,20
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE	301 891,18	55 015,36	-38 439,16	-48 979,34	269 488,04	176 141,54

6.4 Projets internationaux exercice 2013 (voir page ci-contre)

7. LEXIQUE

PRODUITS

70-DOTATION GLOBALE/VENTES/PRESTATIONS/ADHÉSIONS/DONS	Les abonnements, les prestations de formation, les cotisations, les publications de FTDA
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	Les dotations globales de financement.
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	Les subventions, les participations des familles.
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	Les remboursements de sécurité sociale et prévoyance et les participations concernant les emplois aidés.
75-PRODUITS FINANCIERS	Les produits financiers des placements bancaires.
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	Les produits exceptionnels, les produits de cessions, les excédents affectés à la gestion.
78-REPRISE DE PROVISIONS	Les reprises d'amortissements et provisions.
79-CESSIONS INTERNES	Les transferts de charges

CHARGES

60-ACHATS	Les produits pharmaceutiques, les produits d'entretien, les fournitures de bureau, l'EDF-GDF, l'eau, le matériel hôtelier.
61-SOUS-TRAITANCE, SERV. EXTÉRIEURS	La sous-traitance hébergement des demandeurs d'asile, la cantine scolaire, le nettoyage des locaux, les loyers, l'entretien et réparation, les contrats de maintenance, les assurances.
62-AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	Les honoraires, l'interprétariat, les publications, la documentation, les impressions, le déplacement du personnel, les frais de timbres et de téléphone.
63-IMPÔTS ET ASSIMILÉS	Taxe sur les salaires, versement transport, formation professionnelle, effort construction et autres taxes.
64-FRAIS DE PERSONNEL	Rémunération du personnel et charges sociales.
65-VIE SOCIALE	Les frais de gestion, les frais de vie sociale du centre, pécule ticket service.
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	Les charges exceptionnelles, la valeur nette comptable des immobilisations.
68-DOTATIONS	Les dotations aux amortissements et aux provisions, les engagements à réaliser.
69-IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	Les impôts dus au titre des placements financiers.

6.4 Projets internationaux exercice 2013

RÉCAPITULATIF PROJETS INTERNATIONAUX	LATAM II	SECTION TUNISIE	EPIM STORY	MIPEX	MIPEX IV	MIEUE	FORUM RÉFUGIÉS DUBLIN
PRODUITS							
70-Produits/ventes/prestations							
73-Dotations et produits de tarification							
74-Subventions-participations	-5 046,45	3 769,02	-4 051,30		5 989,80		-3 145,38
75-Autres produits de gestion courante		1,87					
76-Produits financiers	10,71						
77-Produits exceptionnels							3 052,59
78-Reprise de provisions	28 125,28	81 425,26	17 245,73	8 200,00		1 062,19	
79-Transferts de charges	5 000,00	2 430,00		-140,32		-1 062,19	2 463,85
TOTAL PRODUITS	28 089,54	87 626,15	13 194,43	8 059,68	5 989,80	0,00	2 371,06
CHARGES							
60-Achats		3 130,57					
61-Services extérieurs	47,00	5 661,14	400,00				316,57
62-Autres services extérieurs	13 734,23	14 991,76	1 015,94	6 696,62			
63-Impôts et assimilés	503,53	3 007,98	480,68	78,12			62,34
64-Frais de personnel	7 724,20	54 514,50	7 756,93	1 284,94			1 008,46
65-Vie sociale	1 380,61	0,05					983,69
66-Frais financiers		1 360,10					
67-Charges exceptionnelles							
68-Dotations		10 842,73	3 540,88		5 989,80		
69-Impôts sur les bénéfices							
TOTAL CHARGES	23 389,57	93 508,83	13 194,43	8 059,68	5 989,80	0,00	2 371,06
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE	4 699,97	-5 882,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RÉCAPITULATIF PROJETS INTERNATIONAUX	DAM 27	PROTECT II	ODYSSEUS	DÉBATS	TOTAL	Exercice Précédent
PRODUITS						
70-Produits/ventes/prestations					0,00	0,00
73-Dotations et produits de tarification					0,00	0,00
74-Subventions-participations	-130,66		23 916,00	11 684,00	32 985,03	224 734,15
75-Autres produits de gestion courante					1,87	0,64
76-Produits financiers					10,71	0,00
77-Produits exceptionnels	208,69				3 261,28	7 881,98
78-Reprise de provisions	16 102,00	19 836,36			171 996,82	228 016,79
79-Transferts de charges	41,89				8 733,23	32 319,35
TOTAL PRODUITS	16 221,92	19 836,36	23 916,00	11 684,00	216 988,94	492 952,91
CHARGES						
60-Achats					3 130,57	3 288,35
61-Services extérieurs		30,00			6 454,71	29 913,93
62-Autres services extérieurs	16 102,89	3 517,70	368,46		56 427,60	126 171,01
63-Impôts et assimilés		940,58	62,69	60,43	5 196,35	11 534,21
64-Frais de personnel		15 340,66	1 023,61	913,02	89 566,32	156 370,78
65-Vie sociale					2 364,35	-11 740,22
66-Frais financiers					1 360,10	456,64
67-Charges exceptionnelles	119,03				119,03	0,00
68-Dotations			22 461,24	10 710,55	53 545,20	172 634,74
69-Impôts sur les bénéfices					0,00	0,00
TOTAL CHARGES	16 221,92	19 828,94	23 916,00	11 684,00	218 164,23	488 629,44
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE	0,00	7,42	0,00	0,00	-1 175,29	4 323,47

ANNEXES

LISTE DES ACRONYMES

AAH	Allocation aux adultes handicapés	DIACT	Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires
AFEV	Association de la Fondation Etudiante pour la Ville	DIEL	La Direction de l'intégration emploi-logement
AFPA	Association nationale pour la formation professionnelle des adultes	DNA	Dispositif national d'accueil
AIVS	Agence Immobilière à Vocation Sociale	DPHRS	Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires
API	Allocation parent isolé	DPMIE	La Direction de la protection des mineurs isolés étrangers
APL	Allocation personnalisée au logement	DRIHL	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement
APP	Ateliers pédagogiques personnalisés	ETP	Equivalent temps plein
APRF	Arrêté préfectoral de reconduite à la Frontière	FAQ	Frequently asked questions
APS	Autorisation provisoire de séjour	FER	Fonds européen pour les réfugiés
ARA	Allocation de retour à l'activité	FJT	Foyer jeunes travailleurs
ARS	Agence régionale de santé	FILE	Français langue étrangère
ARV	Aide au retour volontaire	FNAIM	Fédération nationale de l'immobilier
ASG	Allocation sociale globale	FNARS	Fédération nationales des associations d'accueil et de réinsertion sociale
ASI	Appui social individualisé	FTM	Foyer pour les travailleurs migrants
ASLL	Accompagnement social lié au logement	GEIQ	Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification
ASPA	Allocation spéciale pour les personnes âgées	HAI	Hébergement pour adultes isolés
ATA	Allocation temporaire d'attente	HCI	Haut Commissariat à l'Intégration
BAJ	Bureau d'aide juridictionnelle	Huda	Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
BTP	Bâtiment travaux publics	ITF	Interdiction du territoire français
Cada	Centre d'accueil pour demandeurs d'asile	JLD	Le juge des libertés et de la détention
CAF	Caisses d'allocations familiales	MIE	Mineur isolé étranger
CAFDA	Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile	MST	Maladie sexuellement transmissible
CAI	Contrat accueil et intégration	OFII	Office français de l'immigration et de l'intégration
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle	OFPRA	Office français de protection des réfugiés et des apatrides
CASNAV	Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage	OBS	L'observatoire de l'asile et des réfugiés
CCAS	Centre communal d'action sociale	OQTF	Obligation de quitter le territoire français
CDD	Contrat à durée déterminée	PAI	Projet d'accompagnement individualisé
CDI	Contrat à durée indéterminée	PARA	Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile
CERF	Conseil emploi réfugiés formation	PAUF	Plan annuel d'utilisation des fonds
CESEDA	Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile	PASS	Permanence d'accès aux soins de santé
CHRS	Centre d'hébergement et de réadaptation sociale	PDALPD	Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées
CIDFF	Centre d'information du droit des femmes et des familles	PGA	Programme global d'autonomisation
CLA	Commission locale d'admission	PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
CLAP	Comité de liaison des acteurs de promotion	PMI	Protection maternelle et infantile
CMU	Couverture médicale universelle	PRIM	Plate-forme francilienne de promotion de l'insertion par la mobilité géographique
CNA	Commission nationale d'admission	PS	Protection subsidiaire
CNDA	Commission nationale du droit d'asile	RDC	République démocratique du Congo
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie	RELOREF	Réseau pour l'emploi et le logement des réfugiés
CPH	Centre provisoire d'hébergement	RIVP	Régie immobilière de la Ville de Paris
CRA	Centre de rétention administrative	RSA	Revenu de solidarité active
CRA	Commission régionale d'admission	RSB	Renforcer ses Savoirs de Base
DAHA	La Direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile	SASA	Service d'assistance sociale et administrative
DALF	Diplôme approfondi de langue française	SIAO	Service intégré de l'accueil et de l'orientation
DALO	Droit opposable au logement	UNPI	Union nationale de la propriété immobilière
DDCS	Direction départementale de la cohésion sociale		
DDCSPP	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations		
DELFP	Diplôme étude en langue française		



Cahier du social n°31: « Guide de l'accès à l'emploi des bénéficiaires de la protection internationale », décembre 2011

L'accès à l'emploi est l'un des piliers fondamentaux de l'intégration des migrants dans la société d'accueil. Il permet au- jour'd'hui de faciliter l'accès au logement pérenne, enjeu majeur pour une véritable stabilité sociale et citoyenne. Le guide de l'accès à l'emploi des bénéficiaires de la protection internationale, produit dans le cadre du projet européen RELOREF, a été conçu comme un outil ressource à destination des professionnels de l'intégration afin de les guider dans cet univers très complexe constitué d'une pluralité d'acteurs et de dispositifs.

1 exemplaire 7 € : 5 exemplaires 30 € : 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n°32: « La demande d'asile au féminin: cadre législatif et pratiques », décembre 2011

Du fait d'une reconnaissance tardive des violences liées au genre en droit international et en droit des réfugiés, les demandes d'asile des femmes entrent souvent dans la catégorie des « nouvelles » problématiques de l'asile. Comment interpréter ces persécutions au regard de la Convention de Genève ? Comment prendre en compte les besoins particuliers des femmes dans la procédure d'asile et dans les conditions d'accueil des demandeurs d'asile ? Cette publication analyse les politiques et pratiques mises en œuvre par les autorités françaises.

1 exemplaire 7 € : 5 exemplaires 30 € : 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n°33: « Le droit à demander l'asile des mineurs isolés étrangers dans l'UE », septembre 2012

Comme les adultes, de nombreux mineurs isolés fuient les conflits et les persécutions dont ils étaient victimes dans leur pays d'origine. Enrôlement des mineurs, trafic d'enfants pour prostitution, exploitation sexuelle, mutilation génitale des filles, travail des enfants... nombreuses sont les raisons qui poussent ces enfants sur les routes de l'exil, en quête de d'asile et de protection. Afin de mieux cerner les enjeux de cette problématique, une étude de droit comparé intitulée « Le droit d'asile des mineurs isolés étrangers dans l'Union européenne » dresse, pour la première fois, un panorama des systèmes d'asile européens à l'égard des mineurs isolés étrangers.

1 exemplaire 7 € : 5 exemplaires 30 € : 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n°34: « Le réfugiés âgés : invisibles parmi les invisibles », mars 2013

Viellir en exil – voilà un sujet qui, à première vue, peut sembler anecdotique mais qui, si on prend la peine de s'intéresser aux enjeux qui le traversent, mérite un traitement plus approfondi. C'est de ce postulat qu'est née l'idée de cette étude, Réfugiés âgés, invisibles parmi les invisibles. Qui sont les réfugiés âgés aujourd'hui en France ? Quelles sont les spécificités liées à leur situation parmi la catégorie de migrants âgés ? Ont-ils accès aux mêmes droits que les personnes âgées nées en France ou que les autres catégories de migrants âgés ? Dans quelles conditions vivent-ils ? Rencontrent-ils des difficultés d'intégration particulières ? Comment perçoivent-ils le vieillissement dans le pays d'exil ? Quels liens sont gardés avec le pays d'origine ? La question du retour se pose-t-elle ? Le cas échéant, de quelle manière ? Cette étude s'efforce au mieux de répondre à ces questions...

1 exemplaire 7 € : 5 exemplaires 30 € : 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n°35: « Guide de l'accès aux droits des bénéficiaires d'une protection internationale », décembre 2013

Le guide de l'accès aux droits des bénéficiaires d'une protection internationale est un outil à destination des intervenants sociaux travaillant auprès d'un public réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire. Il a pour objectif d'être un instrument pratique récapitulant les principales spécificités juridiques liées à l'accès aux droits civils et sociaux de ces personnes au statut particulier, du fait de la protection de l'Etat français obtenue à l'issue de leur demande d'asile.

1 exemplaire 7 € : 5 exemplaires 30 € : 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus

POUR COMMANDER

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville..... Tél.....

Je souhaite commander les numéros suivants des Cahiers du social

Je règle la somme de €

Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de France terre d'asile

Par prélèvement sur mon compte

Par virement sur le compte FTDA : Crédit Mutuel - 10278 06039 00062157341 79

Date : Signature :



BULLETIN D'ADHÉSION ANNUELLE

Organisme :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Je choisis de soutenir* France terre d'asile en adhérant ou en renouvelant mon adhésion :

150,00 € (membres bienfaiteurs)

15,00 € (chômeurs/étudiants)

100,00 € (personnes morales)

Adhésion gratuite réservée aux bénévoles de l'association

50,00 € (membres actifs)

Je fais un don du montant de mon choix de.....€

→ Je recevrai avec **un reçu fiscal, les publications de France terre d'asile et la newsletter mensuelle** par mail.

Merci de compléter ce bulletin de soutien et de le retourner accompagné de votre règlement à :

France terre d'asile – Secrétariat administratif général – 24 rue Marc Seguin - 75018 Paris

Pour toute information, **contactez-nous par téléphone au 01.53.04.39.99** ou **par mail à infos@france-terre-asile.org**

www.france-terre-asile.org

*La déduction fiscale : **France terre d'asile est une organisation reconnue d'intérêt général.** Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt sur le revenu de 66%** du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable (s'il excède 20%, un report est possible sur les cinq années suivantes).



DON - BULLETIN DE SOUTIEN PONCTUEL

Organisme :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Je souhaite soutenir l'action de France terre d'asile et fais un don* de :

20,00 € (soit 6,8 € après déduction fiscale*)

100,00 € (soit 34,00 € après déduction fiscale*)

50,00 € (soit 17,00 € après déduction fiscale*)

Autre :€

80,00 € (soit 27,20 € après déduction fiscale*)

Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de France terre d'asile

Par virement sur le compte France terre d'asile : Crédit Coopératif-42559 00008 21020423408 88

Merci de compléter ce bulletin de soutien et de le retourner accompagné de votre règlement à :

France terre d'asile – Secrétariat administratif général – 24 rue Marc Seguin - 75018 Paris

Pour toute information, **contactez-nous par téléphone au 01.53.04.39.99** ou **par mail à infos@france-terre-asile.org**

www.france-terre-asile.org

*La déduction fiscale : **France terre d'asile est une organisation reconnue d'intérêt général.** Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt sur le revenu de 66%** du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable (s'il excède 20%, un report est possible sur les cinq années suivantes).



DON - BULLETIN DE SOUTIEN REGULIER

Organisme :
 Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : E-mail :

Je m'engage à soutenir régulièrement France terre d'asile en choisissant le prélèvement automatique mensuel :

- 10,00 € par mois (soit 3,40 € après déduction fiscale*) 15,00 € par mois (soit 5,10 € après déduction fiscale*)
 20,00 € par mois (soit 6,80 € après déduction fiscale*) 25,00 € par mois (soit 8,50 € après déduction fiscale*)
 30,00 € par mois (soit 10,20 € après déduction fiscale*) 35,00 € par mois (soit 11,90 € après déduction fiscale*)
 Autre € par mois

→ Je recevrai avec un reçu fiscal, les publications de France terre d'asile et la newsletter mensuelle par mail.

*La déduction fiscale : France terre d'asile est une organisation reconnue d'intérêt général. Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (s'il excède 20 %, un report est possible sur les cinq années suivantes).

- AUTORISATION DE PRELEVEMENT -

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements correspondant au montant de mon soutien régulier à France terre d'asile. Je pourrai les faire suspendre sur simple demande de ma part.

Nom, prénom et adresse du débiteur				Nom et adresse du créancier	
Nom, prénom et adresse :				France terre d'asile 24, rue Marc Seguin 75018 PARIS	
Compte à débiter				Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter	
Codes RIB				Nom et adresse de votre banque :	
Etabl.	Guichet	N° du compte	Clé		

Date et signature :

Merci de renvoyer les deux parties de cet imprimé à France terre d'asile, sans les séparer et en y joignant obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.), Postal (R.I.P.) ou de Caisse d'Epargne (R.I.C.E.) à :

France terre d'asile – Secrétariat administratif général – 24 rue Marc Seguin - 75018 Paris

Pour toute information, **contactez-nous par téléphone au 01.53.04.39.99** ou **par mail à infos@france-terre-asile.org**

www.france-terre-asile.org



BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL

Organisme :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : E-mail :

Je souhaite m'abonner ou renouveler mon abonnement aux publications de France terre d'asile :

15,00 €

Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de France terre d'asile

Par virement sur le compte France terre d'asile : Crédit Coopératif-42559 00008 21020423408 88

→ Je recevrai **les publications de France terre d'asile et la newsletter électronique** (mensuelle).

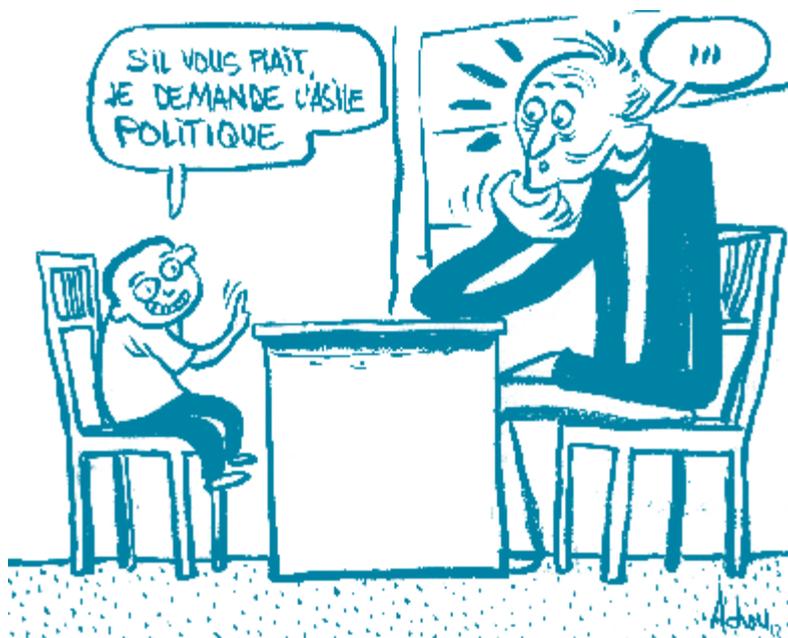
Date et signature :

Merci de renvoyer les deux parties de cet imprimé à France terre d'asile, sans les séparer et en y joignant obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.), Postal (R.I.P.) ou de Caisse d'Epargne (R.I.C.E.) à :

France terre d'asile – Secrétariat administratif général – 24 rue Marc Seguin - 75018 Paris

Pour toute information, **contactez-nous par téléphone au 01.53.04.39.99** ou **par mail à infos@france-terre-asile.org**

www.france-terre-asile.org



Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous invitons à consulter
notre site internet www.france-terre-asile.org
ainsi que la page Facebook de France terre d'asile.



24, rue Marc Seguin - 75018 PARIS
Tél. : 01 53 04 39 99
www.france-terre-asile.org